Abbé Olivier RIOULT

COMMUNION & ANATHÈME

selon la Doctrine Catholique



LES MOTS ONT-ILS ENCORE UN SENS ?

ÉDITIONS • SAINT AGOBARD


ILLUSTRATION
DE LA
COUVERTURE :
Le 29 mai 2014 à Jérusalem,
devant le mur des lamentations,
François et ses amis,
le rabbin Abraham Skorka
et l'imam Omar Abboud,
se donnent l'accolade…
ÉDITIONS • SAINT AGOBARD

COMMUNION & ANATHÈME

selon la Doctrine Catholique

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE.

OUVRAGES DISPONIBLES AUX ÉDITIONS SAINT AGOBARD



Abbé Olivier RIOULT

- **Communion & Anathème selon la Doctrine Catholique : Les mots ont-ils encore un sens ?** (Ed. Saint Agobard, 2017). 146 pages - 12,00 €
- **Bref examen critique : La Semaine Sainte réformée sous Pie XII** (Ed. Saint Agobard, 2016). 76 pages - 11,00 €
- **L'Église et l'Apostasie. Les ténèbres couvrent Rome. Que faire ?** (Ed. Saint Agobard, 2016). 332 pages - 20,00 €
- **L'Apothéose Humaine, une idole au cœur du mythe de la modernité.** (Ed. des Cimes, 2015). 360 pages - 22,00 €
- **De la Modestie.** (Ed. Sainte Jeanne d'Arc, 2014). 37 pages - 8,00 €
- **L'impossible réconciliation. Documents sur l'opération suicide de Mgr Fellay (2000-2013). Préface de Mgr Williamson.** (Ed. Ste Jeanne d'Arc, 2013). 174 pages - 16,00 €
- **Jean Bastien-Thiry, De Gaulle et le tyrannicide. Aspect moral d'un acte politique.** (Ed. des Cimes, 2013). 62 pages - 8,00 €
- **Jeanne d'Arc, Histoire d'une âme.** (Ed. Clovis, 2012). 650 pages - 24,00 €

Cardinal PIE

- **Le Chrétien au Combat pour le Règne de Dieu. Méditations sur l'esprit du «Notre Père»** (Ed. Saint Agobard, 2016). 101 pages - 8,00 €

Monsieur OLIER

- **Catéchisme de la Vie Intérieure. « Si quelqu'un n'a pas l'Esprit du Christ, il ne lui appartient pas » Rom.VIII, 9.** (Ed. Saint Agobard, 2016). 130 pages - 9,90 €

Abbé François CHAZAL

- **La Cité Oubliée, Manuel pour reconstruire la civilisation.** (Ed. Saint Agobard, 2017). 434 pages - 20,00 €

ABBÉ OLIVIER RIOULT

COMMUNION & ANATHÈME

selon la Doctrine Catholique

LES MOTS ONT-ILS ENCORE UN SENS ?

ÉDITIONS SAINT AGOBARD

COMMUNION :

Croyance uniforme de plusieurs personnes, qui les unit sous un même chef, dans une même assemblée. *La communion des fidèles.* Dans le langage général : *Communion de sentiments, d'idées, accord parfait.*

(Littré)

ANATHÈME :

Personne exposée publiquement à la malédiction par l'autorité ecclésiastique. Par extension, retranchement de la communion de l'Église.

(Littré)

L'anathème suppose l'excommunication, l'exclusion de la société chrétienne, mais y ajoute une malédiction particulière qui l'aggrave et la rend à la fois plus décisive et plus solennelle.

(Dictionnaire de Droit canonique, R. Naz, 1935)

« Ô Dieu, ... Tu aimes la justice et tu hais l'iniquité... »

Psaume 44, 7 & 8.

« Si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison et ne le saluez même pas »

IIe lettre de saint Jean, 10

« Mais quand nous-mêmes, ou un ange venu du ciel, vous annoncerait un autre Evangile que celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème. »

Saint Paul aux Galates 1, 8-10.

PRÉFACE

La vie, dit le saint homme Job, est un combat, et, dans ce combat, il est fréquent de s'entendre reprocher de manquer à la charité... Mais rarement l'objectant se demande si lui-même ne manque pas à la charité de la vérité.

Le fougueux Léon Bloy ne tombait pas dans ce travers et répondait ici avec justesse :

« Il est trop facile d'émasculer les âmes en ne leur enseignant que le précepte de chérir ses frères, au mépris de tous les autres préceptes qu'on leur cacherait. On obtient, de la sorte, une religion mollasse et poisseuse, plus redoutable par ses effets que le nihilisme même. Or, l'Évangile a des menaces et des conclusions terribles. Jésus, en vingt endroits, lance l'anathème, non sur des choses, mais sur des hommes qu'il désigne avec une effrayante précision. Il n'en donne pas moins sa vie pour tous, mais après nous avoir laissé la consigne de parler "sur les toits", comme il a parlé lui-même. C'est l'unique modèle et les chrétiens n'ont pas mieux à faire que de pratiquer ses exemples. Que penseriez-vous de la charité d'un homme qui laisserait empoisonner ses frères, de peur de ruiner, en les avertissant, la considération de l'empoisonneur ? Moi, je dis qu'à ce point de vue, la charité consiste à vociférer et que le véritable amour doit être implacable... » (Le Désespéré)

La charité, c'est le combat pour la vérité. La charité, c'est le don et le sacrifice de toutes ses forces pour la vérité et pour la justice. La charité est donc

une œuvre bénie qui consiste à défendre l'honneur de Dieu, le corps et l'âme de son prochain contre les entreprises du Démon, en clamant la vérité et en assommant l'erreur. La charité, c'est d'aimer son prochain comme Notre Seigneur Jésus-Christ nous a aimés, en donnant sa vie pour faire régner sur terre la vérité et la justice. Le Christ l'a dit formellement en répondant à Pilate qui l'interrogeait : *« Je suis né et je suis venu au monde pour rendre témoignage à la vérité ! Quiconque est pour la vérité écoute ma voix »* (Jean, 18, 37).

L'ouvrage que vous tenez entre vos mains est une œuvre de charité et de vérité. Il renferme plusieurs articles écrits entre 2013 et 2017.

Commencés pour le bulletin du prieuré saint Nicolas de la Fraternité Saint Pie X à Nancy, ils ont été continués en exil, puis achevés à l'ermitage Saint Agobard. Car entre temps, l'auteur des réflexions qui vont suivre avait été renvoyé de la Fraternité Saint Pie X pour avoir justement aimé la vérité comme il se doit, c'est-à-dire plus que tout.

Son cas n'a été qu'un épiphénomène dans l'immense tragédie que vit notre époque apocalyptique. Car aujourd'hui, le mensonge triomphe dans tous les domaines…

Quantité d'hommes et de femmes ont en effet dû supporter mille épreuves et souffrances, chacun dans sa profession, pour avoir refusé de se faire complice d'un mensonge et pour avoir simplement aimé la vérité.

C'est l'histoire de ce paysan qui dû vivre en fugitif pour avoir refusé les normes criminelles qui l'obligeaient à tuer le bio par la chimie… C'est l'histoire de ce médecin rayé de l'Ordre pour avoir dénoncé telle imposture du monde médical. C'est l'histoire de ce politologue, tel un Pierre Hillard, qui fut renvoyé

de son travail pour l'empêcher de continuer à mettre à jour le processus du mondialisme. C'est l'histoire de cet avocat persécuté pour avoir osé braver le système tout puissant. C'est l'histoire de ce petit patron écrasé pour avoir refusé la logique de Mammon… Ce fut l'histoire de cet ingénieur, M. Vanunu, qui dut subir 18 ans de prison pour avoir révélé les colossales réserves d'armes nucléaires d'Israël, secrètes à l'époque… Ce fut l'histoire de Mme van Oosterwyck-Gastuche, géniale chimiste, qui perdit tous ses crédits financiers et se vit interdire l'accès à son laboratoire le jour où elle démontra, théoriquement et expérimentalement, que toute la géochronologie, datation des sols, était fondé sur des présupposés faux… Ce fut l'histoire du professeur Robert Faurisson, dix-sept fois agressé, calomnié et persécuté pour ses recherches et conclusions historiques. Ce dernier s'exprimait, pacifiquement et pathétiquement, ainsi : *« Ce que je vous suggère seulement, c'est d'ouvrir les yeux. […] regardez comment on peut chercher à tromper les gens, et à faire dire aux mots ce qu'ils ne disent pas. […] Jamais [mes opposants] n'ont accepté le débat que j'ai proposé. Au lieu de cela, je suis couvert d'insultes et je suis traîné en justice. […] Pour moi en tant que chercheur, je ne dois faire plaisir, ou déplaisir, à personne. Je ne dois me préoccuper ni de Pierre ni de Paul. De toute façon, il faut dire la vérité. Il ne faut pas la cacher. […] Par-dessus tout, je crois qu'il faut avoir du respect pour la vérité, et pour la recherche de la vérité. C'est en tout cas mon devoir, et je crois que mon devoir, c'est le vôtre aussi. »*

Ce fut, enfin, l'histoire de ces milliers de prêtres qui, depuis Vatican II, furent persécutés en raison de leur fidélité à ce qu'ils avaient reçus : ils furent chassés de leur ministère pour fidélité à la messe de leur ordination et pour attachement à la doctrine séculaire de l'Eglise…

*

Les articles qui suivent se complètent les uns les autres et éclaireront ce problème crucial dont souffre tout catholique : *« À partir de Jean XXIII, on peut dire qu'on n'est plus dans un temps normal de l'Église. »*[1]

En effet, depuis le concile Vatican II, il y a eu une révolution dans l'Église.

Pour comprendre le Concile Vatican II, son esprit et ses réformes, il faut un minimum de repères historiques sur le libéralisme. Car : *« le problème des années soixante était d'acquérir les meilleures valeurs exprimées de deux siècles de culture "libérale". Ce sont en fait des valeurs qui, même si elles sont nées en dehors de l'Église, peuvent trouver place, épurées, corrigées, dans sa vision du monde. C'est ce qui a été fait. »*[2]

Voici donc quelques notions et événements clés.

Le Libéralisme est la pensée moderne issu des principes de 1789. Selon ces principes, l'homme est libre d'agir sans contrainte aucune et dans une autonomie totale. La dignité de l'homme résiderait dans cette liberté absolue, sans fin et sans frein.

Le Pape Pie VI a, dès 1791, condamné cette théorie, contenue dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, comme *« absurde »*, *« chimérique »* et *« contre-nature »*[3].

Cet esprit révolutionnaire de liberté et d'égalité s'est incarné dans l'esprit démocratique qui n'est que *« l'élection du père de famille par les enfants. C'est donc l'extrémité de la démence. C'est l'immolation frénétique, systématique et mille fois insensée de la Qualité par la Quantité, par conséquent la course de plus en plus enragée vers l'Inqualifiable. »*[4]

1 — Mgr Lefebvre, Ecône, Cospec 111-B, 1984.
2 — Cardinal Ratzinger, Mensuel *Jésus*, nov., 1984, p 72.
3 — Bref *Quod aliquantum* du 10 mars 1791.

« Partout la fausse liberté et la révolution s'annoncent, et je viens, proclamait Blanc de Saint-Bonnet, avec ma conscience seule, combattre la Révolution ! Fondée sur des chimères et soutenue par l'imposture, elle conduit les peuples à leur perte et l'humanité à sa fin. [...] Il n'y a que deux lois au monde : la loi de la nature, dans laquelle les espèces supérieures mangent les espèces inférieures ; la loi divine, dans laquelle les êtres supérieurs secourent les êtres faibles. Vous prendrez toujours l'une ou l'autre. Si la loi de charité voit sa source tarie en nos cœurs, la loi de l'animalité nous reprendra de vive force. En dehors du christianisme, l'homme est toujours anthropophage [...]. Dès qu'il n'est plus au sein des âmes une Vérité souveraine, produisant des croyances communes, d'où dérivent des devoirs communs, mais au contraire, des opinions individuelles, relevant de la souveraineté de chacun, il ne saurait exister aucune société de droit parmi les esprits. »

Quarante ans plus tard, malgré ces évidences, certains catholiques prétendirent qu'il était temps de faire la paix avec la Révolution. Ils essayèrent alors de concilier d'une part la pensée moderne qui idolâtre la liberté en révolte contre les droits de Dieu et de l'Église, avec d'autre part la pensée catholique qui est la parfaite soumission de tout l'ordre créé à la volonté divine. Cette prétention utopique revenait à prétendre que l'erreur d'hier, puisqu'elle triomphait, pouvait bien, quelque part, être la vérité d'aujourd'hui. Désormais, l'ambition de certains catholiques était de paraître aussi démocrates que les Jacobins les plus criminels ou les plus insensés, et cela, ô indicible misère, passait pour être le comble de l'habileté...

Le Pape Grégoire XVI, en 1832, dut intervenir pour condamner solennellement, par l'encyclique

4 — Léon Bloy, *Le Vieux de la Montagne*.

Mirari Vos, *« ce prétendu devoir qu'on a de procurer et de garantir à chacun la liberté de conscience »*. Il déclarait *« cette maxime fausse et absurde ou plutôt un délire »* et avertissait que *« cette liberté absolue et sans frein des opinions aplanit la voie pour la ruine de l'Église et de l'État. »* Enfin, il reprochait aux novateurs téméraires (le prêtre Lamennais et ses amis libéraux) de *« donner de nouveaux fondements à une institution qui ne serait plus que l'ouvrage de l'homme, en rendant l'Église toute humaine de divine qu'elle est. »*

Trente ans plus tard, ces mêmes erreurs modernes provoquèrent de nouveau une solennelle condamnation du magistère : ce fut la célèbre et salutaire encyclique de Pie IX, Quanta cura, accompagné du Syllabus, un catalogue des erreurs modernes (1864). Cette ignorance des lois de constitution et d'évolution des sociétés vers Dieu et cet aveuglement qui fait chercher les remèdes sans s'occuper des causes développèrent l'irréligion, la frénésie des jouissances, l'ignorance des lois d'ordre, de hiérarchie, de solidarité et de sacrifice.

Sept ans après le syllabus, Pie IX confia à des pèlerins français : *« Croyez-moi, le mal que je dénonce est plus terrible que la Révolution et la Commune. J'ai toujours condamné le libéralisme et je le condamnerai encore quarante fois si c'était nécessaire. »*[5]

Malgré les soins attentifs des pontifes romains, les faux principes du siècle progressèrent même chez les catholiques. Pour lutter contre les maladies sociales (misère, chômage, guerres), on prêcha les pires abandons spirituels, on encouragea les plus bas appétits matériels et, finalement, on préconisa comme remèdes la surproduction et la surconsommation... Certains chrétiens en vinrent à affirmer que seule une adaptation au monde pouvait sauver l'Église.

5 — À des pèlerins français, 18 juin 1871.

Quelques prêtres d'avant garde, le jésuite Tyrrell, le prêtre Alfred Loisy et d'autres, furent excommuniés pour leurs erreurs par le pape Pie X qui avait, dès 1907, solennellement condamné *« les doctrines modernistes »* dans l'encyclique Pascendi :

« Ce qui exige surtout que Nous parlions sans délai, c'est que, les artisans d'erreurs, il n'y a pas à les chercher aujourd'hui parmi les ennemis déclarés. Ils se cachent, et c'est un sujet d'appréhension et d'angoisse très vives, dans le sein même et au cœur de l'Église, ennemis d'autant plus redoutables qu'ils le sont moins ouvertement. Nous parlons, Vénérables Frères, d'un grand nombre de catholiques laïcs, et, ce qui est encore plus à déplorer, de prêtres, qui, sous couleur d'amour de l'Église, absolument courts de philosophie et de théologie sérieuses, imprégnés au contraire jusqu'aux moelles d'un venin d'erreur puisé chez les adversaires de la foi catholique, se posent, au mépris de toute modestie, comme rénovateurs de l'Église [...] Ces hommes-là peuvent s'étonner que Nous les rangions parmi les ennemis de l'Église. Nul ne s'en étonnera qui, mettant leurs intentions à part dont le jugement est réservé à Dieu, voudra bien examiner leurs doctrines et leur système de parole et d'action. Ennemis de l'Église, certes ils le sont, et à dire qu'elle n'en a pas de pires on ne s'écarte pas du vrai. Ce n'est pas du dehors en effet, on l'a déjà noté, c'est du dedans qu'ils trament sa ruine. Le danger réside aujourd'hui presque aux veines mêmes et aux entrailles de l'Église : leurs coups sont d'autant plus sûrs qu'ils connaissent plus intimement l'Église. Ajoutez que ce n'est point aux rameaux ou aux rejetons qu'ils ont mis la cognée, mais à la racine même, c'est-à-dire à la foi et à ses fibres les plus profondes. Puis, cette racine d'immortelle vie une fois tranchée, ils se donnent la tâche de faire circuler le virus par tout l'arbre, de telle sorte que nulle partie de la foi catholique ne reste à l'abri de leur main, et qu'ils ne s'efforcent avec soin de corrompre. Et tandis qu'ils pour-

suivent par mille chemins leur dessein néfaste, rien de si insidieux, de si perfide que leur tactique : amalgamant en eux le rationaliste et le catholique ; ils le font avec un tel raffinement d'habileté qu'ils abusent facilement les esprits mal avertis. »[6]

Démasqués, ils entrèrent sous terre mais continuèrent à travailler, à écrire, à pervertir derrière des pseudonymes. Le poison faisait son effet lentement : on continuait à désirer un mariage entre l'Église et la Révolution. La dernière solennelle mise en garde contre cette prétention sacrilège fut celle de Pie XII avec l'encyclique Humani Generis du 12 août 1950 : *« Des théologiens et des philosophes catholiques se sont aujourd'hui, tout comme aux temps apostoliques, attachés, plus qu'il ne convient aux nouveautés dans la crainte de passer pour des ignorants de tout ce que charrie un siècle de progrès scientifiques. »*

Le Pape dénonçait clairement cette *« nouvelle philosophie aberrante »*, qui *« s'est nommé existentialisme, parce que négligeant les essences immuables des choses elle n'a de souci que de l'existence de chacun »* comme *« dépassant l'idéalisme, l'immanentisme et le pragmatisme. »* Puis, il condamnait, sans les nommer, ces nouveaux théologiens[7] qui *« pour donner satisfaction aux besoins du jour, cherchaient à exprimer le dogme au moyen des notions de la philosophie moderne. [...] Pareilles nouveautés ont déjà produits des fruits empoisonnés dans toutes les parties, ou presque, de la théologie. »*

Voilà où nous en étions à la veille du concile...

Jean XXIII décida alors, presque aussitôt son élec-

---

6 — *Pascendi*, 8 septembre 1907.

7 — Étaient visés par l'encyclique, en particulier, les jésuites Teilhard de Chardin et de Lubac et les dominicains Chenu et Yves Congar. Ce deux derniers seront nommés experts au concile par Jean XXIII.

tion, de convoquer le 2e Concile du Vatican. Après trois ans de préparations, le 11 octobre 1962, dans un discours d'ouverture qui entendait définir la tâche et l'esprit de ce Concile, le ton était donné :

« Il arrive souvent que dans l'exercice quotidien de Notre ministère apostolique Nos oreilles soient offensées en apprenant ce que certains disent qui, bien qu'enflammés de zèle religieux, manquent de justesse, de jugement et de pondération dans leur façon de voir les choses. Dans la situation actuelle de la société, ils ne voient que ruines et calamités ; ils ont coutume de dire que notre époque a profondément empiré par rapport aux siècles passés ; ils se conduisent comme si l'histoire, qui est maîtresse de vie, n'avait rien à leur apprendre et comme si du temps des Conciles d'autrefois tout était parfait en ce qui concerne la doctrine chrétienne, les mœurs et la juste liberté de l'Église. Il Nous semble nécessaire de dire Notre complet désaccord avec ces prophètes de malheur, qui annoncent toujours des catastrophes, comme si le monde était près de sa fin. » (Gaudet Mater Ecclesia, 11 oct. 1962)

Mais qui sont *« ces prophètes de malheurs »* qui *« ont coutume de dire que notre époque a profondément empiré par rapport aux siècles passés »* ?

Ce sont les pontifes romains ses prédécesseurs !

C'est Grégoire XVI :

« C'est avec une profonde douleur et l'âme accablée de tristesse que nous venons à vous car nous connaissons votre zèle pour la religion et les cruelles inquiétudes que vous inspire le malheur des temps où elle est jetée. ***Nous pouvons dire en toute vérité, c'est maintenant l'heure accordée à la puissance des ténèbres*** *pour cribler, comme le froment, les enfants d'élection [...]. En voyant ôter ainsi aux hommes tout frein capable de les retenir dans les sentiers de la vérité, entraînés qu'ils sont déjà à leur perte par un naturel enclin au mal, c'est en vérité que*

nous disons qu'il est ouvert ce puits de l'abîme, d'où saint Jean vit monter une fumée qui obscurcissait le soleil et des sauterelles sortir pour la dévastation de la terre » (Mirari Vos, 1832)[8].

C'est Léon XIII :

« On peut reconnaître à bien des signes que nous commençons à subir les châtiments mérités par nos fautes. Que l'on examine l'état des sociétés modernes [...] si les factions des méchants devaient poursuivre leur marche audacieuse, s'il leur réussissait de grandir en influence et en puissance comme ils progressent en méchanceté et en inventions artificieuses, ***il serait à craindre qu'ils ne vinssent à démolir les fondements même que la nature a donné à l'édifice social.*** » (Sapientiae Christianae, 10 janvier 1890)

C'est saint Pie X, qui dès sa première encyclique, écrivait :

« Nous éprouvons une sorte de terreur à considérer les conditions funestes de l'humanité à l'heure présente. Peut-on ignorer la maladie si profonde et si grave qui travaille, en ce moment bien plus que par le passé, la société humaine et qui s'aggravant de jour en jour et la rongeant jusqu'aux mœlles, l'entraîne à sa ruine ? Cette maladie vénérables frères, vous la connaissez, c'est à l'égard de Dieu, l'abandon et l'apostasie [...] ***Qui pèse ces choses, a droit de craindre qu'une telle perversion des esprits ne soit le commencement des maux annoncés pour la fin des temps*** *[...] l'homme, avec une témérité sans nom, a usurpé la place du créateur en s'élevant au-dessus de ce qui porte le nom de Dieu, c'est là, au dire même de*

8 — La fumée dont parle l'Apocalypse (9, 2-3) désigne la doctrine hérétique qui étouffe et aveugle, empêchant le soleil, c'est-à-dire la lumière du Christ, de briller. Les sauterelles désignent, elles, les hérétiques eux-mêmes, car ils cherchent à s'élever en l'air par leurs propres forces mais ils retombent aussitôt sur terre prouvant ainsi que leur doctrine est charnelle.

l'Apôtre (II Thess. 2, 3-4), le caractère propre de l'Antéchrist. » (E Supremi Apostolatus, 4 octobre 1903)

C'est Benoît XV :

« Pour comble de malheur, la sainteté de la foi conjugale et le respect de l'autorité paternelle ont été bien atteints chez beaucoup du fait de la guerre, soit que par l'éloignement l'un des époux laissât se relâcher le lieu de ses devoirs envers l'autre, soit que, en l'absence de toute tutelle, les jeunes filles surtout fussent entraînées par leur imprudence à prendre de trop grandes libertés. ***Aussi, spectacle douloureux, les mœurs sont plus corrompues et dépravées que précédemment, et la "question sociale", comme l'on dit, en devient de jour en jour si grave que l'on peut redouter les pires catastrophes.*** *Voici, en effet, que mûrit l'idée que tous les plus dangereux fauteurs de désordre appellent de leurs vœux et dont ils escomptent la réalisation ; l'avènement d'une république universelle, basée sur les principes d'égalité absolue des hommes et de communauté des biens, d'où serait bannie toute distinction de nationalités et, qui ne reconnaîtrait ni l'autorité du père sur ses enfants, ni celle des pouvoirs publics sur les citoyens, ni celle de Dieu sur la société humaine. Mises en pratique, ces théories doivent fatalement déclencher un régime de terreur inouïe, et dès aujourd'hui une partie notable de l'Europe en fait la douloureuse expérience.* » (Motu proprio Bonum sane, 25 juillet 1920)

C'est Pie XI :

« La déchristianisation de la vie sociale et économique et sa conséquence, l'apostasie des masses laborieuses, résultent des affections désordonnées de l'âme, triste suite du péché originel qui, ayant détruit l'harmonieux équilibre des facultés, dispose les hommes à l'entraînement facile des passions mauvaises et les incite violemment à mettre les biens périssables de ce monde au-dessus des biens durables de l'ordre surnaturel. De là, cette soif insatiable des ri-

chesses et des biens temporels qui, de tout temps sans doute, a poussé l'homme a violer la loi de Dieu et à fouler aux pieds les droits du prochain, mais qui, ***dans le régime économique moderne, expose la fragilité humaine à tomber beaucoup plus fréquemment.*** *[...] Le nouveau régime économique faisant ses débuts au moment où le rationalisme se propageait et s'implanta, il en résulta une science économique séparée de la loi morale, et, par suite, libre cours fut laissé aux passions humaines ».* (Quadragesimo anno, 15 mai 1931)

C'est enfin Pie XII :

« Que la famille humaine toute entière ne s'entende pas en matière religieuse et morale et qu'elle tende à se tenir loin de la vérité, c'est bien là [...] la raison d'une douleur très vive : en tout temps certes, ***mais combien plus aujourd'hui*** *que nous voyons les coups frapper de toutes parts les principes même de la formation chrétienne. »* (Humani Generis, 12 août 1950)

Voilà ce qui *« offense les oreilles »* de Jean XXIII et qui provoque son *« complet désaccord », « comme si le monde était proche de sa fin »*...

Jean XXIII avait donc donné le ton, et le ton avait changé...

On entrait dorénavant dans un monde de dialogue, de tolérance, de paix, de fraternité, d'union, de compréhension, et de bla, blabla, blablabla...

Il convenait, en guise d'introduction, de bien réaliser ce fait révolutionnaire. Ce constat établit, nous pourrons mieux répondre à nos questions :

Quelle doit être notre attitude envers ces fauteurs de troubles, envers ces esprits révolutionnaires qu'ils soient clercs ou pas ? En quoi pouvons-nous nous dire en communion avec eux ? Que penser de ces clercs qui, par amour des belles photographies ou esclaves d'une fallacieuse communication, consentent à s'afficher en grande amitié avec les pires ennemis de l'Église ? À partir de quand faut-il les déclarer hors de notre communion ? L'exclusion de l'autre peut-elle être un devoir de la communion catholique ? La communion, dans l'Eglise catholique, est-elle une notion vide de sens ou une vérité pleine d'exigence ?

« *Quiconque aime la vérité déteste l'erreur. [...] cette détestation de l'erreur est la pierre de touche à laquelle se reconnaît l'amour de la vérité. Si vous n'aimez pas la vérité, vous pouvez jusqu'à un certain point dire que vous l'aimez et même le faire croire : mais soyez sûr qu'en ce cas vous manquerez d'horreur pour ce qui est faux, et à ce signe on reconnaîtra que vous n'aimez pas la vérité. Quand un homme qui aimait la vérité cesse de l'aimer, il ne commence pas par déclarer sa défection ; il commence par moins détester l'erreur. C'est par là qu'il se trahit.* »

Ernest Hello

DE L'AMOUR DE LA VÉRITÉ ET DE LA HAINE DE L'ERREUR

« *Je suis le chemin, la vérité et la vie; nul ne vient au Père que par moi* » disait Notre Seigneur. « *Craignez Yahweh et servez-le avec intégrité et vérité; ôtez les dieux qu'ont servis vos pères de l'autre côté du fleuve en Egypte, et servez Yahweh* » (Josué 24, 14). « *Craignez seulement Yahweh, et servez-le en vérité de tout votre cœur* » (I Sam 12, 24) Dieu est un « *Dieu de vérité* » (Ps 31, 6-7). Le diable, lui, « *n'est point demeuré dans la vérité, parce qu'il n'y a point de vérité en lui* » (Jn 8, 44).

On pourrait multiplier les citations, mais celles-ci suffisent pour nous faire comprendre une réalité importante de notre vie chrétienne : L'amour de Dieu exige la haine de l'erreur.

« *Que votre parole soit : Oui, oui ; non, non. Le reste vient du Malin* » (Mt 5, 37) ce que saint Thomas commente : « *Est est, Non non : quand nous voyons une chose être, il faut la dire telle ; mais quand une chose n'est pas il faut affirmer qu'elle n'est pas* ». Les modernes veulent bien de la première partie, mais ils ne veulent pas de la seconde. Ils disent : « *Il faut voir le positif. Il ne faut pas toujours condamner !* » Cet esprit est devenu la pensée officielle des conciliaires depuis le fameux discours de Jean XXIII, pour l'ouverture du concile Vatican II :

« *Aujourd'hui, l'Épouse du Christ préfère recourir au remède de la miséricorde, plutôt que de brandir les armes de la sévérité. Elle estime que, plutôt que de condamner,*

elle répond mieux aux besoins de notre époque en mettant davantage en valeur les richesses de sa doctrine. »

Cette volonté de ne plus condamner n'est tout simplement pas conforme à la pensée catholique. Ceci apparaîtra en pleine lumière après avoir pris connaissance de l'enseignement de la sainte Écriture et de la théologie, des saints et de divers auteurs catholiques. Nous pourrons alors conclure, à l'aide de certains enseignements de Mgr Lefebvre, et en tirer les conséquences pour notre temps[9].

9 — Les citations des trois premiers chapitres sont principalement tirées d'une conférence du Père Pierre Marie O.P., lors du congrès théologique de *SI SI NO NO* à Albano en 1994. Le thème était : Principes catholiques pour rester fidèles à l'Église en ces temps extraordinaires de crise. Cette conférence n'a rien perdu de son actualité.

I

"J'ai aimé la justice et haï l'iniquité "

1) Amour de la vérité et haine de l'erreur dans la sainte Écriture et la théologie.

Parce que Dieu aime le bien qu'il est lui-même, il a en haine le mal qui s'oppose à lui-même, et d'abord le mal du péché et de l'erreur. « *Tu aimes la justice et tu hais l'iniquité* » Ps 44, 8. « *Tu hais tous les artisans d'iniquité. Tu fais périr les menteurs* » Ps 5, 7.

Le fidèle doit imiter Dieu et haïr à son tour le mal et l'erreur. « *Vous qui aimez Yahweh, haïssez le mal* » Ps 96, 10. « *Ne dois-je pas, Yahweh, haïr ceux qui te haïssent, avoir en horreur ceux qui s'élèvent contre toi ?* » Ps 138, 21. « *Je hais l'assemblée de ceux qui font le mal, je ne siège pas avec les méchants* » Ps 25, 5.

L'Ecriture anathématise souvent les ennemis de Dieu qui outrageaient ouvertement le Seigneur, ses commandements, ses institutions et contre lesquels il est impossible de ne pas s'indigner, pour peu qu'on fût attaché à Dieu et à ses intérêts. « *Tu hais tous les artisans d'iniquité* » dit le psalmiste. Saint Thomas explique comment il faut comprendre cette haine de Dieu pour les pécheurs :

« *Par leur nature, qu'ils tiennent de Dieu, ils sont*

capables de la béatitude. [...] c'est pourquoi, selon leur nature, il faut les aimer de charité. Mais leur faute est contraire à Dieu, et elle est un obstacle à la béatitude. ***Aussi, selon leur faute qui les oppose à Dieu, ils méritent d'être haïs, quels qu'ils soient, fussent-ils père, mère ou proches, comme on le voit en saint Luc*** *(14, 26). Car nous devons haïr les pécheurs en tant qu'ils sont tels, et les aimer en tant qu'ils sont des hommes capables de la béatitude. C'est là véritablement les aimer de charité, à cause de Dieu* » (II-II q. 25 a. 6, corpus) ; « *Le fait de haïr dans notre frère le péché et le défaut de bien, cela relève de l'amour du prochain : c'est pour la même raison que nous lui voulons du bien et que nous haïssons son mal.* » (II-II q. 34, a. 3)

Cet amour du pécheur et cette haine du péché incluent le devoir de combattre le mal et l'erreur, et donc parfois la personne qui les répand. C'est pourquoi saint Thomas dit que nous devons haïr le pécheur en tant que pécheur.

« *Selon la nature et les affinités que nous avons avec nos parents, nous sommes tenus de les honorer. C'est le commandement de Dieu, comme le montre le livre de l'Exode (20, 12). Mais nous devons les haïr selon qu'ils sont pour nous un obstacle dans notre montée vers la perfection de la justice divine.* » (II-II 34, a. 3 ad 1)

Aimer une chose et haïr son contraire relèvent d'un même principe et d'une même raison. L'amour d'une chose cause la haine de son contraire et toute haine est causée par l'amour (Ia IIae q. 29, a. 2). L'Ecriture appelle cette haine fruit du vrai amour : une haine parfaite : « *Je les haïssais d'une haine parfaite.* » (Ps 139, 22)

Cette haine parfaite nous poussera à la correction du pécheur, nous dit saint Thomas. Ce qui relève tantôt de la charité et tantôt de la justice : Si on le corrige en tant que le péché est le mal du pécheur, c'est un acte de la charité fraternelle. Mais si on le corrige

parce que le péché nuit à autrui ou au bien commun, c'est un acte de justice. (II-II q. 33, a. 1)

Si nous n'avons pas tous autorité pour exercer une coercition sur le pécheur et ainsi faire acte de justice, nous pouvons tous exercer la correction fraternelle et ainsi faire acte de miséricorde. Selon les circonstances, cette charité peut être un devoir, surtout pour les péchés les plus graves et pour la défense de la foi et même quand le prochain nous est supérieur. L'exemple de saint Paul résistant publiquement à Pierre est là pour l'illustrer (Gal. 2, 11). Cette vitalité de la foi est nécessaire pour toute vie intérieure et surnaturelle digne de ce nom.

« *L'habitus de la foi nous est utile pour deux choses, écrit saint Thomas dans son commentaire des Sentences : pour croire ce qu'il faut croire et pour repousser ce qu'il ne faut pas croire. L'homme peut faire la première chose par sa seule estimation, sans l'aide de l'habitus infus ; mais pas la seconde, à savoir être incliné à telle vérité plutôt qu'à telle autre : cela ne peut venir que de l'habitus infus. C'est ce discernement qui fait que nous ne croyons pas à tout esprit ; et ce discernement n'étant pas dans l'hérétique, cela manifeste qu'il n'a plus l'habitus de foi. S'il croit à certaine vérité à croire, cela vient de la raison humaine : s'il était incliné à cela par l'habitus de foi, il repousserait ce qui est contraire à la foi, de même que tout habitus repousse ce qui est contraire à cet habitus* » (3 Sent, disc. 23, q. 3, art. 3).

Si on reconnaît donc principalement un hérétique au fait qu'il ne repousse pas l'erreur, on reconnaîtra le vrai catholique au fait qu'il combat l'erreur avec énergie. Point d'amour parfait sans une haine parfaite, c'est-à-dire sans la volonté de se séparer du mal, de le combattre et, si on a autorité, de le punir !

Notre Seigneur donne lui-même cet exemple dans sa prière sacerdotale la veille de sa mort. Il parle d'abord de l'Amour du Père : « *Je vous ai glorifié sur la*

terre, j'ai achevé l'œuvre que vous m'avez donnée à faire ». Puis de l'amour de ceux que le Père aime : *« J'ai manifesté votre nom aux hommes que vous m'avez donnés du milieu du monde. Ils étaient à vous, et vous me les avez donnés : et ils ont gardé votre parole. »* Ensuite, il parle de sa haine pour ceux qui n'ont pas cru que le Père l'avait envoyé : *« Je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que vous m'avez donnés; parce qu'ils sont à vous. »* Et cette haine est logiquement réciproque : *« Je leur ai donné votre parole, et le monde les a haïs, parce qu'ils ne sont pas du monde, comme moi-même je ne suis pas du monde. Je ne vous demande pas de les ôter du monde, mais de les garder du mal. Sanctifiez-les dans la vérité. [...] je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés en vérité. »* (Jean, chapitre 17)

2) Amour de la vérité et haine de l'erreur chez les saints.

Pour saint Augustin, *« il faut aimer les hommes en sorte de ne pas aimer leurs erreurs ».* Certes, mais jusqu'où devra aller notre amour des hommes et notre haine de l'erreur ?

Saint Jérôme, pour sauvegarder l'intégrité de la foi, n'hésitait pas à se jeter en des polémiques véhémentes. Il se faisait une gloire d'avoir *« mis tout son zèle à faire des ennemis de l'Église ses ennemis personnels. »* Dans une lettre à Rufin, il écrivait : *« Il est un point sur lequel je ne pourrai être d'accord avec toi : épargner les hérétiques, ne pas me montrer catholique. »*[10]

Dans la Somme théologique, l'exposition des erreurs et leur réfutation prennent autant de place, sinon davantage, que l'exposition de la vérité. Saint

10 — Benoît XV, *Spiritus Paraclitus.*

Thomas, dans un opuscule, déclarait : *« c'est par la résistance aux contradicteurs que la voie vers la vérité est le mieux ouverte et celle vers l'erreur le mieux fermée »*[11].

Saint Vincent de Paul, dans ses Entretiens, mettait en garde contre *« ces pauvres prédicateurs qui s'arrêtent à de belles conceptions », « qui ne regardent pas avant toutes choses le profit de leur auditoire ; bien qu'ils voient l'ennemi, ils ne sonnent mot ; ils vous chantent des airs de plaisance, au lieu de crier avec la trompette : "voilà l'ennemi, sauvons-nous !" [...] Malheur à celui là, s'il ne crie pas tant qu'il peut ! »*

Saint Louis-Marie Grignion de Monfort, rappelant que les *« cruelles persécutions du diable augmenteront tous les jours jusqu'au règne de l'Antéchrist »*, notait :

« Dieu a mis une inimitié, non seulement entre Marie et le démon, mais entre la race de la sainte Vierge et la race du démon : c'est-à-dire que Dieu a mis des inimitiés, des antipathies et haines secrètes entre les vrais enfants et serviteurs de la sainte Vierge et les enfants et esclaves du diable ; ils ne s'aiment point mutuellement, ils n'ont point de correspondance intérieure les uns avec les autres. » (Traité de la vraie dévotion, § 51-59)

Don Felix Sarda y Salvany, dans son livre Le libéralisme est un péché, fait de précieuses remarques sur la charité de la vérité des saints pères et des docteurs de l'Église[12]. Les libéraux, remarque-t-il, ces hommes qui préfèrent les caprices de la volonté aux exigences de la raison n'aiment pas la discussion des principes, de peur de subir une irrémédiable défaite. Ils préfèrent accuser sans cesse les catholiques de manquer à la charité dans les formes de leur propagande. Le père bénédictin rappelait quelques principes de morale à

11 — Contra pestiferam doctrinani retrahentium hommes a religionis ingressu.

12 — *Le libéralisme est un péché*, ch. 22, 23 & 27.

ce sujet :

1°) Le catholique peut traiter ouvertement son adversaire de libéral, s'il l'est en effet : *« dire ce que tout le monde sait n'est pas une injure »*.

2°) Étant donné que le libéralisme est une chose mauvaise, appeler mauvais les défenseurs publics et conscients du libéralisme, n'est pas un manque de charité.

« Parcourez la collection des auteurs ecclésiastiques, vous y verrez comment les apôtres ont traité les premiers hérésiarques, comment les saints pères, les controversistes modernes et l'Église elle-même dans son langage officiel, les ont imités. ***Il n'y a donc aucune faute contre la charité à nommer le mal "mal", "méchants" les auteurs, fauteurs et disciples du mal. Le loup a toujours été appelé loup tout court, et jamais en l'appelant ainsi on n'a cru faire tort au troupeau et à son maître.*** *»*

3°) Si la propagande du bien et la nécessité d'attaquer le mal exigent l'emploi de termes vigoureux contre les erreurs et leurs propagateurs, cet emploi n'a rien de contraire à la charité. Il faut rendre le mal détestable et odieux. Or, on n'obtient pas ce résultat sans montrer les dangers du mal, sans dire combien il est pervers, haïssable et méprisable. L'art oratoire chrétien de tous les siècles autorise l'emploi des figures de rhétorique les plus violentes contre l'impiété. Dans les écrits des grands athlètes du christianisme, l'usage de l'ironie, de l'imprécation, de l'exécration, des épithètes écrasantes est continuel. Ici l'unique loi doit être l'opportunité et la vérité. Être passionné n'est pas répréhensible quand on l'est par la sainte ardeur de la vérité.

« Saint Jean-Baptiste commença par appeler les Pharisiens : "race de vipères". Jésus-Christ Notre-Seigneur leur lance les épithètes "d'hypocrites, de sépulcres blanchis, de génération perverse et adultère" sans croire pour cela souiller la sainteté de sa prédication. Saint Paul disait des schismatiques de Crète qu'ils étaient des "menteurs, de mauvaises bêtes, des ventrus fainéants" et appelait Elymas le magicien "séducteur, fourbe, fils du diable, ennemi de toute vérité et de toute justice" [...]. Saint Jérôme discutant avec l'hérétique Vigilance, qui niait l'excellence de la virginité et du jeûne, lui jette à la face son ancienne profession de cabaretier et lui demande avec son enjouement ordinaire s'il parle ainsi : "Pour ne point porter atteinte au débit de son cabaret." Grand Dieu ! Quels cris aurait jetés un critique libéral, si un de nos controversistes avait écrit de la sorte contre un hérétique du jour ! »[13]

Saint Jean Chrysostome fit une invective très agressive contre Eutrope. Saint Augustin traita de *« trompeur, de menteur, d'esprit faux, de calomniateur et d'imbécile »* Julien. Ce n'est pas autrement que s'exprimèrent saint Fulgence, saint Prosper, le pape saint Sirice, saint Ambroise, saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Hilaire, saint Athanase, saint Alexandre d'Alexandrie, les martyrs Corneille et Cyprien, Justin, Athénagore, Irénée, Polycarpe, Ignace d'Antioche, Clément, tous les pères enfin, qui dans les plus beaux temps de l'Église se distinguèrent par leur héroïque charité.

Le doux saint Bernard s'adressant à Arnaud de Brescia, le grand agitateur libéral de son temps, le nommait *« séducteur, scorpion, loup cruel »*. Le pacifique saint Thomas d'Aquin oubliant le calme de ses froids syllogismes lançait contre Guilhaume de Saint-Amour et ses disciples les apostrophes d'*« Ennemis de Dieu, ministres du diable, membres de l'antéchrist, ignorants, pervers, réprouvés. »* Le séraphique saint Bonaventure

13 — *Le libéralisme est un péché.*

usait, contre Gérald, des épithètes *« d'impudent, de calomniateur, d'impie, de fou, de triple sot, d'imposteur, de malfaiteur, de perfide et d'insensé »*. Le délicat saint François de Sales déclarait dans son Introduction à la vie dévote : *« Les ennemis déclarés de Dieu et de l'Église doivent être blâmés et censurés avec toute la force possible. La charité oblige à crier au loup, quand un loup s'est glissé au milieu du troupeau et même en quelque lieu qu'on le rencontre. »*

Les saints pères n'hésitaient pas à combattre l'erreur en discréditant la personne qui la soutenait. Ainsi quand saint Jean Chrysostome veut réfuter le judaïsme, il écrit huit discours Advervus Judeos c'est-à-dire contre les juifs.

« Oui, non-seulement cela convient, mais encore cela est indispensable et méritoire devant Dieu et devant la société. […] les idées ne se soutiennent en aucun cas par elles-mêmes, elles ne se répandent ni ne se propagent de leur seul fait […]. Les auteurs et les propagateurs de doctrines hérétiques sont des soldats aux armes chargées de projectiles empoisonnés. Leurs armes sont le livre, le journal, le discours public, l'influence personnelle. […] la première chose à faire, la plus efficace, c'est de démonter le tireur. Ainsi donc il convient d'enlever toute autorité et tout crédit au livre, au journal et au discours de l'ennemi, mais il convient aussi, en certains cas, d'en faire autant pour sa personne, oui, pour sa personne qui est incontestablement l'élément principal du combat. Il est donc licite en certains cas de révéler au public ses infamies, de ridiculiser ses habitudes, de traîner son nom dans la boue. ***Oui, lecteur, cela est permis, permis en prose, en vers, en caricature, sur un ton sérieux ou badin, par tous les moyens et procédés que l'avenir pourra inventer. Il importe seulement de ne pas mettre le mensonge au service de la justice. Les pères que nous avons déjà cités fournissent la preuve***

de cette thèse. *Les titres mêmes de leurs ouvrages disent hautement que dans leurs luttes avec les hérésies, leurs premiers coups furent dirigés contre les hérésiarques. Les œuvres de saint Augustin portent presque toutes en tête le nom de l'auteur de l'hérésie qu'elles combattent : Contra Fortunatum manichaeum ; Adversus Adamanctum ; Contra Felicem ; Contra Secundinum ; Quis fuerit Petilianus ; De gestis Pelagii ; Quis fuerit Julianus, etc. De telle sorte que la majeure partie de la polémique du grand docteur fut personnelle, agressive, biographique, pour ainsi dire, autant que doctrinale, luttant corps à corps avec l'hérétique non moins qu'avec l'hérésie. Ce que nous disons de saint Augustin, nous pourrions le dire de tous les saints pères. »*[14]

C'est donc ainsi qu'*« il faut aimer les hommes en sorte de ne pas aimer leurs erreurs »*.

3) Amour de la vérité et haine de l'erreur chez divers auteurs catholiques

Suivant le jugement du monde et celui des chrétiens mondains, cette haine de l'hérésie est exagération, aigreur, indiscrétion, elle est immodérée, déraisonnable, exigeante, bigote, intolérante, étroite, stupide, immorale. Que pouvons-nous dire pour la défendre ? Rien qu'ils puissent comprendre. […] L'opinion doucereuse de certaines bonnes gens sans discernement spirituel adopte aussi les vues du monde, et nous condamne ; car la timide bonté a une assurance et un semblant de douceur qui sont loin de Dieu, […]. On ne peut guère, en jouissant du plein usage de ses sens, s'attacher à prouver au monde, à l'ennemi de Dieu, qu'une haine complète et catholique de l'hérésie est le fait d'un esprit droit. Nous

14 — *Le libéralisme est un péché.*

pourrions aussi bien chercher à forcer un aveugle à juger d'une question de couleurs. L'amour divin nous place dans un cercle différent de vie, de motifs, de principes, qui non seulement n'est pas celui du monde, mais qui est en inimitié directe avec lui » (Père Faber, Le Pied de la Croix).

La charité étant une chose sublime et la réalité par excellence, l'abus de la charité et le mauvais usage de son nom seront la pire des choses.

« *On tourne le nom de la charité contre la lumière, toutes les fois qu'au lieu d'écraser l'erreur, on pactise avec elle, sous prétexte de ménager les hommes. On tourne le nom de la charité contre la lumière, toutes les fois qu'on se sert d'elle pour faiblir dans l'exécration du mal. En général, l'homme aime à faiblir. La défaillance a quelque chose d'agréable pour la nature déchue ; de plus, l'absence d'horreur pour l'erreur, pour le mal, pour l'enfer, pour le démon, cette absence semble devenir une excuse pour le mal qu'on porte en soi. Quand on déteste moins le mal en l'autre, on se prépare peut-être un moyen de s'excuser celui qu'on caresse dans son âme. […] La charité, l'amour envers Dieu exige, suppose, implique, ordonne la haine envers l'ennemi de Dieu. Dans l'ordre humain, l'amitié ne se mesure pas si bien à la vivacité de la tendresse qu'à la sympathie vis-à-vis de la souffrance. […] Si votre ami est victime, dans sa personne ou dans son honneur, d'un accident, d'un attentat quelconque et que vous sentiez faiblement son mal, vous n'êtes plus son ami. […] La mesure de l'amour est dans l'exécration qu'on a pour la chose ennemie de l'ami. […]* ***Celui qui transige avec l'erreur, celui-là ne connaît pas l'amour dans sa plénitude et dans sa force souveraine.*** »

« *Après une longue guerre, quand on n'en peut plus, on a souvent vu les rois, lassés de combattre, se céder les uns aux autres telle ou telle place forte. Ce sont là des concessions qui fournissent les moyens d'en finir avec le canon. Mais on ne traite pas les vérités comme on traite les places fortes. Quand il s'agit de faire la paix, en esprit et en vérité, c'est la conversion qu'il faut et non l'accommodement. […] La paix apparente est aussi contraire à la charité qu'à la justice, car elle creuse un abîme là où il y avait un fossé. La charité veut toujours la lumière, et la lumière évite jusqu'à l'ombre d'un compromis. Toute beauté est une plénitude. […] Que dirait-on d'un médecin qui, par charité, ménagerait la maladie de son client ? […] C'est le crime du dix neuvième siècle que de ne pas haïr le mal, et de lui faire des propositions. Il n'y a qu'une proposition à lui faire, c'est de disparaître. Tout arrangement conclu avec lui ressemble non pas même à son triomphe partiel, mais à son triomphe complet, car* ***le mal ne demande pas toujours à chasser le bien ; il demande la permission de cohabiter avec lui.*** *Un instinct secret l'avertit qu'en demandant quelque chose, il demande tout.* »[15]

L'abbé Berto, théologien de Mgr Lefebvre au concile, répondait aux accusations de « *rudesse du ton peu charitable* » qu'il aurait utilisée dans un de ses articles :

« *Sur ce point, je ne vous concède rien. Si la charité est ce que vous dites, il faut déchirer des pages entières de l'Évangile, depuis la paille et la poutre des "hypocrites", jusqu'à la clef de la science que les "conducteurs d'aveugles et d'insensés" gardent dans leur poche, pour finir par "race de vipères". Ou bien avez-vous deux poids et deux mesures ? […] Vous vous scandalisez de rencontrer de l'invective*[16] *dans une publication qui s'intitule catholique.* ***C'est tout simplement que l'invective est catholique, à preuve l'Évangile, à preuve non seulement les onze volumes de saint Jérôme dans Migne,***

15 — Ernest Hello, *L'homme*, 40e éd., Perrin, 1941, pp. 214-215 & pp. 80-85.

16 — Invective : Discours injurieux, expression injurieuse (parole qui cause du tort, du dommage) contre quelque personne ou contre quelque chose. (Littré)

***mais cent autres tomes de la Patrologie.** Elle n'est donc pas d'elle-même et dans tous les cas, contraire à la charité. [...] Vraiment « l'Évangile ne parle que de charité » ? À merveille, et j'en demeure d'accord ; pourtant il contient des invectives, donc les invectives ne sont pas, de soi, contraires à la charité de l'Évangile. Et quant à une charité qui ne serait pas celle de l'Évangile, je me moque bien d'en manquer.*

« Je maintiens donc absolument mon droit à l'invective ; je repousse absolument le reproche de charité, fondé sur le seul usage de l'invective ; je dis que ce reproche procède d'une erreur sur la nature même de la charité. On peut certes manquer de charité dans l'invective, et j'ai pu avoir ce malheur ; mais on peut aussi manquer de charité dans la douceur, et condamner l'invective au nom de la charité, n'est pas selon la charité telle que l'Évangile du très doux et du très terrible Seigneur Jésus nous en livre la notion et nous en montre la pratique.

« [...] Interdire au prêtre, parce qu'il est prêtre, l'invective, c'est accepter une image conventionnelle et artificielle du prêtre, qui a son origine ailleurs que dans l'Évangile et dans l'Église, étant l'image mondaine du prêtre ou plutôt sa caricature, bénisseuse, onctueuse, efféminée. Je ne veux pas ressembler à cette caricature dégradante ; je veux garder, à portée de ma main, le fouet dont s'est servi le souverain prêtre, seul vrai modèle des prêtres ministériels. J'ai pu user peu charitablement de ce fouet charitable, peu évangéliquement de ce fouet évangélique, peu sacerdotalement de ce fouet sacerdotal : mais il est charitable, mais il est évangélique, il est sacerdotal [...]. Il est vrai, ce sont des prêtres, des religieux que je rencontre parfois sur mon chemin. Mais s'ils font une œuvre néfaste, la charité me commande-t-elle de la laisser accomplir, parce qu'ils sont prêtres et religieux ? Elle me commande au contraire d'empêcher que leur caractère ne protège leurs entreprises. [...] la charité qui m'oblige à les aimer comme mon prochain,

me fait un devoir de les haïr, "perfecto odio", comme publicistes, si leur théologie est inexacte, si leur pastorale est funeste, si leur style est ridicule, si leur jugement est faux, si leur goût est sophistiqué, s'ils ratiocinent contre le bon sens, s'ils embrouillent l'univoque et l'analogue, la géométrie et la finesse, l'essentiel et l'existentiel, surtout enfin s'ils ont gagné une audience assez large pour semer le désarroi dans beaucoup d'esprits, pour déranger un grand nombre de têtes faibles. (Le Chardonnet n°42, décembre 1988).

Le libéral ne veut pas de polémique ! Derrière ce faux pacifisme se cache le pire des sectarismes[17].

« Pas de polémique... mais gare à quiconque se permettra de penser (en le disant) autrement que nous. Vous pouvez (disent-ils) exprimer toutes vos opinions, mais... pas de polémique. Vous pouvez exprimer (disent-ils) une opinion différente de la nôtre, mais... pas de polémique. Vous pouvez essayer (disent-ils) de démontrer que vous avez raison contre nous... mais pas de polémique.

« - Mais qu'est-ce donc que la polémique ? Personne ne veut le dire, personne peut-être n'en sait rien. [...] Et c'est très commode, car cela permettra, permet depuis longtemps de pouvoir tuer sans recevoir de coups... de pouvoir étouffer les âmes sous l'erreur sans entendre crier les victimes. On leur a dit : pas de polémique... défendez-vous, mais ne frappez pas, ne criez pas, ne bougez pas... et surtout pas d'armes à la main... pas de polémique. Et dire qu'après la vérité, il n'y a rien de plus beau au monde que la polémique... cette lutte spirituelle contre l'erreur et le mensonge avec les seules armes de l'esprit dans le don de tout son être... Combattre pour la vérité avec toute son âme. Jésus s'est incarné pour inaugurer la "polémique chrétienne"

17 — Louis Veuillot l'avait déjà remarqué *« pas plus sectaire qu'un libéral »* : *« Le libéralisme est une maladie qui se manifeste par une absence d'horreur pour l'hérésie, par une perpétuelle complaisance envers l'erreur, par un certain goût des pièges qu'elle tend et, souvent, par un certain empressement à s'y laisser prendre ».* (*Mélanges*, 3e série, t. 3).

contre le "monde" et contre Satan. Saint Paul, premier patron des polémistes... "argue, obsecra, increpa"... "J'ai combattu le bon combat...".

« - Mais la polémique divise les âmes.

« Non, monsieur, ***ce n'est pas le combat qui divise, mais l'erreur.*** *[...] La polémique est finalement le seul moyen de savoir où est la division, entre qui et pourquoi. »*[18]

18 — Père Jacques Michel cit. dans *Le Chardonnet* n°43, janv-fév 1989.

II
Loup sous peau de brebis

4) Avons-nous de la haine envers "la liberté religieuse" ?

Outre les citations des saints et des docteurs, les enseignements de l'histoire nous seront utiles.

Les exemples historiques de compromissions avec le mal qui ont donné des fruits amers ne manquent point. Pensons aux semi-ariens qui ont fait traîner en longueur l'arianisme pendant des siècles, aux semi-pélagiens qui ont empoisonné la vie spirituelle. Le concordat de Pie VII n'a-t-il pas sauvé la Révolution au dire même de Napoléon ? Le ralliement de Léon XIII n'a-t-il pas désarmé la résistance catholique qui combattait la République maçonnique ? La condamnation de l'Action Française par Pie XI, malgré sa réhabilitation sous Pie XII, n'a-t-elle pas décapité l'élite contre-révolutionnaire de France ?

« Chacun de ces événements historiques mériterait d'être étudié en détail, et sans doute le jugement définitif n'est pas toujours aisé. Mais il reste quand même un principe général qu'on peut dégager sans craindre de se tromper : ***tout compromis avec l'erreur entraîne la ruine.*** *Si ce compromis est le fait d'une trahison, cette*

ruine sera le juste châtiment de Dieu. S'il est le fruit d'une imprudence, mais que l'âme reste droite, il entraînera des inquiétudes, une perte de force, d'où des échecs qui seront des avertissements de Dieu pour revenir à l'affirmation tranquille de la vérité. » (Père Pierre Marie O.P.)

Les pasteurs vigilants savent que pour sauvegarder la vérité, il faut pourchasser l'erreur. Le pape Pie IX, en 1864, condamnait 80 propositions dans le Syllabus. En 1907, le pape saint Pie X condamnait 65 erreurs modernistes dans le décret Lamentabili. En 1953, Mgr de Castro-Mayer publiait un Catéchisme des vérités opportunes qui s'opposaient aux erreurs contemporaines. En 1983, Mgr Lefebvre et Mgr de Castro-Mayer faisaient la liste des principales erreurs qui se répandaient dans l'Église, demandant à Jean-Paul II, dans une lettre publique, de les condamner. En 1985, ils firent cette solennelle mise en garde à celui qui se voulait être le successeur de Pierre :

« Le changement opéré dans l'Église dans les années soixante s'est concrétisé et affirmé dans le Concile par la ***"Déclaration sur la Liberté Religieuse"*** *: accordant à l'homme le droit naturel d'être exempt de la coaction que lui impose la loi divine d'adhérer à la Foi catholique pour être sauvé […]. De cette Déclaration sur la Liberté religieuse découle comme d'une source empoisonnée : »*

« 1° L'indifférentisme religieux des états, même catholiques, réalisé depuis 20 ans à l'instigation du Saint Siège. »

« 2° L'œcuménisme poursuivi sans relâche par Vous-même et par le Vatican, œcuménisme condamné par le Magistère de l'Église et en particulier l'Encyclique Mortalium animos de Pie XI. »

« 3° Toutes les réformes accomplies depuis 20 ans dans l'Église pour complaire aux hérétiques, aux schismatiques, aux fausses religions et aux ennemis déclarés de l'Église tels que les Juifs, les communistes et les francs-maçons. »

« 4° Cette libération de la coaction de la Loi divine en matière religieuse […] ruine toute autorité dans tous les domaines, spécialement dans celui de la moralité. Nous n'avons cessé de protester au Concile et depuis le Concile contre le scandale inconcevable de cette fausse liberté religieuse, […] nous appuyant sur les documents les plus solennels du Magistère de l'Église […]. C'est pourquoi, si le prochain Synode ne retourne pas au Magistère traditionnel de l'Église en matière de liberté religieuse, mais confirme cette grave erreur, source d'hérésies, ***nous serons en droit de penser que les membres du Synode ne professent plus la Foi catholique.*** *[…] Si le Synode, sous Votre autorité, persévère dans cette orientation, Vous ne serez plus le Bon Pasteur. »*

Bossuet au sujet de *« la condescendance chrétienne »*, faisait remarquer qu'elle devait *« être dans la charité, et non pas dans la vérité ; il faut que la charité compatisse, et non pas que la vérité se relâche. »*[19]

Et Don Felix Sarda y Salvany faisait remarquer que *« la différence essentielle qui existe entre notre manière de voir et celle des libéraux, consiste en ce qu'ils considèrent les apôtres de l'erreur comme de simples citoyens libres, usant de leur plein droit lorsqu'ils opinent en matière de religion autrement que nous. Par suite ils se croient tenus de respecter l'opinion de chacun et de n'y contredire que dans les termes d'une discussion libre. Nous autres, au contraire, nous voyons en eux les ennemis déclarés de la foi que nous sommes obligés de défendre. »*

Bourdaloue remarquait que la désolation du christianisme était venue dans tous les temps beaucoup moins des peuples que de ceux qui devaient les conduire. En 1846, Notre Dame de la Salette prophétisait : *« Les chefs, les conducteurs du peuple de Dieu ont*

19 — , 3e sermon pour le dimanche de la Passion, 3e point.

négligé la prière et la pénitence, et le démon a obscurci leurs intelligences ; ils sont devenus ces étoiles errantes que le vieux diable traînera avec sa queue pour les faire périr ».

Des exemples d'aveuglement chez les *« conducteurs du peuple de Dieu »*, on en a toutes les semaines ! Le cardinal Barbarin attaquait d'un côté le projet républicain de "mariage" gay mais, comme s'il avait peur d'avoir été trop loin et d'avoir offensé "Dame Liberté", il précisait aussitôt qu'*« à l'intérieur de l'Église, beaucoup d'homosexuels ont laissé un héritage extraordinaire »* (sic !). L'évêque de Saint-Dié des Vosges, quant à lui, lors de l'inauguration de la nouvelle mosquée d'Epinal, déclarait : *« Enfin cette communauté peut exercer son culte de façon digne et belle. »* (sic !) (Rivarol, n° 3061, 21/9/2012). Le cardinal Tauran, président du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, sur Radio Vatican, le 18 octobre 2012, précisait la position du Saint-Siège face à l'islam. Au sujet du *« dialogue de l'altérité »*, il déclarait : *« Celui qui a une autre manière de croire que moi n'est pas fatalement un ennemi [...], il est un pèlerin de la vérité »* et au sujet du *« défi du pluralisme »* : *« Celui-ci n'est pas totalement négatif. Nous croyons que Dieu est à l'œuvre dans chaque homme. Nous croyons qu'il y a des parcelles de vérité qui se trouvent dans les autres religions... »*[20]

20 — On se montre plein d'indulgence envers les impies, on les traite honorablement en public, on montre une telle déférence pour les persécuteurs qu'on est en droit de se demander si le soir du Golgotha ces prélats n'auraient pas assisté à un banquet offert par Pilate. L'abbé Combe note dans son journal au 21 décembre 1902 : *« Je parlai à Mélanie [de la Salette] du R.P. abbé de Sept-Fonds qui en faisant d'aimables visites à Clémenceau, a obtenu de cet impie la promesse que ses religieux ne seront pas expulsés. Je fus étonné qu'elle en sache plus que moi. "Notre Seigneur, me répondit-elle, est très mécontent qu'il se soit abaissé devant cet ennemi de Dieu. Ces religieux seront chassés plus tard et punis à cause de leur abbé." Et l'abbé Combe terminait ces notes ce jour-là : « Notre Seigneur qui veut l'humilité devant Lui, veut la fierté devant ses ennemis, parce qu'il est assez puissant pour tout arranger. »*

A la racine du libéralisme on trouve donc un manque de courage pour condamner l'erreur. Et le libéralisme a pénétré officiellement dans l'Église le jour où on a adopté le droit à liberté religieuse.

Il s'agit là de l'erreur fondamentale du concile, de l'erreur la plus grave. Si on admet la liberté religieuse, il est clair qu'on doit s'adapter à la situation de pluralisme religieux et tâcher de vivre en bonne entente avec les autres religions, et c'est le rôle de l'œcuménisme. De même si on admet la liberté religieuse, il faut adopter une forme de gouvernement qui favorise la liberté, et ce sera le rôle de la collégialité, qui n'est autre chose que l'introduction de la démocratie dans l'Église. On sait que les ennemis de la religion ont bien compris depuis plus de deux siècles que l'instauration de la liberté religieuse était le moyen le plus efficace pour la destruction de la foi catholique. Ils l'ont imposée lors de la Révolution dite française et les diverses tentatives de restauration n'ont pas osé remettre en cause cette liberté. On sait aussi que la franc-maçonnerie juive (B'naï Brith) a manœuvré, grâce au cardinal Béa, pour que l'Église adopte cette doctrine de la liberté religieuse au concile.

Jean-Paul II, au nom de Vatican II, a fait l'éloge de l'article 18e de la déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies[21] qui affirme : *« Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seul ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites. »* À la réunion inter-religieuse du Vatican, en 1994, Jean-Paul II déclarait : *« La liberté*

21 — Allocution aux évêques de l'Inde en visite *«ad limina»*, 23 juin 1979.

religieuse est la pierre angulaire de toutes les libertés. »

Or ce cri de ralliement de la société moderne de « *Vive la liberté* » n'est autre que le cri de révolte du grand ennemi de Dieu et des hommes. L'Église, par sa pratique multi-séculaire de coercition vis-à-vis de l'erreur religieuse, a montré que les fausses religions n'ont aucun droit. La liberté proclamée à la révolution, et en particulier la liberté religieuse, c'est l'étendard de Satan. Et c'est avec une infinie tristesse que nous constatons que les évêques qui devraient guider le troupeau dans les pâturages évangéliques sont des défenseurs de cette liberté religieuse qui sert admirablement les plans du démon.

Jean-Paul II a favorisé l'hérésie moderne des droits de l'homme, et malgré la profession de telles erreurs Benoît XVI a prétendu le béatifier et François le canoniser.

« *C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner que nous n'arrivions pas à nous entendre avec Rome. Ce ne sera pas possible tant que Rome ne reviendra pas à la foi dans le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ, tant qu'elle donnera l'impression que toutes les religions sont bonnes.* »[22]

5) Amour de la vérité et haine de l'erreur chez Mgr Lefebvre

Nous avons vu qu'à la racine du libéralisme on trouve un manque de courage pour condamner l'erreur. Le libéralisme a pénétré officiellement dans l'Église par le droit à la liberté religieuse. Mgr Lefebvre n'a pas ménagé sa peine pour lutter contre cette erreur fondamentale

22 — Mgr Marcel Lefebvre *"Le Libéralisme"*, Sierre (Suisse) le 27.11.1988.

du concile. Parmi ses nombreuses conférences, celle donnée à Annecy le 27 septembre 1987 mérite une attention particulière.

Pour Mgr Lefebvre, les « *textes du Concile* » viennent du « *problème du libéralisme* ». Il remarquait que la crise évoluait de « *manière toujours plus grave et tragique* » mais que « *les raisons profondes de notre combat* » étaient « *assez délicates à définir et à saisir pour des personnes qui ne sont pas accoutumées au langage philosophique ou théologique.* » Pour pallier à cette difficulté Mgr Lefebvre a écrit un livre : « *Ils L'ont découronné* ».

« *Je pense que le titre lui-même est suffisamment significatif : "Ils L'ont découronné". Qui, "ils" ? : Les hommes d'Église . Mesdames, Messieurs. Les hommes d'Église ont découronné qui ? : Ils ont découronné Notre Seigneur Jésus-Christ. Oui, Notre Seigneur Jésus-Christ. Et ceci est très grave. [...] La raison profonde de notre résistance, ce n'est pas une question de latin, ce n'est pas une question de soutane, ce n'est pas une question d'un rite secondaire de la liturgie. C'est une question de Foi. C'est la Foi en la divinité de N.S.J.C. qui est en cause. Et ceci est pour nous capital.* »

Ensuite il rappelait sa dernière conversation avec le Cardinal Ratzinger sur le problème de la liberté religieuse où il y avait désaccord complet sur la manière de la définir :

« *J'ai dit au Cardinal :"Voyez, même si vous étiez disposé à nous apporter beaucoup de choses, - beaucoup de privilèges, d'une certaine manière -, privilège de dire l'ancienne messe, privilège de garder les livres du Pape Jean XXIII de 1962, édition liturgique de 1962, si vous accordiez de pouvoir continuer nos séminaires, eh bien nous pourrions quand même difficilement collaborer. Très difficilement. Parce que nous n'avons plus la même orientation : vous, depuis le Concile Vatican II, vous êtes pour la diminution du règne social de N.S.J.C.. Vous voulez*

déchristianiser la société civile, déchristianiser l'État (et c'est ce qu'ils ont fait en réalité)". [...] le Cardinal Ratzinger m'a dit : "Mais, Monseigneur, enfin, les sociétés ne doivent pas être catholiques, elles ne doivent pas avoir de religion. Parce que ce ne sont pas des créatures du Bon Dieu comme la Famille. Alors, elles ne doivent pas avoir de religion. Non ! Non ! La société est incompétente en matière de religion". Il m'a dit : "Incompétente en matière de religion". »

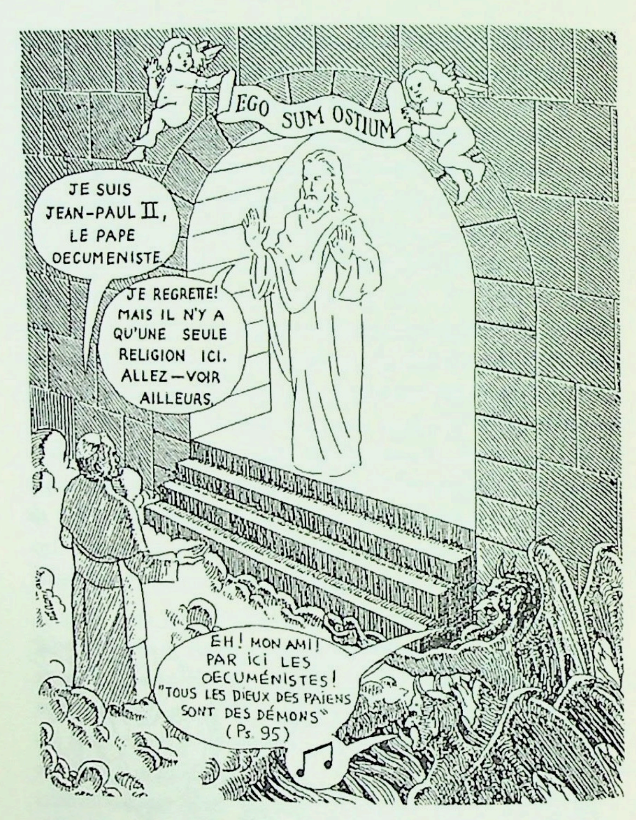
Mgr Lefebvre rappelle alors quinze siècles de pratique de l'Église, depuis Constantin, jusqu'à la Révolution Française où les Papes n'ont cessé de demander aux princes, aux rois, aux chefs d'État, de tout faire pour protéger la Foi de leurs concitoyens contre l'invasion de l'incrédulité, de l'athéisme, des sectes et de toutes les erreurs. Le Cardinal répondit : "Ah oui ! Mais ça c'étaient des circonstances particulières. Maintenant nous nous référons à l'Evangile."

« Comme si l'Evangile était contraire à la Royauté de Notre Seigneur. Invraisemblable, s'écrie Mgr Lefebvre. Ils veulent la déchristianisation des sociétés. Mais ça, c'est maçonnique, **c'est le principe maçonnique**. *[...] Et en plus de cette déchristianisation de la société, maintenant, il y a la déchristianisation de la conscience. [...] la conscience est libre. Chacun a sa conscience. Donc chacun peut avoir sa religion. Il faut respecter la conscience de chacun. Vous voulez la religion bouddhiste ? C'est très bien. Vous voulez la religion musulmane ? C'est parfait. Vous voulez la religion chrétienne. C'est encore bien, et ainsi de suite. Chacun a sa religion, personne n'a rien à dire. [...] La [vraie] liberté religieuse est la liberté de la pratique et de l'exercice de la vraie religion dans la société civile. Ce n'est pas la liberté de toutes les religions, de toutes les idées, liberté de pensée, liberté de morale. C'est tout à fait différent. Nous sommes donc en plein libéralisme. C'est très, très grave. Voyez, c'est ça qui attaque notre Foi.*

Notre Seigneur est découronné. Je vous assure que le terme n'est pas trop fort. Il est découronné par qui ? Encore une fois, découronné par les hommes d'Église , par nos évêques, par Rome. Il faut dire les choses comme elles sont. [...] il n'y a que N.S.J.C. qui est Dieu. On ne peut tout de même pas tergiverser là-dessus. Quand nous allons mourir, qui est-ce qui va nous juger ? Qui est-ce qui va nous recevoir ? Qui est-ce qu va nous condamner ? N.S.J.C.. [...] Mais alors, à Rome ? On ne comprend plus rien de ce qui s'y passe. C'est un grand mystère, grand mystère. Un mystère vraiment insondable. [...] On ne peut pas vivre dans cette atmosphère d'équivoques et d'ambiguïtés. Et tout ça a été voulu pour inaugurer une nouvelle attitude de l'Église. Cette "attitude œcuménique", c'est absolument incompréhensible. Ce n'est plus l'attitude missionnaire. C'est ça qui est très grave, parce que ça ruine l'esprit missionnaire de l'Église. »



Dessins inspirés et approuvés par Mgr Lefebvre en réaction au sacrilège d'Assise.



Pour Mgr Lefebvre nous sommes face à *« une nouvelle Église »* avec *« de nouveaux principes, qui sont contraires aux principes traditionnels de l'Église. »* Les *« libéraux ont triomphé »* au Concile Vatican II. *« Ils ont gagné, ils ont pris les places de commandement ».* Et le libéralisme triomphant, *« c'est la compromission avec la Franc-maçonnerie, la compromission avec tout, avec le socialisme, avec le communisme, avec toutes ces erreurs. On va faire des compromis, on ne va plus lutter. »*

« L'Église est aujourd'hui atteinte du Sida. [...] ça enlève toutes les forces de réaction dans l'organisme contre les différentes maladies qui nous attaquent tous les jours. [...] le Sida est une disparition de ce qui fait cette résistance du corps à la maladie. Alors le corps se décompose, en somme. Il n'y a plus de résistance. [...] Alors l'Église se corrompt tout doucement. L'Église se dissout. [...] le corps se dissout. C'est une situation très très grave. »

Mgr Lefebvre fait ensuite remarquer que *« pendant le Concile, nous avons résisté, à 250 ».* Et puis le temps passant, *« nous sommes restés pratiquement deux, Mgr de Castro Mayer et moi-même, à résister. »*

« Pour ceux qui veulent savoir les raisons profondes de notre combat actuel et des difficultés que nous avons avec Rome. Les difficultés doctrinales, j'insiste, eh bien ! qu'ils lisent le livre "Ils L'ont découronné", sur le libéralisme. [...] Moi, personnellement, je n'ai rien, rien changé dans la doctrine, dans la liturgie. [...] Dans la mesure où le Pape ne garde pas notre Foi, ne vient pas au secours de notre Foi, je ne peux pas le suivre. [...] On dit qu'il faut faire de l'œcuménisme et puis fraterniser avec toutes les religions, faire comme si toutes les religions se ressemblaient etc. Ce n'est pas possible. Nous perdons la Foi. Ce n'est pas possible. On veut empoisonner notre Foi ? Nous ne sommes pas d'accord. Nous voulons garder la Foi, même si c'est le Pape qui encourage dans cette voie-là. »

« "Mais le Pape est infaillible !" Dans certaines circonstances bien précises, oui, [...] Mais il peut très bien faire une Pastorale qui conduise à l'Apostasie. [...] Si le Bon Dieu a prévu dans l'Apocalypse qu'il y aurait une apostasie générale et que dans l'Evangile de Saint Luc, Notre Seigneur le dit Lui-même : "Quand le Seigneur reviendra, trouvera-t-il encore la Foi sur la terre ?" Paroles prononcées par N.S.. C'est dans l'Evangile de Saint Luc. "Quand N.S. reviendra sur la Terre, trouvera-t-il encore la Foi sur la terre ?" ***Pour que cette Foi disparaisse, pour que nous ayons cette apostasie générale,***

il faut que Rome soit ébranlée. *Si Rome n'était pas ébranlée, si le Pape était toujours ferme, si tout Rome, dans tous ses organismes, - je dirais "romains" -, si les Romains restaient fermes dans la Foi, la Foi ne disparaîtrait pas. [...] Les martyrs ont donné leur sang pour garder la Foi et nous, nous n'avons pas encore donné notre sang. Nous pouvons donner notre activité, nos prières, nos sacrifices, notre dévouement pour la cause de la Foi.* »

6) Amour de la vérité et haine de l'erreur chez Benoît XVI

Nous avons vu qu'à la racine du libéralisme on trouve cette volonté de ne plus condamner l'erreur et que le libéralisme a triomphé officiellement dans l'Église par la liberté religieuse, erreur fondamentale du concile qui nie indirectement la divinité du Christ. D'où ces mots de Mgr Lefebvre : « *L'église qui affirme de telles erreurs est à la fois schismatique et hérétique. Cette église conciliaire n'est donc pas catholique. Dans la mesure où le pape, les évêques, les prêtres ou les fidèles adhèrent à cette nouvelle église, ils se séparent de l'Église catholique.* » (29 Juin 1976). Qu'en est-il de Benoît XVI sur ce sujet primordial de la liberté religieuse ?

Avant d'être élu, le Cardinal Ratzinger dans un document officiel affirmait avec clarté que, pour lui, les « *déclarations des Papes* » « *sur la liberté religieuse* » et les « *décisions antimodernistes* » étaient des « *dispositions provisoires* » ayant « *besoin de rectifications ultérieures* » et qui ne pouvaient donc pas être « *le dernier mot en la matière.* »[23] Par ce subterfuge, il allait pouvoir affirmer comme vrai et bon ce que l'Église avait condamné

23 — *Osservatore Romano* du 27 juin 1990.

comme faux et mauvais. Voici ce qu'enseignait Grégoire XVI sur le prétendu droit à la liberté religieuse dans l'encyclique Mirari vos, en 1832 :

« *De cette source empoisonnée de l'indifférentisme, découle* ***cette maxime fausse et absurde ou plutôt ce délire : qu'on doit procurer et garantir à chacun la liberté de conscience*** *; erreur des plus contagieuses, à laquelle cette liberté absolue et sans frein des opinions aplanit la voie, qui, pour la ruine de l'Église et de l'État, va se répandant de toutes parts, et que certains hommes, par un excès d'impudence, ne craignent pas de représenter comme avantageuse à la religion. "Quelle mort plus funeste pour les âmes, que la liberté de l'erreur !" disait saint Augustin. [...] l'expérience nous l'atteste et l'antiquité la plus reculée nous l'apprend : pour amener la destruction des États les plus riches, les plus puissants, les plus glorieux, les plus florissants, il n'a fallu que cette liberté sans frein des opinions, cette licence des discours publics, cette ardeur pour les innovations. [...] Nous frémissons, vénérables Frères, en considérant de quels monstres de doctrines, ou plutôt de quels prodiges d'erreurs nous sommes accablés* ».

Et Benoît XVI, dans « *un excès d'impudence* », n'hésitait pas à affirmer :

« *Parmi les droits et les libertés fondamentaux enracinés dans la dignité humaine, la liberté religieuse jouit d'un statut spécial. [...] toute personne doit pouvoir exercer librement le droit de professer et de manifester individuellement ou de manière communautaire, sa religion ou sa foi, aussi bien en public qu'en privé, dans l'enseignement et dans la pratique, dans les publications, dans le culte et dans l'observance des rites. Elle ne devrait pas rencontrer d'obstacles si elle désire, éventuellement, adhérer à une autre religion ou n'en professer aucune.* »[24]

24 — Benoît XVI, Journée mondiale de la paix, 1er janvier 2011.

L'apostasie et l'athéisme seraient donc, selon Benoît XVI, un droit naturel. En ce qui concerne la religion de l'État, le pape Pie IX condamnait les deux erreurs suivantes : *« L'Église doit être séparée de l'État, et l'État séparé de l'Église »* ; *« A notre époque, il n'est plus utile que la religion catholique soit considérée comme l'unique religion de l'État, à l'exclusion de tous les autres cultes. »*[25] Benoît XVI, lui, professe ces erreurs : *« Le Concile Vatican II, en reconnaissant et faisant sien, avec le Décret sur la liberté religieuse, un principe essentiel de l'État moderne, a récupéré le patrimoine le plus profond de l'Église... Il a repoussé clairement la religion d'État. »*[26]

Pour l'Église catholique *« la liberté civile de tous les cultes jette plus facilement les peuples dans la corruption des moeurs et de l'esprit, et propage la peste de l'Indifférentisme. »*[27] Mais pour Benoît XVI, la *« saine laïcité »* *« garantit l'exercice de la liberté du culte »*[28].

Toutes ces contradictions sont choquantes mais logiques pour le théologien Ratzinger qui considérait *« le Syllabus de Pie IX »* et la réaction chrétienne du *« pontificat de Pie X »* *« comme une déviation. »*[29] Depuis Vatican II, il est normal que les évêques expriment leur joie quand une mosquée voit le jour en France, car, pour eux, *« toute personne doit pouvoir manifester de manière communautaire, sa religion ou sa foi, aussi bien en public qu'en privé... »*. Pour ces modernistes et Benoît XVI, *« le concile Vatican II a été et demeure un authentique signe de Dieu pour notre temps »* qui *« deviendra toujours plus une grande force pour l'avenir de l'Église... »*[30]

25 — Pie IX, n° 55 et n° 77 du *Syllabus* (catalogue des erreurs modernes annexé à Quanta Cura).

26 — Aux évêques et cardinaux de la Curie, O.R. 23-12-2005.

27 — Pie IX, *Syllabus*, n° 79 du catalogue des erreurs modernes annexé à Quanta Cura.

28 — Aux Juristes catholiques, O.R. 9.12.2006.

29 — *Il nuovo popolo di Dio*, p. 158.

Mais en réalité, ce n'est pas en défendant la "dignité humaine" des sodomites ou la "liberté religieuse" des musulmans que les catholiques pourront survivre socialement ! Le concile Vatican II a été une œuvre du diable, père du mensonge. Il est un châtiment pour notre temps d'apostasie. L'avenir de l'Église dépend de la fin de l'imposture de Vatican II et de la mort du libéralisme dans les têtes catholiques.

« L'athéisme dans les lois, l'indifférence en matière de religion et les maximes des catholiques libéraux sont véritablement la cause de la ruine des États. Croyez-moi, le mal que je dénonce est plus terrible que la Révolution et la Commune. J'ai toujours condamné le libéralisme et je le condamnerai encore quarante fois si c'était nécessaire. » (Pie IX, À des pèlerins français, 18 juin 1871)

La liberté religieuse, disait Mgr Lefebvre, dans une conférence de 1977, est une *« hérésie »*, en *« contradiction absolue avec les documents officiels de l'Église. »*

« Vous savez, on a lutté, lutté contre ce schéma [de la liberté religieuse au Concile]... il n'y a rien eu à faire ! Parce que c'est cette déclaration-là à laquelle les francs-maçons tenaient le plus ! Et les protestants ! [...] Désormais il faut s'entendre à tout prix ! Pour s'entendre, il faut donc enlever dans l'Église ce qui déplaît à nos ennemis, donner à l'Église une attitude, un visage, qui plaise aux ennemis de l'Église. Donc la première chose qu'il faut lui enlever, c'est que l'Église dise : - C'est moi la vérité ! Ah ! ça c'est la chose la pire : il n'y a pas de vérité, donc pas de révélation, pas de dogmes. »[31]

« Les papes pendant deux siècles ont lutté contre ces idées libérales parce que l'Église, par sa nature même, est

30 — *La Croix*, 25 mars 2012, Aux catholiques à Lourdes pour les 50 ans de Vatican II.

31 — Conférence du 10 octobre 1977.

anti-libérale. [...] ***Parce que, quand l'Église commence à dire tant soit peu qu'on peut mettre sur le même pied qu'elle les autres religions c'en est fini de l'Église catholique, donc elle n'est plus à elle seule la Vérité, elle n'est plus à elle seule la source de la vertu et de la grâce !*** *Alors c'est absolument contre la nature même de l'Église, c'est pourquoi l'Église n'a jamais employé le terme de "liberté" religieuse vis-à-vis de toutes les religions, mais toujours la "tolérance" religieuse. On tolère le mal, on tolère le vice, on tolère l'erreur, bien sûr, on ne peut pas tout extirper ! L'Église tolère, mais elle ne peut pas donner le même droit à l'erreur et à la vérité, aux vices et aux vertus, au bien et au mal, ce n'est pas possible, inconcevable ! Or, c'est à cela que veulent nous amener les libéraux.* »[32]

Supporter et tolérer l'existence de l'erreur est une chose, mais la revendiquer comme sainte et voulue par le créateur de la nature humaine est non seulement un blasphème mais une ineptie. La politique libérale ne peut que laisser le monde dans les ténèbres et y plonger les catholiques[33]. Un Bref de Pie VII à Mgr de Boulogne, évêque de Troyes, est éloquent à ce sujet. Le pape protestait contre la nouvelle Constitution proclamée par le Sénat qui passait sous silence les droits de la religion catholique. Le pape confie sa « *peine* », son « *tourment* », son « *accablement* » et son « *angoisse*

32 — Conférence du 15 mars 1976.

33 — Louis Veuillot, *L'Univers*, 3 novembre 1876. « *Le droit commun et le droit canonique coexistent dans les mêmes rapports que la religion naturelle et la religion révélée. Abandonner la seconde, c'est d'abord la détruire, et ensuite, dans un délai très court, c'est ruiner la première.* ***Que le droit canonique succombe, le droit commun n'en aura plus pour longtemps. Il n'y aura plus de droit du tout, sinon le droit rudimentaire et brutal de la force, qui bientôt lui-même ne sera plus un droit.*** *Voila ce que le catholique libéral paraît ne pouvoir comprendre, quand il s'acharne à tout réduire au droit commun pour la sauvegarde de l'Église, dernier et suprême rempart de la société.* »

extrême » face au 22e article de la constitution.

« *Non seulement on y permet la liberté des cultes et de conscience, pour nous servir des termes mêmes de l'article, mais on promet appui et protection aux ministres de ce qu'on nomme les cultes. Il n'est certes pas besoin de longs discours, nous adressant à un évêque tel que vous, pour vous faire reconnaître clairement de quelle mortelle blessure la religion catholique en France se trouve frappée par cet article. Par cela même qu'on établit la liberté de tous les cultes sans distinction, on confond la vérité avec l'erreur, et l'on met au rang des sectes hérétiques et même de la perfidie judaïque, l'Epouse sainte et immaculée du Christ, l'Église hors de laquelle il ne peut y avoir de salut. En outre, en promettant faveur et appui aux sectes des hérétiques et à leurs ministres, on tolère et on favorise non seulement leurs personnes, mais encore leurs erreurs. C'est implicitement la désastreuse et à jamais déplorable hérésie que saint Augustin mentionne en ces termes : "Elle affirme que tous les hérétiques sont dans la bonne voie et disent vrai. Absurdité si monstrueuse que je ne puis croire qu'une secte la professe réellement."* » (29 avril 1814)

Cette « *absurdité si monstrueuse* » est « *professée* » par l'église conciliaire.

En effet, Benoît XVI a "béatifié" une certain Jean Paul II qui, en visite à la communauté calviniste de Taizé, déclarait : « *Vous aiderez tout ceux que vous rencontrerez à être fidèles à leur appartenance ecclésiale qui est le fruit de leur éducation et de leur choix de conscience, mais aussi à entrer toujours profondément dans le mystère de communion qui est l'Église dans le dessein de Dieu.* »[34]

A l'époque de Pie VII, il n'était « *pas besoin de longs discours* » pour saisir la monstruosité de cette assertion, mais à l'époque de Benoît XVI des livres entiers ne suffisent plus ! « *Quand le Fils de l'homme viendra, trouvera-t-il la foi sur terre ?* »

34 — *Doc. Cath.*, n° 1927 du 02/11/1986, p. 947.

7) Doit-on cesser de haïr le loup couvert d'une peau de brebis ?

Pour suivre fidèlement NSJC en ces temps de ténèbres, il faut suivre ces héros qui ont lutté contre la révolution dans l'Église en 1962. Parmi eux, une femme : Luce Quenette. Dans un article d'Itinéraire, elle se demandait comment un pensionnat, où régnait le silence religieux, une tenue et une discipline exemplaires, a pu laisser place à l'indécence des mini jupes, au laisser aller et à l'indifférence religieuse ? Comment se fait-il que, à part une ou deux filles honteuses de leur héroïsme, tout le monde ait suivi le mouvement présidé par *« la supérieure »* qui était *« une ancienne élève du temps des rangs, des silences, des recueillements... »* ?

L'inconcevable s'est accompli en douceur.

« Un pensionnat pieux est devenu une école d'érotisme et de révolution, sans heurts, au milieu des rires, des espoirs, des révisions de vie, et même de l'enthousiasme des parents. Quand ils déchantent, c'est trop tard. [...] ***Il y a eu des inquiétudes, jamais de recul.*** *Quant aux parents plus avisés et pessimistes, on les a aimablement rassurés et désarmés par quelques douces maximes de la douceur révolutionnaire. Par exemple : "Nous ne sommes pas au pied du mur ; les changements ne touchent pas l'essentiel ; plutôt que de se croire seuls détenteurs de la Vérité, il vaut mieux souffrir et obéir ; ceux qui permettent ces changements ont la grâce, moi, je ne l'ai pas ; une humeur rigide et résistante trouble les âmes..." Ces quelques phrases (toujours les mêmes, et qui ne datent jamais !) placées avec adresse au milieu des discussions, des indignations, des étonnements produisent un apaisement magique, un désarmement efficace, une lassitude favorable à toutes les acceptations, et progressivement une reposante anesthésie. »*[35]

Cette fausse douceur a pour but d'endormir les résistances. On nous conseille de "souffrir en obéissant". On se sert de la Croix de Jésus-Christ pour nous abrutir.

« Comme si "souffrir" avait une valeur en soi et absolue. Souffrir d'accepter l'erreur et la destruction progressive de la foi, c'est pécher et non mériter. Obéir aux désobéissants, c'est désobéir. Et donc, au lieu d'endormir dans la passivité, il faut réveiller l'intelligence pour la difficile distinction entre ce qui est dû au pouvoir parce qu'il est légitime, et ce qu'il faut lui refuser quand il est injuste. "Ils ont la grâce". Mais, pour un évêque, comme pour tout homme en ce monde, avoir la grâce ne signifie pas : répondre à la grâce. [...] Qu'on mesure l'abdication de l'intelligence de ce "ils ont la grâce", advienne que pourra ! » (Itinéraire n° 143)

Si l'argument de *« l'optimisme absurde »* échoue, il y a l'objection de la *« rigidité »* :

« On nous oppose un absolu provisoire et trompeur : la tranquillité des gens. Troubler en avertissant d'un danger mortel, troubler en disant : "le flot va vous emporter", ou : "voilà l'incendie", c'est rigide. C'est manquer de souplesse. Comme si le choc, le réveil, la surprise, l'émotion ne sont pas les avertisseurs naturels. Dire qu'il faut sauter, nager, résister, voilà le mal ! Et non pas le naufrage et la noyade ? Cette paix trompeuse qui est le sommeil dans le désordre, Notre Seigneur l'a maudite quand il a dit : "Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive. – Ma paix n'est pas celle du monde". Mais "rigide" désarme. On n'ose pas répondre : "En révolution, seules les âmes fermes sont préservées, ce sont les accrochés sans défaillance, les crochetés à l'Absolu que le vent révolutionnaire n'emportera pas." » (Itinéraire n° 143)

35 — La fausse douceur : la serpentine, *Itinéraire* n° 143.

Ensuite Mlle Luce proposait de faire un exercice ? il s'agissait de deviner de qui était la déclaration suivante ?

« Nous applaudissons avec enthousiasme aux intentions de ce Pape, grand par l'intelligence, comme nous avons approuvé celles de son prédécesseur, grand par les vertus du cœur. Nous souhaitons ardemment que se réalise l'Unité de la Chrétienté. Nous sommes résolument en faveur de tout ce qui rapproche et déplorons tout ce qui divise. Le monde entier est plongé dans l'angoisse et il cherche avec affolement, à travers les désordres enfantés par notre temps de transition, une lueur annonciatrice d'une nouvelle aurore. Malgré les apparences, il ne nous semble pas possible que l'humanité s'enfonce dans le matérialisme. Les hommes ne peuvent pas vivre et l'humanité ne peut pas progresser sans foi, sans espérance, sans amour. [...] Nous appelons cet avenir de toute l'ardeur de notre espérance. Il ne se peut pas d'ailleurs qu'il contredise à notre tradition, qui est la tradition composée des lois universelles et éternelles. [...] Il apparaît à Rome que les Évêques du monde entier, s'ils se préoccupent avant tout de réunir les disciples du Christ, regardent prudemment, mais fermement, beaucoup plus loin. La question des relations avec le judaïsme est posée. Nous en parlons à cause de la courageuse initiative du Cardinal Béa. C'est donc vers un universalisme de plus en plus vaste que les Évêques semblent se diriger. Nous espérons que le monde chrétien retrouvera son unité... De tout cœur nous souhaitons la réussite de la "Révolution" de Jean XXIII. » (Itinéraire n° 143)

De quelle tradition s'agissait-il donc ? Celle de *« la Franc-maçonnerie ! »*

Qui est l'auteur ? *« C'est dans le livre de Yves Marsaudon, écrit Luce Quenette, que j'ai pris ces passages "pieux" indiscernables de tant de propos, décrets et déclarations ecclésiales actuelles. Ce livre : "L'Œcuménisme vu par un Franc-Maçon de Tradition" mérite une étude vigoureuse. »*

Luce Quenette cite un autre passage savoureux :

« Oui, Paul VI ira vraisemblablement beaucoup plus loin que son prédécesseur, il se tient en colloque apostolique avec le monde moderne... Il est évident que l'Église la plus dogmatique devait un jour disparaître ou s'adapter, et pour s'adapter, revenir aux Sources... Que les Chrétiens se souviennent que tout chemin mène à Dieu, et qu'ils se maintiennent dans cette courageuse notion de la liberté de pensée, qui, on peut vraiment parler là de révolution, partie de nos loges maçonniques, s'est étendue magnifiquement au dessus du Dôme de Saint-Pierre ! »

Peut-on blasphémer avec plus de grâce ? Ce style doucereux est ravageur : il apprivoise, il atténue, il efface, il désarme et paralyse insensiblement jusqu'à donner la mort.

*« Certains lecteurs déplorent que l'hérésie ne soit pas claire en 1970 comme au XVIe siècle. Là, au moins, dit-on, on savait à quoi s'en tenir. Vue bien naïve – l'hérésie ne parut tout de suite qu'aux yeux bien perspicaces. Dans une étude très intéressante sur Érasme, Marcel Signac montre qu'**au début, il n'y avait pas des "croyants" et des "incroyants", mais des étroits et des larges.** »* (Itinéraire n° 143)

Il est temps, à notre tour, de renouveler l'exercice de Mlle Luce pour voir si nos *« yeux »* sont *« bien perspicaces »*. Voici des extraits d'un discours d'un chef d'État lors de sa visite en Jordanie. De qui s'agit-il ?

« Mesdames et Messieurs, c'est une grande joie pour moi de vous rencontrer ce matin dans ce lieu magnifique. [...] Des lieux de culte, comme cette splendide Mosquée Al-Hussein Ben Talal, se dressent comme des joyaux sur la surface de la terre. [...] Tous ces édifices nous orientent vers le Divin, l'Unique transcendant, le Tout-Puissant. A travers les siècles, ces sanctuaires ont attiré des hommes

et des femmes dans leur espace sacré pour qu'ils s'arrêtent, qu'ils prient, pour qu'ils reconnaissent la présence du Tout-Puissant et pour qu'ils confessent que nous sommes tous ses créatures. […]

« L'existence de tensions et de divisions entre les membres des différentes traditions religieuses, ne peut être niée. Cependant, ne convient-il pas de reconnaître aussi que c'est souvent la manipulation idéologique de la religion, parfois à des fins politiques, qui est le véritable catalyseur des tensions et des divisions et, parfois même, des violences dans la société ? Face à cette situation, […] musulmans et chrétiens, précisément à cause du poids de leur histoire commune si souvent marquée par les incompréhensions, doivent aujourd'hui s'efforcer d'être connus et reconnus comme des adorateurs de Dieu fidèles à la prière, fermement décidés à observer et à vivre les commandements du Très Haut, miséricordieux et compatissant, cohérents dans le témoignage qu'ils rendent à tout ce qui est vrai et bon, et toujours conscients de l'origine commune et de la dignité de toute personne humaine, qui se trouve au sommet du dessein créateur de Dieu à l'égard du monde […].

« Les Chrétiens parlent de Dieu […]. Les Musulmans rendent un culte à Dieu […]. Ainsi, l'adhésion authentique à la religion – loin de rendre étroits nos esprits – élargit-elle l'horizon de la compréhension humaine. Elle protège la société civile des excès de l'ego débridé qui tend à absolutiser le fini et à éclipser l'infini, elle assure que la liberté s'exerce "main dans la main" avec la vérité, et elle enrichit la culture avec des vues relatives à tout ce qui est vrai, bon et beau. […] N'oublions pas […] que le droit à la liberté religieuse dépasse la seule question du culte et inclut le droit aux autres sphères de la vie publique. […]. Merci beaucoup ! »

De qui s'agit-il ? Qui a pu écrire ces lignes ?

Il s'agit d'un chef d'État un peu particulier, celui du Vatican, Benoît XVI, devant les chefs religieux musulmans, le corps diplomatique et les recteurs des universités jordaniennes[36].

Qu'en penser ?

Ce discours est digne d'un franc-maçon : même subjectivisme et même relativisme. Le langage est doux, désarmant mais faux et hérétique. Benoît XVI parle comme notre franc-maçon de Tradition. La belle soutane blanche du "Saint-Père" n'est qu'une peau de brebis, mais enlevez-la et il ne reste que le discours d'un loup ravageur.

On peut, de nos jours, reprendre mot pour mot la réponse que Mgr Ducaut-Bourget faisait, au sujet de Paul VI en 1974, à un journaliste qui lui disait : *« Donc le pape se conduit comme si il n'était pas catholique au fond »* : *« Exactement, exactement, tout simplement ».*

Que faire ?

Ce que nos anciens ont fait !

« Résister, résister. Comment ? Une seule réponse. Un refrain répété, répétable sans satiété : Prenez les définitions, les déterminations, les précisions doctrinales, le style autoritaire de la Tradition. – Abreuvez votre raison, votre imagination, votre mémoire, votre volonté de cette parole divine, infaillible, sans bavure, qui doit garder votre âme. Où, où la prendre ? Mon Dieu, est-il possible que vous le demandiez ! Mais dans le catéchisme, voyons, dans le catéchisme du concile de Trente, chaque jour, votre chapitre, vos pages – le contre-poison, la parole faite pour décider à jamais le contenu de la foi, les prières sacrées de la Messe, le Canon, la règle qui ne coule, ni ne glisse, ni ne serpente, mais domine, condamne, ordonne, oblige, redoutable et définitive. »[37]

---

36 — Mosquée Al-Hussein Bin-Talal – Amman, Samedi 9 mai 2009. *L'Osservatore Romano.* Edition hebdomadaire en langue française n°19 pp. 7-14.

37 — Luce Quenette, La fausse douceur : la serpentine, *Itinéraires* n° 143.

8) Le libéralisme est une absurdité hérétique

Benoît XVI est un apôtre inlassable de la liberté religieuse. Sa théologie malgré des apparences catholiques est plus celle d'un loup couvert d'une peau de brebis que celle d'un bon pasteur. Pour bien le saisir, il est nécessaire de réaliser à quel point l'Église du Christ exècre cette liberté religieuse tant vantée par nos modernes.

Vatican II, boussole des conciliaires, déclare *« que la personne humaine a droit à la liberté religieuse »*. Elle *« consiste en ce que tous les hommes doivent être soustraits à toute contrainte »*. Nul ne peut être *« empêché d'agir selon sa conscience, en privé comme en public, seul ou associé à d'autres »*. Ce *« droit à la liberté religieuse a son fondement dans la dignité même de la personne humaine telle que l'a fait connaître la Parole de Dieu et la raison elle-même. »* (Dignitatis Humanæ § 2).

Mgr Lefebvre posait ainsi le problème :

« Est-ce que, oui ou non, c'est conforme à la doctrine traditionnelle de l'Église. La question est là. Ce n'est pas une question sentimentale. C'est une question de vérité. Est-ce que l'Église a vraiment enseigné la liberté religieuse ? [...] la liberté de l'avortement n'existe pas. La liberté de l'homicide n'existe pas [...] C'est exactement la même chose dans la religion. Il n'y a pas de liberté religieuse. La liberté religieuse a été inventée par la Franc-maçonnerie, par les novateurs et ceux qui veulent précisément se révolter contre Dieu, qui ne veulent pas obéir à la loi de l'Evangile, à la loi chrétienne ; alors ils ont dit : "L'homme est libre de choisir sa religion". »[38]

Les catholiques libéraux ont, en définitive, purement et simplement accepté dans leur discours, le droit nouveau voulu par les francs-maçons. Non seulement ce droit nouveau a été incapable de protéger les minorités chrétiennes de la persécution[39], mais il a permis la persécution des majorités chrétiennes ! Le droit nouveau repose sur la (supposée) volonté du nombre (manipulée par le pouvoir occulte), et non sur le respect de l'autorité divine, souveraine législatrice des sociétés. Accepter le terrain du droit commun, quand les circonstances l'imposent, peut être légitime, mais s'y limiter et s'y engager comme étant un devoir, cela est inacceptable, car c'est reconnaître indirectement le droit à l'erreur. Or *« ce qui ne répond pas à la vérité et à la loi morale n'a objectivement aucun droit à l'existence, ni à la propagande, ni à l'action. »*[40] Les papes, depuis la Révolution, et spécialement Léon XIII dans son encyclique sur la Constitution chrétienne des États, ont constamment réprouvé ce droit nouveau fondé sur cette monstrueuse liberté religieuse :

« Ce pernicieux et déplorable goût des nouveautés que vit naître le XVIe siècle, après avoir d'abord bouleversé la religion chrétienne, bientôt par une pente naturelle passa à la philosophie, et de la philosophie à tous les degrés de la société civile. C'est à cette source qu'il faut faire remonter ces principes modernes de liberté effrénée rêvés et promulgués parmi les grandes perturbations du siècle dernier, comme ***les principes et les fondements d'un droit nouveau, inconnu jusqu'alors, et sur plus d'un point en désaccord, non seulement avec le droit chrétien, mais avec le droit naturel.*** *[...] Dans une société fondée sur ces principes [...] la souveraineté de Dieu*

38 — Mgr Lefebvre, Ecône, le 28 janvier 1986.

39 — Dans un rapport de 2010 sur la liberté religieuse dans le monde, l'organisme Aide à l'Église en détresse expose qu'aujourd'hui 75 % des persécutions religieuses dans le monde visent les chrétiens.

40 — Pie XII, *Ci Riese*, 6 décembre 1953.

est passée sous silence, exactement comme si Dieu n'existait pas, ou ne s'occupait en rien de la société du genre humain ; ou bien comme si les hommes, soit en particulier, soit en société, ne devaient rien à Dieu. [...] il s'ensuit que l'État ne se croit lié à aucune obligation envers Dieu, ne professe officiellement aucune religion, n'est pas tenu de rechercher quelle est la seule vraie entre toutes, ni d'en préférer une aux autres, ni d'en favoriser une principalement ; mais qu'il doit leur attribuer à toutes l'égalité en droit [...] chacun sera libre d'embrasser la religion qu'il préfère ou de n'en suivre aucune si aucune ne lui agrée. De là, découlent nécessairement la liberté sans frein de toute conscience, la liberté absolue d'adorer ou de ne pas adorer Dieu, la licence sans bornes et de penser et de publier ses pensées. [...] La simple raison naturelle démontre combien cette façon d'entendre le gouvernement civil s'éloigne de la vérité. [...] Relativement à la religion, penser qu'il est indifférent qu'elle ait des formes disparates et contraires équivaut simplement à n'en vouloir ni choisir, ni suivre aucune. **C'est l'athéisme moins le nom.** *Quiconque, en effet, croit en Dieu, s'il est conséquent et ne veut pas tomber dans l'absurde, doit nécessairement admettre que les divers cultes en usage, entre lesquels il y a tant de différence et d'opposition, même sur les points les plus importants, ne sauraient être tous également bons, également agréables à Dieu. »* (Immortale Dei, 1885)

Benoît XVI dit croire en Dieu mais quand il se rend à la synagogue ou au temple luthérien, il laisse ainsi entendre que ces cultes sont *« également agréables à Dieu. »*

Dans une autre fameuse encyclique, Léon XIII enseignait :

« La liberté d'exprimer par la parole ou par la presse tout ce que l'on veut [...] n'est pas un droit, car le droit est une faculté morale, et, comme nous l'avons dit et comme on ne peut trop le redire, il serait absurde de croire qu'elle appartient naturellement, et sans distinction ni discernement, à la vérité et au mensonge, au bien et au mal. [...] les doctrines mensongères, peste pour l'esprit, et les vices qui corrompent le cœur et les mœurs, il est juste que l'autorité publique emploie à les réprimer avec sollicitude, afin d'empêcher le mal de s'étendre pour la ruine de la société. [...] Non, de par la justice ; non, de par la raison, l'État ne peut être athée, ou, ce qui reviendrait à l'athéisme, être animé à l'égard de toutes les religions, comme on dit, des mêmes dispositions, et leur accorder indistinctement les mêmes droits. Puisqu'il est donc nécessaire de professer une religion dans la société, il faut professer celle qui est la seule vraie et que l'on reconnaît sans peine, au moins dans les pays catholiques, aux signes de vérité dont elle porte en elle l'éclatant caractère. Cette religion, les chefs de l'État doivent donc la conserver et la protéger, s'ils veulent, comme ils en ont l'obligation, pourvoir prudemment et utilement aux intérêts de la communauté. »[41]

Or c'est un fait que Jean-Paul II et le Saint-Siège ont demandé aux Conférences épiscopales d'engager des États à supprimer le premier article de leur constitution disant que l'Église catholique était la seule religion reconnue officiellement. Ce reniement public de Notre-Seigneur n'a pas eu lieu, comme par le passé, à la suite d'un acte unilatéral et arrogant d'un État agnostique et anticlérical - et avec les protestations des Papes et des évêques - mais d'un commun accord avec le Saint-Siège et sur la base de la nouvelle doctrine de *« Dignitatis Humanæ »*.

Si l'État doit avoir une religion d'État, et si cette religion d'État doit être la religion catholique[42], l'Église

41 — Léon XIII, *Libertas præstantissimum* (1888).

42 — *« En effet, des preuves très nombreuses et éclatantes, la vérité des prophéties, la multitude des miracles, la prodigieuse célérité de la propagation de la foi, même parmi ses ennemis et en dépit des plus grands obstacles, le témoignage des martyrs et d'autres arguments semblables*

ne condamne point une certaine tolérance dans une société où l'unité chrétienne n'existe plus :

« L'Église tient compte du poids accablant de l'infirmité humaine, et elle n'ignore pas le mouvement qui entraîne à notre époque les esprits et les choses. Pour ces motifs, tout en n'accordant de droits qu'à ce qui est vrai et honnête, elle ne s'oppose pas cependant à la tolérance dont la puissance publique croit pouvoir user à l'égard de certaines choses contraires à la vérité et à la justice, en vue d'un mal plus grand à éviter ou d'un bien plus grand à obtenir ou à conserver.[…] Néanmoins, dans ces conjectures, si, en vue du bien commun et pour ce seul motif, la loi des hommes peut et même doit tolérer le mal, jamais pourtant elle ne peut ni ne doit l'approuver, ni le vouloir en lui-même. […] une chose demeure toujours vraie, c'est que cette liberté, accordée indifféremment à tous et pour tous, n'est pas, comme nous l'avons souvent répété, désirable par elle-même, puisqu'il répugne à la raison que le faux et le vrai aient les mêmes droits, et, en ce qui touche la tolérance, il est étrange de voir à quel point s'éloignent de l'équité et de la prudence de l'Église ceux qui professent le Libéralisme. »[43]

Donc, l'État peut tolérer l'existence des sectes, mais il doit protéger la véritable Église. Or Benoît XVI refuse cet enseignement apostolique : *« il est nécessaire de passer de la tolérance à la liberté religieuse […] car, en dépit des divergences humaines et religieuses un rayon de vérité illumine tous les hommes »*[44] ; et cela sous le prétexte spécieux *« que la vérité ne s'impose jamais*

prouvent clairement que la seule vraie religion est celle que Jésus-Christ a instituée lui-même et qu'il a donné mission à son Église de garder et de propager. » Léon XIII, Sur la Constitution chrétienne des États (1888).

43 — Léon XIII, *Libertas præstantissimum* (1888).

44 — Benoît XVI, *Ecclesia in medio oriente*, Beyrouth, au Liban, le 14 septembre 2012.

par la violence, mais seulement par la force de la vérité elle-même »[45] ou que la religion doit être adoptée par la personne *« uniquement à travers le processus de la conviction. »*[46] Cet enseignement revient à nier les droits de la vérité et de Dieu. Car une vérité sans privilège et sans pouvoir vaut concrètement l'erreur. Le droit à la liberté religieuse est donc une aberration.

Pour mieux le comprendre, affirmons le droit à la liberté orthographique.

Si la bonne orthographe *« ne s'impose jamais par la violence, mais seulement "par la force de la vérité elle-même" »*, si la bonne orthographe *« doit être adoptée par la personne uniquement à travers le processus de la conviction »*, alors, chaque élève a droit à sa liberté orthographique, fruit de sa conviction. L'expression *« censément sains »* pourra s'écrire *« sans ses mancins »* ou *« sans s'aimant sein »* ou *« sans cemants saints »*… Toutes ces écritures, fruit de la dignité humaine, se valent et ont droit de figurer sur la copie. Soit ! Mais si, au nom des règles orthographiques et grammaticales, on n'a plus le droit de sanctionner par un zéro l'enfant (ce qui serait lui faire violence), si toutes les façons d'écrire se valent, on détruit non seulement les règles mais aussi le langage : la plus grande confusion ne peut que s'installer.

Comment sortir de ce délire subjectif ? Par le droit exclusif de la norme objective ! Comment avons-nous connu la nature de notre langue ? Nous ne l'avons pas découverte, nous l'avons reçue par une autorité qui nous l'a transmise, par une tradition qui a usé de son pouvoir coercitif pour nous obliger à bien maîtriser ces règles. C'est cette force ou violence extérieure qui

45 — Concile Vatican II, *Dignitatis Humanæ*, n° 1.

46 — Benoît XVI, Discours à la Curie romaine, 22 décembre 2005.

nous a aidés à nous libérer de l'ignorance. Sans elle, c'était le chaos. La liberté orthographique comme la liberté religieuse c'est la destruction de la société et de l'individu.

« *Chacun peut le constater, la liberté, telle qu'on l'entend aujourd'hui, c'est-à-dire indistinctement accordée à la vérité et à l'erreur, au bien et au mal, la liberté n'aboutit qu'à rabaisser tout ce qu'il y a de noble, de saint, de généreux, et à ouvrir plus largement la voie au crime, au scandale et à la tourbe abjecte des passions.* »[47]

Pour conclure avec les termes mêmes de Grégoire XVI et de Léon XIII, nous disons :

Que Benoît XVI « *délire* » quand il refuse à l'État le droit de restreindre la liberté religieuse d'une conscience faussée ou d'une communauté professant une fausse religion.

Que Vatican II est une « *absurdité* » quand il proclame que la liberté religieuse appartient naturellement, « *sans distinction ni discernement* », à la dignité humaine.

Que la saine laïcité prêchée par Benoît XVI et les conciliaires n'est rien d'autre que « *l'athéisme moins le nom* » car « *la souveraineté de Dieu est passée sous silence, exactement comme si Dieu n'existait pas* ».

Que l'église conciliaire avec sa fausse dignité humaine est « *en désaccord, non seulement avec le droit chrétien, mais avec le droit naturel.* »

Que le mal qu'elle propage est « *opposé au bien commun* » et que ces enseignements « *répugnent à la raison* ».

Comprenons bien que prêcher le droit de l'Église à être seule religion de l'État, c'est prêcher la divinité de l'Église et donc celle de son fondateur. Rien de moins !

« *Mais comment persuader les hommes de ce siècle qu'il faut introduire la religion dans la loi ? - Aussi facilement et aussi difficilement, répond l'abbé J. Morel, dans sa "Somme contre le catholicisme libéral", qu'on leur persuade qu'il faut croire à l'Incarnation du Verbe, à la chasteté dans le mariage et à l'enfer éternel. C'est toujours saint Paul discutant devant Festus "de fide et justitia, de castitate et de judicio tremendo" : "de la foi, de la justice, de la chasteté et de jugement à venir".* »

47 — Léon XIII, Lettre apostolique pour son jubilé pontifical (19 mars 1902).

III

Les exigences évangéliques de la charité

9) Vicaire du Christ ou aumônier d'une Révolution antichrist ?

« *Voilà un titre bien provocateur et outrancier* » diront certains. « *Une question délirante et insultante* » diront d'autres. Calmons-nous et lisons l'article jusqu'à la fin.

Dans son homélie pour l'ouverture de l'année de la foi, le 11 octobre 2012, c'est-à-dire le jour anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II, en 1962, Benoît XVI a prétendu que ce Concile s'était « *préoccupé de faire en sorte que la même foi continue à être vécue dans l'aujourd'hui, continue à être une foi vivante dans un monde en mutation.* » Dans ce document, il louait le « *bienheureux Jean XXIII* », le « *serviteur de Dieu Paul VI* » et le « *bienheureux Jean-Paul II* ». Qu'en penser ?

Interrogeons les ennemis du Christ, cela est toujours instructif. Mais avant tout, gravons dans nos esprits cet avertissement du pape Léon XIII :

« *Personnification permanente de la Révolution, la franc-maçonnerie constitue une sorte de société retournée dont le but est d'exercer une suzeraineté occulte sur la société reconnue et dont la raison d'être consiste entièrement*

dans la guerre à faire à Dieu et à son Église. »[48]

Le Concile Vatican II

Un franc-maçon de la Grande Loge de France écrivait pendant le Concile que tout « *franc-maçon digne de ce nom* » ne pouvait que « *se féliciter sans aucune restriction des résultats irréversibles du concile* » et que les catholiques devaient se maintenir « *dans cette courageuse notion de la liberté de pensée, qui, on peut vraiment parler là de révolution, partie de nos loges maçonniques, s'est étendue magnifiquement au-dessus du dôme de Saint-Pierre.* »[49] Un autre maçon constatait qu'avec cette « *liberté de conscience* » et ce début de « *dialogue avec la Franc-Maçonnerie* » l'Église avait donné d'elle « *un autre visage.* »[50]

« *Pour la première fois, l'Église a placé le principe de la liberté en matière religieuse au-dessus de l'obligation de connaître et de répandre la vraie religion* ».[51]

Jean XXIII

« *Sa personnalité charismatique est restée vivante dans la mémoire de tous les Juifs. C'est un signe de la vénération dont jouissait cette forte personnalité que les grandes organisations juives aient envoyé - fait unique dans l'histoire - une délégation spéciale pour prendre part à ses funérailles, afin de représenter la communauté juive. J'ai d'ailleurs,*

48 — Léon XIII, Lettre « *Parvenu à ma 25e année* », 19 mars 1902.

49 — Yves Marsaudon, *L'oecuménisme vu par un franc-maçon de tradition* édit. Vitiano, pages 120-121.

50 — Emission sur France-Culture « *La Grande Loge de France vous parle* » du 17 mars 1985 ; texte reproduit dans le n° 57 de Points de vue initiatiques.

51 — Alain Savary, *En toute liberté*, p. 71, Hachette 1985. Alain Savary fut ministre socialiste de l'éducation nationale de 1981 à 1984.

avec beaucoup d'émotion, participé à cette délégation. »[52]

Yves Marsaudon rendit un jour visite au Nonce apostolique de Paris pour lui confier « *ses perplexités* » à « *être nommé Ministre de l'Ordre de Malte étant donné son appartenance à la Franc-maçonnerie.* » Mgr Roncalli lui avait alors « *conseillé formellement de rester dans la Franc-maçonnerie* ». Plus tard, devenu Jean XXIII, il lui donna « *sa bénédiction* », « *me renouvelant, dira le Franc-maçon, ses encouragements pour une œuvre de rapprochement entre les Églises, et même l'Église et la Franc-maçonnerie traditionnelle (c'est-à-dire régulière).* »[53]

Paul VI

Mgr Montini au sujet des « *rapports désastreux existant entre l'Église et la Franc-maçonnerie* » avait confié à un père : « *"Il ne passera pas une génération, et entre les deux sociétés la paix sera faite". À présent que le pontife est décédé, il n'y a pas de raison de continuer à maintenir le secret. Et la prévision - j'allais dire la décision - s'est vérifiée pleinement* » écrivait un maçon[54]. Le Grand Maître du Grand-Orient d'Italie écrivait :

« *C'est la première fois, dans l'histoire de la Franc-Maçonnerie moderne, que le chef de la plus grande religion occidentale meurt sans être en état d'hostilité avec les francs-maçons. [...] Pour la première fois dans l'histoire, les francs-maçons peuvent rendre hommage au tombeau d'un Pape, sans ambiguïté ni contradiction* »[55].

52 — Gerhart M. Riegner, *Vatican d'eux, Ne jamais désespérer, soixante ans au service du peuple juif et des droits de l'homme, Cerf,* 1999, Ch. 4.

53 — Paris, Dervy, pp. 135-136 & Rosario F. Eposito, « *Le grandi concordanze tra Chiesa e Massoneria* », Nardini Ed. 1987, pp. 390-391.

54 — *La Rivista Massonica*, août 1978, n. 6, pp. 371-372.

55 — Giordano Gamberini, éditorial paru dans La Rivista Massonica, année 1978, n. 5, p. 290. Cité dans « *1962 Révolution dans l'Église* » de Don Andrea Mancinella.

Jean-Paul II

Le Grand-Orient a voulu conférer le prix maçonnique "Galileo Galilei" à Jean-Paul II (qui l'a refusé mais cela ne change rien à la valeur significative de l'événement), affirmant que les idéaux promus par Jean-Paul II sont les mêmes que ceux de la Franc-Maçonnerie[56]. La Grande Loge Maçonnique de France, elle, a acclamé avec enthousiasme en 1986 ce même Jean-Paul II pour un événement inouï dans l'histoire de l'Église :

« Les maçons de la Grande Loge Nationale Française désirent s'associer de tout leur cœur à la prière œcuménique qui rassemblera le 27 octobre à Assise tous les responsables de toutes les religions en faveur de la paix dans le monde. »[57]

« C'est à cet interconfessionalisme que l'on doit l'excommunication que nous avons subie en 1738 sous Clément XII. Mais l'Église était certainement dans l'erreur, s'il est vrai que, le 27 octobre 1986, l'actuel Pontife a réuni à Assise des hommes de toutes les confessions religieuses pour prier ensemble pour la paix. Et que cherchaient nos Frères, sinon l'amour entre les hommes, la tolérance, la solidarité, la défense de la dignité de la personne humaine, lorsqu'ils se réunissaient dans les Temples, se considérant égaux, au-dessus des fois politiques, des fois religieuses, et de la couleur de leur peau ? »[58]

Benoît XVI

Benoît XVI a reçu le B'naï B'rith International le 18 décembre 2006 et le 12 mai 2011. Le B'nai B'rith signifie en hébreu "Fils de l'Alliance". Elle est la plus ancienne et la plus grande organisation

56 — *Il Giornale*, 22 décembre 1996, p. 10.
57 — *La Civiltà Cattolica* 6 décembre 1986, p. 45.
58 — *Hiram*, revue du Grand-Orient d'Italie, avril 1987, p. 104-105.

juive du monde. Fondée en 1843 aux États-Unis, elle comprend près d'un demi-million de membres, organisés en loges et répartis dans 57 pays. Elle est présente dans différentes institutions internationales, dont l'ONU, l'UNESCO et le Parlement européen... Les principaux combats du B'nai B'rith sont la lutte contre l'antisémitisme, la défense du sionisme et des Droits de l'Homme et l'entretien de la mémoire de "l'holocauste".

Voici la pensée de Mgr Lefebvre sur les B'naï B'rith, cette *« secte maçonnique juive, réservée aux Juifs »*. Dans une conférence aux séminaristes, il rappelait que *« le point le plus essentiel et le plus dangereux du Concile »* qui est *« le texte de la liberté religieuse »*, avait été *« demandée par les Francs-Maçons, les B'naï B'rith de New York qui sont [aussi] à l'origine du communisme en Russie »*. Il conseillait *« les livres de M. de Poncins »* montrant leur rôle dans le financement de *« la révolution russe de 1917 »* qui a brillé par sa *« haine du christianisme »*.

« Ces B'naï B'rith sont partout et ce sont eux qui commandent dans le monde, car ce sont ces Juifs qui ont toutes les banques dans les mains, ces Juifs qui ont toutes les affaires importantes dans les mains. Ils commandent d'ailleurs aussi bien en Russie qu'en Amérique, que partout dans le monde entier. Ce sont eux qui distribuent les médailles de la liberté religieuse. [...] Alors ce sont eux avec qui le Cardinal Béa a eu des relations officielles. Ce n'est pas moi qui invente, c'est dans les journaux de New York : Le Cardinal Béa est arrivé et a été reçu par les B'naï B'rith à tel endroit, dans tel hôtel... Il y a eu des réunions... Et tout ça pour la liberté religieuse. Pourquoi ? Parce que les Francs-maçons ne peuvent pas supporter que l'Église catholique se dise la seule vérité, la seule religion vraie. Ça ils ne l'ont jamais supporté, ils ne peuvent pas le supporter, ils ne le supporteront jamais ! » (Mgr Lefebvre, Ecône, 28-10-1985)

Au sujet de "l'antisémitisme", Mgr Lefebvre rappelait que le but des B'naï B'rith était qu'on ne puisse *« plus affirmer que les Juifs sont des déicides, mais que c'est l'humanité qui est déicide »*. C'est pourquoi, dans le schéma concernant les juifs, *« on a noyé cette vérité qui a toujours été enseignée par l'Église. »*

« Ce sont quand même les Juifs qui ont tué Notre-Seigneur : Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! [...] L'antisémitisme est venu de ce que, justement, les Juifs ont été foncièrement anti-chrétiens. Ils ont vraiment toujours lutté contre Notre-Seigneur. Après avoir tué Notre-Seigneur, quand Notre-Seigneur est ressuscité, l'Église est née, et bien ils s'en sont pris à l'Église, au Corps mystique de Notre-Seigneur. Alors ça a été une lutte acharnée et une lutte de tous les temps contre l'Église. Et c'est pourquoi l'Église a été obligée, dans les villes catholiques, de les mettre dans des ghettos, c'est-à-dire des endroits où les Juifs pouvaient vivre normalement, convenablement, mais ils étaient évidemment limités dans leurs activités parce qu'ils mettaient le désordre dans tous les États étant donné qu'ils ne veulent être soumis à aucune loi chrétienne. Ils ont leurs lois à eux et ils font un État dans l'État et personne ne peut les obliger à suivre les lois civiles des gouvernements dans lesquels ils sont. Evidemment que cette attitude des Juifs provoque l'antisémitisme, c'est normal ! Ce sont eux qui sont la cause de cet antisémitisme.[59] » (Mgr Lefebvre, Ecône, 27 octobre 1983)

Le Grand Maître du Grand Orient de France, M. Jacques Mitterand, confiait à Paris-Inter le 2 novembre 1969 que les *« Francs-Maçons »* sont *« des humanistes pour la pensée libre »*. Ils sont ouverts à tous : *« radicaux, socialistes, anarchistes, communistes »*, même aux *« catholiques qui croient en Dieu »* à condition qu'ils

59 — Cf. Hervé Ryssen, *Histoire de l'antisémitisme, Vue par un goy et remise à l'endroit*, Éditions Baskerville, 2010.

n'en fassent pas *« un dogme »*.

« En fait, vous le voyez, pour nous, il n'y a rien d'immuable. Depuis 1738, tous les papes successivement nous ont excommuniés, sauf les deux derniers, parce que maintenant, excommunier n'a plus aucun sens. Bien qu'excommuniés, nous avons d'ailleurs toujours eu des évêques et des prêtres dans nos loges. »[60]

Le pape Léon XIII remarquait qu'*« en ouvrant leurs rangs à des adeptes qui viennent à eux des religions les plus diverses, [les francs-maçons] deviennent plus capables d'accréditer la grande erreur du temps présent, laquelle consiste à reléguer au rang des choses indifférentes le souci de la religion, et à mettre sur le pied de l'égalité toutes les formes religieuses. Or, à lui seul, ce principe suffit à ruiner toutes les religions, et particulièrement la religion catholique, car, étant la seule véritable, elle ne peut, sans subir la dernière des injures et des injustices, tolérer que les autres religions lui soit égalées. »*[61]

Or Benoît XVI n'a cessé d'accréditer cette *« grande erreur du temps présent »*. Pour ce dernier, les *« deux peuples [juifs et chrétiens] ont reçu la même Bénédiction, et des promesses d'éternité qui permettent d'avancer avec confiance vers la fraternité. »*[62] Pour lui, *« l'Église catholique, fidèle à l'enseignement du Concile Vatican II, regarde les musulmans avec estime, eux qui rendent un culte à Dieu »*[63]. Pour lui, *« la liberté religieuse est le sommet de toutes les libertés. Elle est un droit sacré et inaliénable. Nous savons bien que la vérité hors de Dieu n'existe pas comme un en soi. Elle serait alors une idole. La vérité ne*

60 — Jacques Mitterand cité dans *Ordre Français*, janvier 1970, page 25.

61 — Léon XIII, *Humanum genus*, du 20 avril 1884 sur la secte des francs-maçons, § 24..

62 — *Ecclesia in medio oriente*, 14 septembre 2012. *Doc. Cath.* n°2497, 7 octobre 2012, § 22.

63 — *Ecclesia in Medio Oriente*, § 23/24.

peut se développer que dans l'altérité qui ouvre à Dieu qui veut faire connaître sa propre altérité à travers et dans mes frères humains. Ainsi, il ne convient pas d'affirmer de manière excluante : "je possède la vérité". La vérité n'est possédée par personne [...]. La vérité ne peut être connue et vécue que dans la liberté... »[64]

C'est exactement ce que disent les Francs-maçons : *« La Franc-maçonnerie dès l'origine est l'ennemi de tout absolu, elle proclame que la vérité n'est jamais acquise. [...] Il n'y a pas de vérité universelle; toute vérité est particulière, subjective et évolutive. Tout est relatif. »*[65]

François

François est allé plus vite que Jean-Paul II et Benoît XVI dans sa soumission au judaïsme. Le jour même de son élection, il a trouvé le temps d'écrire une lettre à la communauté :

« J'espère vivement pouvoir contribuer au progrès que les relations entre juifs et catholiques ont connu à partir du concile Vatican II, dans un esprit de collaboration rénovée et au service d'un monde qui puisse être toujours plus en harmonie avec la volonté du Créateur. 13 mars 2013 ».

« C'est un bon point de départ » a déclaré le Grand Rabbin Di Segni à l'Agence Reuters. Quant au président du Congrès juif mondial, Ronald Lauder, il se dit convaincu *« que le nouveau souverain pontife poursuivra sur la voie (ouverte par Jean-Paul II et Benoît XVI), qu'il condamnera toutes les formes d'antisémitisme à l'intérieur et en dehors de l'Église catholique, qu'il agira contre les ecclésiastiques qui nient ou minimisent la Shoah*

64 — *Ecclesia in Medio Oriente*, § 26-27.
65 — Michel Baroin, ancien grand-maître du Grand-Orient, émission faite à "Radio-France", le 4 février 1979 et reproduite dans le Courrier hebdomadaire de Pierre Debray du 22 février 1979.

et qu'il consolidera les liens entre le Vatican et Israël ». En novembre 2012, le futur François, invité par le B'naï B'rith, avait participé à l'allumage d'une Menorah à Buenos Aires. Le site sioniste JSSNews rappelait aussi que Mgr Bergoglio avait comme cardinal participé à des cultes talmudiques dans des synagogues, il avait co-écrit un livre avec un rabbin et préfacé celui d'un autre présenté comme son *« professeur »*...

Etc. Etc. Etc...

Mgr Lefebvre, lucide, disait dans une conférence à Ecône, le 21 juin 1978 :

« Je crois sincèrement que nous avons affaire à une contrefaçon de l'Église. Non seulement ils n'enseignent plus la foi catholique et ne défendent plus la foi catholique, mais ils enseignent autre chose. Ce n'est plus l'Église catholique. Ils sont assis sur le siège de leurs prédécesseurs, mais ils ne continuent pas leurs prédécesseurs. Ils enseignent un oecuménisme qui est contraire à la foi catholique. Je pense que l'on peut, que l'on doit même croire que l'Église est occupée par cette contre-Église que nous connaissons bien et que les papes ont condamnée tout au long des siècles. ***Et plus les choses s'éclairent, et plus nous nous apercevons que ce programme a été élaboré dans les loges maçonniques et qu'il y a tout simplement une loge maçonnique au Vatican. »***

Même jugement en 1986 :

« La liberté religieuse, c'est une idée maçonnique... La déclaration des Droits de l'Homme, l'œcuménisme... idées maçonniques... Laïcisation des États... idée maçonnique ! Ce sont des idées maçonniques ! Ils finissent par être au service de la Franc-maçonnerie, et je vous assure qu'on a vraiment cette impression et de plus en plus à Rome. » (Ecône, 27 janvier 1986.)

Alors, reposons maintenant notre question : vicaire du Christ ou aumônier de la Révolution ?

« Il ne faut pas avoir peur d'affirmer que les autorités romaines actuelles depuis Jean XXIII et Paul VI se sont faites les collaboratrices actives de la Franc-Maçonnerie juive Internationale et du socialisme mondial. »[66]

10) Anathème !

Des personnes « *plus ou moins traditionalistes* » demandaient à Mgr Lefebvre : « *Comment n'arrivez-vous pas à vous entendre avec un pape comme celui-là [Jean-Paul II] ? Il est pieux, zélé, aimable… On ne comprend pas comment vous ne profitez pas de ce moment pour arranger les choses avec le pape !* » Mgr Lefebvre répondait à cela :

« Il faut tout de même analyser la situation telle qu'elle est et pas seulement se laisser prendre par cet extérieur du pape. Le pape continue-t-il, oui ou non, le Concile Vatican II ? Quelle est l'attitude du pape par rapport à ses prédécesseurs qui ont provoqué l'auto démolition de l'Église ? C'est cela qu'il est important de savoir. Est-ce qu'il est persuadé que sa vocation, comme pape, est de continuer le Concile Vatican II ? »[67]

Et à la fin de sa vie, Mgr Lefebvre écrivait :

« Seraient-ils des saints, dès lors qu'ils admettent la fausse liberté religieuse, donc l'État laïque, le faux oecuménisme, donc l'admission de plusieurs voies de salut, la réforme liturgique, donc la négation pratique du sacrifice de la Messe, les nouveaux catéchismes avec toutes leurs erreurs et hérésies, ils contribuent officiellement à la révolution dans l'Église et à sa destruction. » (Mgr Lefebvre, Itinéraire spirituel)

C'est à l'aune de ces principes qu'il fallait juger

66 — Mgr Lefebvre, *Itinéraire Spirituel*, Prologue.
67 — Ecône, le 25 octobre 1983.

Benoît XVI et qu'il faut juger François. Et dans les deux cas la réponse est évidente. Mais pour ceux qui trouveraient cette conclusion hâtive, nous allons expliciter les choses.

Mgr Lefebvre a montré que la réforme conciliaire a « *protestantisé* » la liturgie catholique. Et « *c'est une chose absolument abominable de soumettre ce que l'Église a de plus précieux, la messe, aux idées protestantes.* »[68] Or cette chose « *abominable* » a été codifiée par Benoît XVI faisant de la messe bâtarde de Paul VI le “rite ordinaire” de l'église conciliaire.

Le Nouveau Droit Canon, aux dires de Jean-Paul II, est « *un effort pour mettre en langage canonique la nouvelle ecclésiologie du Concile Vatican II.* » Mgr Lefebvre s'étonnait : « *On se demande si on lit bien !… Est-il possible que l'Église puisse avoir une nouvelle ecclésiologie ? Et oui, cette nouvelle ecclésiologie, c'est ni plus ni moins que l'ecclésiologie adaptée aux principes protestants ! (Laïcisation du sacerdoce par la nouvelle définition du peuple de Dieu)* »[69] Or c'est ce Nouveau Droit Canon qui règle la vie de l'église conciliaire qui a pour chef François.

Mgr Lefebvre pensait que les « *faux Droits naturels de l'Homme* » sont « *une des choses les plus graves du Concile* ». « *C'est un véritable blasphème que de dire que le droit à la liberté religieuse comme droit naturel se trouve dans l'Ecriture Sainte. C'est invraisemblable. C'est blasphématoire !…* »[70] Rappelons-nous que pour Benoît XVI la « *liberté religieuse* » est « *un droit naturel* ».

Mgr Lefebvre parlait aussi de « *cet abominable œcuménisme* » qui n'est « *que le moyen de faire pénétrer les idées libérales à l'intérieur de l'Église. […] Dès lors qu'on admet la liberté religieuse, principe qui est admis dans la décla-*

68 — Ecône, le 25 octobre 1983.
69 — Ecône, le 25 octobre 1983.
70 — Ecône, le 19 décembre 1983.

ration des Droits de l'Homme, on admet aussi toutes les autres libertés qui conduisent à l'anarchie, à la destruction de l'Église et de toute la loi naturelle. » Tout cela vient des *« principes maçonniques qui veulent détruire tous vestiges de Dieu sur la terre. C'est pourquoi ce monde va vers sa perte. [...] Il ne faut pas croire que parce que nous assistons à quelques mesures et rappels qui sont plus conformes à l'esprit traditionnel que le combat est terminé ! »*[71]

Mgr Lefebvre nous mettait donc en garde :

« Le pape est très habile... de temps en temps il fait quelque chose qui semble très traditionnel et le lendemain, il dit au sultan du Maroc : - "Nous adorons le même Dieu !"... Qu'est-ce que c'est que cette histoire ?... ***Le vrai, le faux ; le traditionnel, le moderne, etc. et constamment, constamment... Il n'y a rien qui démolisse l'Église comme ça !*** *Et qui démolit la foi des catholiques. »*[72]

Pour Mgr Lefebvre, ces rassemblements interreligieux du style d'Assise fait au nom des principes nouveaux de Vatican II :

« C'est diabolique. C'est diabolique. [...] Alors, quel est ce pape ?... Moi, je ne sais plus quoi vous dire, vraiment... je ne sais pas... Mais en tout cas il est inspiré par le diable quand il fait ça... Il n'est pas inspiré par l'Esprit-Saint, ce n'est pas possible... ***Il est inspiré par le diable, et au service de la Maçonnerie, c'est évident.*** *La Maçonnerie a toujours rêvé de ça : la réunion de toutes les religions. »*[73]

Mais pour François :

« Grâce à l'Esprit du Concile, l'Église s'est ouverte au monde, mais de nombreux pas doivent encore être accomplis. [...] Quelques voix demandent à retourner en arrière.

71 — Mgr Lefebvre, Ecône, le 21-12-1984.
72 — Mgr Lefebvre, Ecône 28-01-1986.
73 — Mgr Lefebvre, Ecône 28-01-1986.

Cela s'appelle "être entêté", cela s'appelle vouloir "apprivoiser l'Esprit-Saint", cela s'appelle devenir "sot et lent du cœur". »[74]

Dans un sermon public (30 mars 1986), Mgr Lefebvre, quinze jours avant la visite de Jean-Paul II à la synagogue de Rome (13 avril 1986), déclarait :

« Il est possible que nous soyons dans l'obligation de croire que ce pape n'est pas pape. *Je ne veux pas encore le dire d'une manière solennelle et formelle, mais il semble bien, à première vue, qu'il soit impossible qu'un pape soit hérétique publiquement et formellement. Notre Seigneur lui a promis d'être avec lui, de le garder dans la Foi et sans qu'il puisse errer dans la Foi, mais peut-il en même temps être hérétique publiquement et quasiment apostasier ? Voilà un problème qui ne me concerne pas seulement moi, mais qui vous concerne tous. »*

Ce *« problème qui nous concerne tous »* est toujours d'actualité. Benoît XVI a rendu visite trois fois à des synagogues (Cologne 2005, New York 2008, Rome 2010) sans jamais confesser la divinité du Messie et en prenant soin d'omettre le nom béni de Jésus-Christ. Le cardinal Bergoglio a participé le 14 décembre 2012 à la fête juive Hanoukkah, fête symbolisant la résistance spirituelle du judaïsme à l'assimilation grecque, et y a allumé, coiffé de la Kippa, les 7 cierges de la menora. Or, selon saint Thomas, *« observer sous le régime de la grâce les prescriptions de la loi mosaïque »* est *« un péché presque égal à l'idolâtrie, parce que tous deux sont des espèces de la superstition, qui est une faute mortelle ».* (2a 2ae q. 94 a. 3 ad 5)

Pour Mgr Lefebvre, Paul VI posait *« un sérieux problème à la conscience des catholiques. Comment un successeur de Pierre a pu en si peu de temps causer plus de dom-*

74 — Site Vaticaninsider.lastampa.it/. Homélie de la messe du 16 avril 2013 en la chapelle de la Maison Sainte-Marthe.

mages à l'Église que la Révolution de 89 ? »[75]. Or l'Église conciliaire cherche à faire vénérer Paul VI à l'instar des monstrueux Jean XXIII et Jean-Paul II qui, pour Mgr Lefebvre, avaient ruiné *« la foi catholique, publiquement, en particulier à Assise [...]. Que ferait la Sainte Inquisition, si elle existait encore ? »*[76]

François, le 20 mars 2013, dans un discours aux représentants des différentes religions, remerciait chaleureusement son schismatique *« frère André »* (patriarche Bartholomée 1er), louait son vénéré prédécesseur (Benoît XVI), rappelait certaines paroles du *« Bienheureux Jean XXIII »*, adressait aux *« distingués représentants du peuple juif »* sa confiance *« qu'avec l'aide du Très Haut » « le dialogue fraternel que le Concile a souhaité »* continue à porter *« de bons fruits »*, il remerciait *« cordialement »* les musulmans *« qui adorent le Dieu unique »*, et assurait que *« l'Église catholique »* était consciente de *« l'importance de la promotion de l'amitié et du respect entre les hommes et les femmes des diverses traditions religieuses »*.

François représente-il la pensée de l'Église catholique ? N'est-ce pas là le discours d'un imposteur ? Dans l'église conciliaire, celle qui reconnaît Vatican II, *« tout est nouveau : nouveau code de Droit canonique, nouveau missel, nouvelle ecclésiologie... »*

« Ou bien nous sommes les héritiers de l'Église catholique, c'est-à-dire pour le règne de Notre Seigneur ou bien nous sommes les héritiers de ceux qui s'efforcent d'admettre les principes des droits de l'homme, basés sur une véritable apostasie, en vue d'obtenir une présence de serviteurs dans le gouvernement mondial révolutionnaire. Car c'est

75 — Mgr Lefebvre, Directive du 8 Novembre 1979.

76 — Mgr Lefebvre, Aux cardinaux Siri, Zoungrana, Oddi, Gonzales, Palazzini, Thiandoum, Stickler, Gagnon. le 27 août 1986.

cela au fond : à force de dire qu'ils sont pour les droits de l'homme, pour la liberté religieuse, la démocratie et l'égalité des hommes, ils auront une place dans le gouvernement mondial, mais ce sera une place de serviteurs. »[77]

Le Commonitorium[78] de Saint Vincent de Lérins enseignait :

« Il appartient aux catholiques de garder le dépôt des saints Pères, de condamner les nouveautés impies et, comme l'a dit et redit l'Apôtre, de jeter l'anathème à celui qui annonce une doctrine différente de celle qui est reçue (Gal, I, 9). Il s'ensuit que tout catholique désireux de prouver qu'il est fils légitime de notre mère l'Église, doit adhérer à la sainte Foi de nos Pères, s'y attacher et y mourir. Il doit aussi détester les nouveautés impies, les haïr, les combattre et les pourchasser. »

C'est pourquoi Rome veut *« nous détruire parce que nous représentons »* la *« Tradition qui les condamne »*.

« La Tradition condamne la liberté religieuse, la Tradition condamne cet œcuménisme qui n'est pas catholique, la Tradition condamne les réformes post-conciliaires qui ont été faites. [...] Ne soyons pas de ces gens qui nourrissent des espoirs illusoires et qui disent : - Tout va s'arranger, tout va s'arranger... [...] c'est depuis des siècles qu'ils préparent ça, depuis des siècles qu'on prépare cet alignement de l'Église sur le protestantisme et sur les vérités modernes, sur les Droits de l'Homme, sur toutes ces pensées qui sont contraires à la Tradition de l'Église. »[79]

Donc pour être parfaitement catholique, il faut

77 — Conférence de Mgr Lefebvre à l'issue de la retraite sacerdotale au mois de septembre 1990 à Ecône *Fideliter* n° 87. Mai-Juin 1992. Page 8.

78 — Le Commonitorium est un aide-mémoire énonçant une règle sûre pour distinguer la vérité de la foi catholique de l'erreur des hérésies. Il fut écrit par saint Vincent, prêtre au monastère de Lérins, vers 430.

79 — Mgr Lefebvre, Conf. Spirituelle, Ecône, 13-01-1983.

anathématiser les nouveautés impies et leurs responsables, sinon c'est pécher par libéralisme :

« Le libéral est un homme qui vénère le Bon Dieu mais qui respecte le diable. Il aspire à l'ordre et il flatte l'anarchie. [...] Il est l'homme des concessions à perpétuité. Vous distinguerez d'emblée le libéral à la crainte qu'il a d'être taxé de réactionnaire. En clinique, l'absence de réaction, c'est la mort. »[80]

Or, François en 2013, comme Jean-paul II en 1991, *« diffuse sans discontinuer les principes d'une fausse religion qui a pour résultat une apostasie générale. »*[81]

« Je crois que véritablement, nous vivons le temps de la préparation à la venue de l'Antéchrist. C'est l'apostasie, c'est le découronnement de Notre Seigneur Jésus-Christ, le nivellement de l'Église à égalité des fausses religions. [...] On ne peut pas dire que le Pape est apostat, qu'il ait renié officiellement Notre Seigneur Jésus-Christ, mais dans la pratique, c'est quand même l'apostasie. »[82]

Le Bon Dieu ne nous demande pas d'expliquer si ce mystère d'iniquité peut aller jusqu'à *« l'apostasie de la foi catholique dans l'Église romaine »* comme le pense saint Thomas d'Aquin en commentant saint Paul[83] ou si il consiste à *« éclipser l'Église catholique »* par une Contre-Église comme pourrait le laisser entendre

---

80 — Léon Daudet, *Le stupide XIXe siècle*, Grasset, 1929, pp. 62-63.

Aujourd'hui le vocabulaire s'est enrichi mais la tactique n'a pas évolué : on a peur d'être traité de raciste, d'homophobe, d'antisémite, d'intégriste, de nationaliste... ces mots empêchent les modérés, esclaves du Système, de défendre leur racines, leur famille, leur religion, leur morale, leur patrie...

81 — Mgr Lefebvre, Préface à Documentation sur la Révolution dans l'Église n°1, Ecône, le 4 Mars 1991.

82 — Mgr Lefebvre, *Fideliter* N° 59. Sept.-Oct. 1987, pages 77-80.

83 — Saint Thomas d'Aquin, au sujet du verset 3 du chapitre 2 de la 2e épître aux Thessaloniciens de saint Paul.

l'Apocalypse de saint Jean[84].

Le bon Dieu ne nous demande pas plus de perdre la foi ou de nier les faits pour sauver une possible explication de sa divine parole au sujet des "portes de l'enfer" qui ne prévaudront pas contre son corps mystique.[85]

---

84 — *« Et je vis, quand il eut ouvert le sixième sceau, qu'il se fit un grand tremblement de terre, et le soleil devint noir comme un sac de crin, la lune entière parut comme du sang, et les étoiles du ciel tombèrent vers la terre, comme les figues vertes tombent d'un figuier secoué par un gros vent. »* Apoc. 6, 12-13.

85 — Saint Augustin se demande si le démon déchaîné aura le pouvoir de fourvoyer l'Église et répond :

*« Nullement, car jamais par lui ne sera séduite cette Église, prédestinée et élue avant la fondation du monde, dont il a été dit : Le Seigneur connaît ceux qui sont à lui. Et pourtant, elle existera ici-bas, même au temps où le diable doit être délié. [...] si parmi les chrétiens quelques-uns vaincus le suivent, c'est qu'ils n'appartiennent pas au nombre prédestiné des fils de Dieu. [...] Il est donc infiniment plus croyable qu'en ce temps ne feront défaut ni ceux qui abandonnent l'Église, ni ceux qui adhèrent à l'Église ; mais assurément il y aura et chez les parents pour faire baptiser leurs enfants et chez ceux qui vont nouvellement croire alors, un courage si grand qu'ils surmonteront le fort même délié, c'est-à-dire qui les guette de toutes ses ruses et les presse de toutes ses forces comme jamais auparavant, qu'ils le déjoueront avec vigilance et qu'ils soutiendront son choc avec endurance, et ils s'arracheront ainsi à ce fort tout délié qu'il soit. [...] De même, en effet, qu'il faut avouer que la charité d'un grand nombre se refroidit quand abonde l'iniquité et que sous les coups des persécutions extraordinaires et très violentes et des tromperies du diable déjà déchaîné, ceux qui ne sont pas inscrits au livre de vie lâcheront pied en grand nombre ; ainsi faut-il penser que non seulement ce temps trouvera des bons vraiment fidèles, mais que quelques-uns aussi qui seront encore dehors, par le secours de la grâce de Dieu et l'étude des Écritures où se trouve annoncée entre autres choses cette fin qu'ils sentent déjà proche, deviendront plus assurés pour croire ce qu'ils ne croyaient pas et plus courageux pour vaincre le diable même déchaîné. [...] **Et quels sont ceux qui refusent d'adorer la bête et son image, sinon ceux qui observent ce que dit l'Apôtre : "Ne vous attelez pas à un même joug avec les infidèles"** ? Ils ne l'adorent pas, c'est-à-dire lui refusent adhésion et soumission ; ils ne reçoivent pas son signe, c'est-à-dire la marque du crime, ni au front à cause de la foi qu'ils professent, ni à la main à cause de leurs œuvres. [...] "Dès maintenant, en effet, le mystère d'iniquité est à l'œuvre", se rapportent uniquement aux méchants et aux hypocrites qui sont dans l'Église jusqu'à ce qu'ils par-*

Mais le bon Dieu nous demande par contre de garder la foi que nous avons reçue, par grâce et sans aucun mérite de notre part, de la répandre et de la protéger. Et pour cela de jeter l'anathème sur les hérétiques, sachant qu'il est d'usage dans l'Église de qualifier d'hérétiques et de frapper d'anathème les hérétiques formels ou matériels, les fauteurs d'hérésies et ceux qui coopèrent à la diffusion de l'hérésie par leur silence, leur négligence…

Or *« c'est à Rome que l'hérésie est installée*[86]*. Si les évêques sont hérétiques (même sans prendre ce terme au sens et avec les conséquences canoniques), ce n'est pas sans l'influence de Rome. »*[87]

Le 10 mai 2013, François a demandé au patriarche orthodoxe Tawadros II, *« pape d'Alexandrie et du siège de Saint-Marc »* de lui donner sa bénédiction. Or *« est suspect d'hérésie celui qui spontanément et sciemment aide de quelque manière que ce soit la propagation de l'hérésie, ou communique 'in divinis' avec des hérétiques, contre ce qui est prescrit au Can. 1258 »*. (Can. 2316)

---

viennent à un nombre assez fort pour former un grand peuple à l'Antéchrist : c'est là le mystère d'iniquité, parce qu'il paraît caché. » (Saint Augustin, La cité de Dieu, Livre XX)

86 — M. Jacques-Régis du Cray (Ennemond) sur Le Forum Catholique parlant de *«Cette réaction de Mgr Williamson qui n'agit qu'à la marge...»* qualifiait le 26 décembre 2012, *« de rigide »*, de *« dérive verbale et théologique »*, de *« dérive doctrinale et lexicale funeste »*, les propos *« d'un des prêtres formant cette petite mouvance »* qui avait osé parler *« de "la Rome fornicatrice" »*. Pour M. Jacques-Régis du Cray, qui prétend connaître l'œuvre de Mgr Lefebvre, ce prêtre avait *« malheureusement franchi la ligne rouge de ce qui est permis. On ne peut que déplorer et prier. »*

Ces prétentieuses remarques manifestent deux choses :

La première est que M. Jacques-Régis du Cray pèche par libéralisme ; la deuxième est qu'il n'a rien compris au combat de Mgr Lefebvre (à moins qu'il ne le pervertisse sciemment). Car si *"c'est à Rome que l'hérésie est installée"*, non seulement on a le droit mais encore le devoir de parler de *"la Rome fornicatrice."*

87 — Mgr Lefebvre, Retraite sacerdotale, Ecône, 9 septembre 1988.

En conséquence, par devoir de conscience et par amour de Dieu mais nullement par esprit de querelle ou par tempérament atrabilaire, je déclare :

Moi, l'abbé Olivier Rioult, prêtre de l'Église catholique par la grâce de Dieu, quoique indigne, parce *« j'adhère à la sainte Foi de nos Pères »* et que je veux *« mourir »* dans cette vérité, je crie anathème aux *« nouveautés impies »*, à Benoît XVI et à François : tous deux apôtres de la liberté religieuse maçonnique[88]. L'amour du prochain m'oblige à déclarer sans ambiguïté la foi catholique et ses conséquences. C'est pourquoi je déclare refuser la communion avec ces fauteurs d'erreurs, ces corrupteurs de la foi, ces destructeurs de l'Église et ces traîtres à Notre Seigneur Jésus-Christ.

« Tant que le Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens gardera le faux oecuménisme comme orientation et que les autorités romaines et ecclésiastiques l'approuveront, on peut affirmer qu'elles demeureront en rupture ouverte et officielle avec tout le passé de l'Église et avec son Magistère officiel. C'est donc un devoir strict pour tout prêtre voulant demeurer catholique de se séparer de cette Église conciliaire, tant qu'elle ne retrouvera pas la tradition du Magistère de l'Église et de la foi catholique. » (Mgr Lefebvre, Itinéraire spirituel)

En attendant prions comme le Père Kolbe :

« O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à Vous et pour tous ceux qui n'ont pas recours à Vous, spécialement pour les francs-maçons. »

Abbé Olivier Rioult

---

88 — Vatican II c'est le libéralisme et le laïcisme d'État *(Dignitatis Humanæ)*, le faux œcuménisme (*Lumen Gentium* I, 8 ; *Unitatis Redintegratio ; Nostra Ætate)* et la mentalité démocratique anthropocentrique (*Lumen Gentium* III, 22) qui ont toujours été l'étendard de l'idéologie judéo-maçonnique.

ANNEXES

« Puis je vis monter de la terre une autre bête, qui avait deux cornes semblables à celles d'un agneau, et qui parlait comme un dragon. Elle exerçait toute la puissance de la première bête en sa présence, et elle amenait la terre et ses habitants à adorer la première bête, dont la plaie mortelle avait été guérie. »

Apocalypse 13, 11-14

★

L'Apocalypse décrit ici "le faux prophète", "la Seconde Bête", "la Bête de la Terre" qui sera le bras droit de l'Antéchrist.

Ce faux prophète, cette bête *« avait deux cornes semblables à celles d'un agneau »* ; c'est-à-dire qu'il était revêtu apparemment de la puissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde. Cette puissance est signifiée par les cornes, mais en réalité *« il parlait comme le Dragon »*, c'est-à-dire comme le diable, l'adversaire du Christ.

Qui donc sur terre peut prétendre à avoir les *« deux cornes comme l'Agneau »* sinon celui que tout le monde regarde comme le Vicaire du Christ sur Terre. Or saint Jean nous a mis en garde : à la fin des temps, il parlera *« comme le dragon »*.

La tâche diabolique réservée à ce faux prophète est l'adultération de la religion chrétienne. L'Apocalypse nous montre le Temple profané, non pas détruit.

La religion restera en apparence, mais falsifiée ; ses dogmes, conservés dans les mots, seront vidés de contenu et remplis d'une substance idolâtre.

Le Temple subsistera, mais pas la foi.

Ecoutons les discours de François, lui qui a les *« deux cornes semblables à celles d'un agneau »* et nous verrons bien si il parle comme un vicaire du Christ ou *« comme un dragon ».*

Mais avant cela, gravons en nos mémoires l'enseignement du pape Pie VII écho fidèle de tous les vicaires du Christ de l'histoire de l'Église. Il adressait les paroles suivantes, à l'évêque de Troyes, au sujet de la Constitution française qui appuyait et protégeait l'égalité des cultes :

« Il n'est certes pas besoin de long discours, Nous adressant à un évêque tel que vous, pour vous faire connaître clairement de quelle mortelle blessure la religion catholique en France se trouve frappée par cet article. Par cela même qu'on établit la liberté de tous les cultes sans distinction, on confond la vérité avec l'erreur, et l'on met au rang des sectes hérétiques et même de la perfidie judaïque, l'Épouse sainte et immaculée du Christ, l'Eglise hors de laquelle il ne peut y avoir de salut. En outre, en promettant faveur et appui aux sectes des hérétiques et à leurs ministres, on tolère et on favorise, non seulement leurs personnes, mais encore leurs erreurs. C'est implicitement la désastreuse et à jamais déplorable hérésie que saint Augustin mentionne en ces termes : "Elle affirme que tous les hérétiques sont dans la bonne voie et disent vrai, absurdité si monstrueuse que je ne puis croire qu'une secte la professe réellement." »

(Pie VII, *Post tam diuturnas*, 29 avril 1814)

ANTHOLOGIE DU "MAGISTÈRE" BERGOGLIEN...

Envers les musulmans...

Discours tenu à des immigrés clandestins, majoritairement musulmans, dans la paroisse romaine où ils étaient hébergés, le 19 janvier 2014, lors de la Journée Mondiale des Migrants:

« Partager notre expérience en portant la croix pour arracher de nos cœurs la maladie qui empoisonne nos vies : il est important que vous fassiez cela lors de vos réunions. Ceux qui sont chrétiens, avec la Bible ; ceux qui sont musulmans, avec le Coran. La foi que vos parents vous ont inculquée vous aidera toujours à avancer. »[89]

Pour mémoire, dans son encyclique Mirari vos (1832), le pape Grégoire XVI dit que de la *« source empoisonnée de l'indifférentisme découle cette maxime fausse et absurde, ou plutôt ce délire, qu'on doit procurer et garantir à chacun la liberté de conscience, erreur des plus contagieuses [...] que certains hommes, par un ex-*

89 — S'adressant à des immigrés musulmans dans une paroisse romaine lors de la Journée mondiale des migrants, le 19 janvier 2014 : http://www.romereports.com/pg155489-francis-to-refugees-christian-or-muslim-the-faith-your-parents-instilled-in-you-will-help-you-move-o-en

cès d'impudence, ne craignent pas de représenter comme avantageuse à la religion. »

Salutations destinées à la communauté musulmane pour la fin du Ramadan le 10 juillet 2013 :

« Je vous adresse, enfin, mes vœux priants pour que vos vies puissent glorifier le Très-Haut et apporter la joie autour de vous. Bonne fête à vous tous ! »[90]

Homélie à Lampedusa le 8 juillet 2013 auprès de clandestins musulmans :

« Je désire me tourner en pensée vers les chers immigrés musulmans qui commencent, ce soir, le jeûne du Ramadan, avec le vœu d'abondants fruits spirituels. »[91]

Exhortation apostolique Evangelii Gaudium du 24 novembre 2013 :

« Il est admirable de voir que des jeunes et des anciens, des hommes et des femmes de l'Islam sont capables de consacrer du temps chaque jour à la prière, et de participer fidèlement à leurs rites religieux. » (§ 252)

Après être revenu au Vatican de son voyage à l'île grecque de Lesbos avec douze immigrés musulmans dans son avion privé, il tenait ce discours le 19 avril 2016 dans le Centre Astalli pour les réfugiés, à Rome :

« Trop souvent, nous ne vous avons pas accueillis ! Pardonnez la fermeture et l'indifférence de nos sociétés qui craignent le changement de vie et de mentalité que votre présence requiert. Traités comme un poids, un problème, un coût, au contraire, vous êtes un don. »[92]

---

90 — http://www.islam-et-verite.com/blog/billets-d-humeur/lettre-ouverte-au-pape...

91 — http://www.lacroix.com/Religion/Actualite/Homelie-du-pape-Francois-a-Lamped

92 — https://w2.vatican.va/content/francesco/fr/messages/pont-messages/2016/documents/papa-francesco_20160419_videomes-

Envers les juifs...

Vœux à la communauté juive de Rome, le 25 mars 2013 :

« Il m'est particulièrement agréable d'étendre à vous et à toute la communauté de Rome mes souhaits les plus chaleureux pour la grande fête de Pessah. Que le Tout-puissant, qui a libéré son peuple de l'esclavage en Egypte pour le guider vers la Terre promise, continue à vous libérer de tout mal et à vous accompagner de sa bénédiction. Veuillez prier pour moi. »[93]

Exhortation apostolique Evangelii Gaudium du 24 novembre 2013 :

« Un regard très spécial s'adresse au peuple juif, dont l'Alliance avec Dieu n'a jamais été révoquée, parce que "les dons et les appels de Dieu sont sans repentance" (Rm. 11, 29). » (§ 247) ; *« Dieu continue à œuvrer dans le peuple de la première Alliance et fait naître des trésors de sagesse qui jaillissent de sa rencontre avec la Parole divine. Pour cela, l'Église aussi s'enrichit lorsqu'elle recueille les valeurs du Judaïsme. »* (§ 249)[94]

---

saggio-centro-astalli-35anniv.html

93 — http://www.romaebraica.it/gliauguri-di-papa-francesco-alla-comunita-ebraica

94 — Le judaïsme, depuis la Crucifixion de Notre-Seigneur, est devenu l'ennemi de l'Evangile et le peuple élu s'est transformé en Synagogue de Satan. Saint-Paul et Saint-Jean l'affirment, dans l'épître aux Romains et dans l'Apocalypse. Notre Seigneur avait mis en garde les juifs : *« Je suis venu au nom de mon Père et vous ne m'avez pas reçu; un autre viendra en son nom et vous le recevrez. »* (Jn. 5, 43) Saint Jérôme commente ainsi ces paroles de Jésus: *« Les juifs, après avoir méprisé la vérité en personne, recevront le mensonge, en recevant l'Antichrist »* (Epist. 151, ad Algasiam, quest. II) Et Saint Ambroise dit: *« Cela montre que les juifs, qui n'ont pas voulu croire en Jésus-Christ, croiront à l'Antichrist »* (In Psalmo XLIII).

En faveur des hérétiques

Le 26 juin 2016, à l'occasion de la conférence de presse au cours du vol de retour d'Arménie :

« Je crois que les intentions de Martin Luther n'étaient pas erronées : c'était un réformateur. Peut-être certaines méthodes n'étaient-elles pas justes, mais à l'époque [...] nous voyons que l'Église n'était pas forcément un modèle à imiter : il y avait de la corruption dans l'Église, il y avait de la mondanité, il y avait de l'attachement à l'argent et au pouvoir. Et pour cela, il a protesté. Ensuite, il était intelligent, et il a fait un pas en avant en expliquant pourquoi il faisait cela. Et aujourd'hui, luthériens et catholiques, avec tous les protestants, nous sommes d'accord sur la doctrine de la justification: sur ce point si important, lui ne s'était pas trompé. »[95]

Le 10 octobre 2014, François s'est adressé à des membres de la Communion Evangélique d'Églises Episcopaliennes venus lui rendre visite au

95—http://www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/Documentation-catholique/Pape/Les-reponses-du-pape-Francois-aux-journalistes-pendant-le-vol-de-retour-d-Armenie-2016-07-01-1200772863

Pour saisir que Luther s'est trompé au sujet de la doctrine de la justification, il suffit pourtant, si on est catholique, de savoir que sa doctrine fut officiellement condamnée par le pape Léon X, le 15 juin 1520, via la bulle Exsurge Domine et de lire le décret sur la justification promulgué le 13 janvier 1547 lors de la sixième session du Concile de Trente. On y lit ces canons :

C.1555 : Si quelqu'un dit que, après le péché d'Adam, le libre arbitre de l'homme a été perdu et éteint, ou qu'il est une réalité qui n'en porte que le nom, bien plus un nom sans réalité, une fiction enfin introduite par Satan dans l'Église : qu'il soit anathème.

C. 1559 Si quelqu'un dit que l'impie est justifié par la seule foi, entendant par-là que rien d'autre n'est requis pour coopérer à l'obtention de la grâce, et qu'il ne lui est en aucune manière nécessaire de se préparer et disposer par un mouvement de sa volonté : qu'il soit anathème.

Vatican. Il a commencé son message par une plaisanterie terriblement outrageante envers l'Église et l'histoire même.

« Tout d'abord, je vous félicite pour votre courage. Hier, à l'entrée de la salle du synode, j'ai rencontré un évêque luthérien et je lui ai dit: "Vous ici ? Quel courage ! Parce que, en d'autres temps, les luthériens étaient brûlés vivants"... [rires][96]. »

Lors de sa visite à l'église luthérienne de Rome le dimanche 15 novembre 2015, une dame mariée à un catholique a demandé à François ce qu'elle devait faire concernant la communion :

« Je réponds à votre question par une autre question seulement : comment puis-je faire avec mon mari, pour que le repas du Seigneur m'accompagne le long de mon chemin ? C'est un problème auquel chacun doit répondre. Mais un ami pasteur me disait : "Nous croyons que le Seigneur est présent là. Il est présent. Vous croyez que le Seigneur est présent. Où est la différence ?" – "Eh bien, ce sont des explications, des interprétations." La vie est plus grande que les explications et les interprétations. »[97]

A l'invitation de la Fédération luthérienne mondiale, François a participé, le lundi 31 octobre 2016 en Suède, au lancement de l'anniversaire des cinq cents ans de la Réforme.

Dans le comité d'accueil se tenait Madame Antje Jackelén, "archevêque" d'Uppsala, vêtue de sa robe pastorale noire avec un rabat blanc. Deux heures plus tard, lors d'une cérémonie œcuménique à la cathédrale de Lund, ils se sont donnés une chaleureuse accolade au moment du signe de paix.

96 — http://chiesa.espresso.repubblica.it/articolo/1350924?fr=y

97 — http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/november/documents/papa-francesco_20151115_chiesa-evangelica-luterana.html

François et le président de la Fédération luthérienne mondiale, ont signé une déclaration commune préparée depuis trois ans. *« Ce qui nous unit est plus grand que ce qui nous divise, affirme le texte. Alors que nous sommes profondément reconnaissants pour les dons spirituels et théologiques reçus à travers la Réforme, nous confessons aussi et déplorons devant le Christ que Luthériens et Catholiques ont blessé l'unité visible de l'Église. »*

François a reconnu *« avec gratitude »* que la Réforme a contribué à réévaluer la place accordée aux textes dans la vie de l'Eglise… Pourtant, Luther qui fut l'un des plus grands hérésiarques de l'histoire et généra un des schismes les plus dramatiques vivait dans la haine la plus débridée : "Pourquoi, disait-il aux princes allemands, n'attaquons-nous pas ces néfastes professeurs de ruines, les papes, les cardinaux, les évêques et toute la horde de la Sodome romaine, avec toutes les armes dont nous disposons, et ne lavons-nous pas nos mains dans leur sang ?" Telle fut l'origine de la prétendue réforme qui allait provoquer, durant près de deux siècles, les sanglantes guerres de religions entre catholiques et protestants…

Malgré ces faits, la statue de Luther fut mise à l'honneur dans les murs mêmes des palais apostoliques lors de l'audience du 13 octobre 2016. Devant les autorités luthériennes, François est revenu à nouveau, sous le regard de la statue de Luther placée à sa droite, sur l'œcuménisme et le prosélytisme en déclarant que *« le prosélytisme est le poison de l'œcuménisme ! »*

En faveur de l'indifférentisme…

Entretien avec Gerson Camarotti de la télévision brésilienne en juillet 2013 au cours du voyage au Brésil :

« Si un enfant reçoit son éducation des catholiques, protestants, orthodoxes ou juifs, cela ne m'intéresse pas. Ce qui m'intéresse, c'est qu'ils l'éduquent et qu'ils lui donnent à manger. »[98]

Si ces propos offensent la foi catholique, ils sont par contre une belle profession d'un humanisme naturaliste en parfait accord avec celui de la franc-maçonnerie.

Message pour la 48e Journée mondiale des communications sociales :

« Dialoguer signifie être convaincu que l'autre a quelque chose de bon à dire, faire de la place à son point de vue, à ses propositions. Dialoguer ne signifie pas renoncer à ses propres idées et traditions, mais à la prétention qu'elles soient uniques et absolues. »[99]

Entretien avec Eugenio Scalfari :

« Les plus grands maux qui affligent le monde sont le chômage des jeunes et la solitude dans laquelle sont laissées les personnes âgées. » ; *« Le prosélytisme est une pompeuse absurdité, cela n'a aucun sens. Il faut savoir se connaître, s'écouter les uns les autres et faire grandir la connaissance du monde qui nous entoure. Il m'arrive qu'après une rencontre j'ai envie d'en avoir une autre car de nouvelles idées ont vu le jour et de nouveaux besoins s'imposent. C'est cela qui est important : se connaître, s'écouter, élargir le cercle des pensées. Le monde est parcouru de routes qui rapprochent et éloignent, mais l'important c'est qu'elles conduisent vers le Bien. »*[100]

---

98 — http://tradiciondigital.es/2013/08/02/no-le-importa-la-educacion-catolica-s

99 — Message pour la 48e Journée mondiale des communications sociales, La communication au service d'une authentique culture de la rencontre, le 1er juin 2014 - Cf. § 9.

100 — Entretien avec Eugenio Scalfari le 24 septembre 2013 publié le 1er octobre dans La Repubblica.

Conférence de presse au cours du vol vers Manille, aux Philippines, le 15 janvier 2015 :

« Chaque religion a sa dignité, chaque religion qui respecte la vie humaine, la personne humaine. »[101]

La Vidéo du Pape du mois de janvier 2016, dans laquelle on voyait apparaître des symboles catholiques, juifs, musulmans et bouddhistes, la voix, hors champ de François, nous expliquait que :

« Beaucoup pensent de manière différente, ressentent les choses différemment, recherchent et trouvent Dieu de diverses manières. Dans cette multitude, dans cet éventail de religions nous avons une seule certitude pour tous : nous sommes tous enfants de Dieu. »[102]

Le 27 juillet 2013, lors d'un discours tenu devant la classe dirigeante du Brésil, François avait fait l'éloge de la laïcité de l'État et du pluralisme religieux dans ces termes :

« Je considère fondamentale [...] la contribution des grandes traditions religieuses, qui exercent un rôle fécond de levain de la vie sociale et d'animation de la démocratie. La laïcité de l'État, qui, sans assumer comme propre aucune position confessionnelle, mais respecte et valorise la présence de la dimension religieuse dans la société, en en favorisant ses expressions les plus concrètes, est favorable à la cohabitation entre les diverses religions. »

En avril 2016, lors de son voyage à l'île grecque de Lesbos:

« Un État doit être laïque. Les États confessionnels finissent mal. Cela va contre l'Histoire. »[103]

---

101 — http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/january/documents/papa-francesco_20150115_srilanka-filippine-incontro-giornalisti.html

102 — https://www.youtube.com/watch?v=EWNkxXhH9eQ

103 — la-croix.com/Religion/Pape/Le-pape-Francois-a-La-Croix-Un-État-doit-etre-laique-2016-05-16-1200760526

Nous sommes là en pleine illusion libérale. Si l'Église ne règne pas sur les nations, le Christ ne règnera pas sur le monde. Et quand le Christ cesse de régner, c'est la Lumière du monde qui cesse d'éclairer les ténèbres. Le Christ est roi et des âmes et des sociétés, et le péché du libéralisme consiste justement à découronner le Christ de son pouvoir sur les sociétés.

En faveur du relativisme...

Exhortation Apostolique Amoris Laetitia :

« Il faut éviter toute interprétation inappropriée du texte de la Lettre aux Éphésiens où il est demandé que "les femmes soient soumises à leurs maris" (Ep 5, 22). Saint Paul s'exprime en catégories culturelles propres à cette époque; toutefois nous autres, nous ne devons pas prendre à notre compte ce revêtement culturel. » (§ 156)

« Il s'agit d'intégrer tout le monde, on doit aider chacun à trouver sa propre manière de faire partie de la communauté ecclésiale, pour qu'il se sente objet d'une miséricorde imméritée, inconditionnelle et gratuite. Personne ne peut être condamné pour toujours, parce que ce n'est pas la logique de l'Évangile ! Je ne me réfère pas seulement aux divorcés engagés dans une nouvelle union, mais à tous, en quelque situation qu'ils se trouvent. » (§ 297)

"Tous", veut bien dire "tous", n'est-ce pas, même les concubins, divorcés-'remariés', homosexuels, partisans de l'avortement et du "mariage" gay, etc. C'est-à-dire, y compris ceux qui n'ont pas du tout l'intention de mettre un terme à leur vie scandaleuse. Que dit l'Evangile à ce sujet ? Ceci : *« Ensuite il dira à ceux qui seront à sa gauche: retirez-vous de moi, maudits; allez dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges. »* (Mt. 25, 41)

Le 16 juin 2016, à l'occasion du discours d'ouverture du Congrès ecclésial du diocèse de Rome, qui s'est tenu à la basilique de Saint-Pierre,

« Je dois dire que j'ai vraiment vu une grande fidélité dans ces concubinages, une grande fidélité; et je suis certain que c'est un véritable mariage, ils ont la grâce du mariage, précisément en raison de la fidélité qu'ils vivent. »

En faveur des sodomites…

Conférence de presse dans l'avion au retour des JMJ de Rio de Janeiro le 28 juillet 2013 :

« Si une personne est gay et cherche le Seigneur avec bonne volonté, qui suis-je pour la juger ? »[104]

Entretien avec le Père Antonio Spadaro :

« Un jour quelqu'un m'a demandé d'une manière provocatrice si j'approuvais l'homosexualité. Je lui ai alors répondu avec une autre question : "Dis-moi : Dieu, quand il regarde une personne homosexuelle, en approuve-t-il l'existence avec affection ou la repousse-t-il en la condamnant ?"»[105]

Le 16 juin 2016, lors de sa conférence de presse au cours du vol de retour d'Arménie :

« Je crois que l'Église non seulement doit demander pardon aux personnes gays qu'elle a offensées, mais elle doit demander aussi pardon aux pauvres, aux femmes et aux enfants exploités dans le travail; elle doit demander pardon d'avoir béni tant d'armes […] les chrétiens doivent demander pardon de ne pas avoir accompagné tant de choix, tant de familles. Je me rappelle la culture de Buenos Aires, la

104 — http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/07/29/le-pape-dit-ne-pas-juger/

105 — Entretien avec le Père Antonio Spadaro s.j. directeur de *la Civiltà Cattolica* les 19, 23 et 29 août 2013.

culture catholique fermée, quand j'étais enfant […] : on ne pouvait pas entrer dans la maison d'une famille divorcée ! Je parle d'il y a 80 ans. La culture a changé, grâce à Dieu. »[106]

Mépris de Dieu…

Entretien avec Eugenio Scalfari :

« Je crois en Dieu. Pas dans un Dieu catholique, car il n'existe pas de Dieu catholique, il existe un Dieu. Et je crois en Jésus Christ, son incarnation. Jésus est mon maître et mon pasteur, mais Dieu, le Père, Abba, est la lumière et le Créateur. Tel est mon Être. »[107]

Exhortation apostolique Evangelii Gaudium (24 novembre 2013) :

« Il ne faut pas penser que l'annonce évangélique doive se transmettre toujours par des formules déterminées et figées, ou avec des paroles précises qui expriment un contenu absolument invariable. » (, §129)

« Dans son constant discernement, l'Église peut aussi arriver à reconnaître des usages propres qui ne sont pas directement liés au cœur de l'Évangile. Aujourd'hui, certains usages, très enracinés dans le cours de l'histoire, ne sont plus désormais interprétés de la même façon et leur message n'est pas habituellement perçu convenablement. Ils peuvent être beaux, cependant maintenant ils ne rendent pas le même service pour la transmission de l'Évangile. N'ayons pas peur de les revoir. De la même façon, il y a des normes ou des préceptes ecclésiaux qui peuvent avoir

106 — https://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2016/june/documents/papa-francesco_20160626_armenia-conferenza-stampa.html

107 — Entretien avec Eugenio Scalfari le 24 septembre 2013 publié le 1er octobre dans *La Repubblica*.

été très efficaces à d'autres époques, mais qui n'ont plus la même force éducative comme canaux de vie. » (§43)

Répondant au journaliste Pablo Calvo le 7 juillet 2014 pour la revue Viva :

« Le dimanche, c'est pour la famille. »[108]

A une femme argentine unie civilement à un homme divorcé :

« Il y a certains qui sont plus papistes que le pape : allez dans une autre paroisse et confessez-vous, il n'y a aucun problème. »[109]

Audience générale du 29 mai 2013 :

« Certains disent que le péché est une offense à Dieu. »

Mépris des catholiques…

Message pour la 48e Journée mondiale des communications sociales :

« Je le répète souvent : entre une Église accidentée qui sort dans la rue, et une Église malade d'autoréférentialité, je n'ai pas de doutes : je préfère la première. »[110]

Lors de sa première audience pontificale avec les journalistes :

« Étant donné que beaucoup d'entre vous n'appartiennent pas à l'Église catholique, d'autres ne sont pas

108 — http://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Les-10-conseils-du-pape-pour-etr...

109 — Dans une conversation par téléphone avec une femme argentine unie civilement à un homme divorcé en avril 2014. http://www.fait-religieux.com/monde/religions-1/2014/04/25/divorces-remarie

110 — Message pour la 48e Journée mondiale des communications sociales, La communication au service d'une authentique culture de la rencontre, le 1er juin 2014.

croyants, j'adresse de tout cœur cette bénédiction, en silence, à chacun de vous, respectant la conscience de chacun, mais sachant que chacun de vous est enfant de Dieu. »[111]

Entretien avec le Père Antonio Spadaro :

« Bien sûr, dans ce chercher et trouver Dieu en toutes choses, il reste toujours une zone d'incertitude. Elle doit exister. Si quelqu'un dit qu'il a rencontré Dieu avec une totale certitude et qu'il n'y a aucune marge d'incertitude, c'est que quelque chose ne va pas. C'est pour moi une clé importante. Si quelqu'un a la réponse à toutes les questions, c'est la preuve que Dieu n'est pas avec lui, que c'est un faux prophète qui utilise la religion à son profit [...]. Le risque de chercher et trouver Dieu en toutes choses est donc la volonté de trop expliciter, de dire avec certitude humaine et arrogance : "Dieu est ici". Nous trouverons seulement un dieu à notre mesure. »[112]

A un enfant de chœur qui se tenait pieusement devant lui :

« Tu as les mains collées ? »[113]

Sermon à Sainte Marthe le 22 mai 2013 :

« Le Seigneur nous a créés à son image et à sa ressemblance et nous demande de faire le bien et de ne pas faire le mal. Le Seigneur nous a tous sauvés par le sang du Christ : tous, pas seulement les catholiques. Tous ! "Mon père, même les athées ?" Oui, eux aussi. Tous ! »

Sermon à Sainte Marthe le 4 septembre 2014 :

« De quoi peut se vanter un chrétien ? De deux

111 — Bénédiction silencieuse aux quelques 5000 représentants des media présents dans la salle Paul VI du Vatican, lors de sa première audience pontificale avec les journalistes, le 16 mars 2013.

112 — Entretien avec le Père Antonio Spadaro s.j. directeur de la Civiltà Cattolica les 19, 23 et 29 août 2013 - Cf. p. 21/22.

113 — S'adressant à un enfant de choeur qui se tenait pieusement devant lui dans la nécropole papale de la basilique Saint Pierre le 2 novembre 2013 et dont il a séparé les mains: http://callmejorge-bergoglio.blogspot.fr/2014/06/francis-joking-modernist.ht...

choses : de ses péchés et du Christ crucifié. »

François, lors de sa visite au temple vaudois de Turin le lundi 22 juin 2015 :

« Malheureusement, il est arrivé et il continue à arriver que les frères n'acceptent pas leur diversité et finissent par se faire la guerre l'un contre l'autre. En réfléchissant sur l'histoire de nos relations, nous ne pouvons que nous attrister face aux conflits et aux violences commises au nom de la propre foi, et je demande au Seigneur qu'il nous donne la grâce de nous reconnaître tous pécheurs et de savoir nous pardonner les uns les autres. Et à l'initiative de Dieu, qui ne se résigne jamais face au péché de l'homme, que s'ouvrent de nouvelles routes pour vivre notre fraternité; nous ne pouvons pas nous soustraire à cela. Au nom de l'Église catholique, je vous demande pardon. Je vous demande pardon pour les attitudes et les comportements non chrétiens, même non humains que, au cours de l'histoire, nous avons eus contre vous. Au nom du Seigneur Jésus Christ, pardonnez-nous! »[114]

Dans sa conférence de presse au cours du vol vers Manille le 15 janvier 2015

« Je crois que l'Église a beaucoup grandi dans la conscience du respect des valeurs, comme je leur ai dit au cours de la rencontre interreligieuse à Colombo. Lorsque nous lisons ce que nous dit le Concile Vatican II sur les valeurs dans les autres religions - le respect - l'Église a beaucoup grandi dans ce domaine. Et oui, il y a eu des époques obscures dans l'histoire de l'Église, nous devons le dire sans en avoir honte. »[115]

114 — http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/june/documents/papa-francesco_20150622_torino-chiesa-valdese.html

115 — http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/january/documents/papa-francesco_20150115_srilanka-filippine-incontro-giornalisti.html

Le 9 juillet 2015, discours aux Mouvements Populaires de Bolivie :

« Ici je veux m'arrêter sur un sujet important. Car, quelqu'un pourra dire, avec raison, quand le Pape parle du colonialisme il oublie certaines actions de l'Église. Je leur dis, avec peine que de nombreux et de graves péchés ont été commis contre les peuples originaires de l'Amérique au nom de Dieu. Mes prédécesseurs l'ont reconnu […] et je veux le dire également. A l'instar de Jean-Paul II, je demande que l'Église s'agenouille devant Dieu et implore le pardon des péchés passés et présents de ses fils. Et je voudrais vous dire, je veux être très clair […] : je demande humblement un pardon, non seulement pour les offenses de l'Église même, mais pour les crimes contre les peuples autochtones durant ce que l'on appelle la conquête de l'Amérique. »[116]

Interrogé sur les attentats commis par des musulmans lors de son vol de retour des JMJ des Cracovie, François a répondu :

« Je n'aime pas parler de violence islamique, parce que quand je lis les journaux tous les jours je vois des violences. […] L'un qui tue sa fiancée, l'autre sa belle-mère, et ce sont des catholiques baptisés, ce sont des catholiques violents. […] Si on parle de violence islamique, on doit aussi parler de violence catholique. […] Dans presque toutes les religions il y a un petit groupe fondamentaliste. Nous en avons: on peut tuer avec la langue, comme le dit l'apôtre Saint-Jacques. »[117]

Dans un extrait du message vidéo adressé par François au sixième Congrès mondial contre la peine de mort qui s'est tenu à Oslo du 21 au 23 juin

116 — http://www.news.va/fr/news/rencontre-du-pape-avec-les-mouvements-populaires

117 — http://www.lanacion.com.ar/1923523-francisco-no-es-justo-identificar-islam-con-violencia

de cette année, on a pu entendre ceci :

« La peine capitale est inadmissible, quelle que soit la gravité du crime de la personne condamnée. C'est une atteinte au caractère inviolable de la vie et à la dignité de la personne humaine, […]. Le commandement "tu ne tueras point" a une valeur absolue et inclut aussi bien l'innocent que le coupable. […] Il ne faut pas oublier que le droit inviolable à la vie, don de Dieu, appartient également au criminel. »[118]

Dans la législation mosaïque plusieurs crimes étaient passibles de la peine capitale (adultère, inceste, idolâtrie, etc.) Dans le Nouveau Testament Dieu s'est parfois directement chargé de châtier des populations corrompues (Sodome, Gomorrhe, le déluge…) par la peine de mort. Saint Paul confirme la légitimité de la peine de mort, ainsi que son origine divine, en se référant au péché contre nature (Rom. 1, 27-28/32).

Le cinquième commandement signifie donc *« tu ne tueras pas [l'innocent] »*, et non pas *« tu ne tueras personne [quelle que soit la circonstance] »*. Tous les catéchismes enseignaient cela. Le *« droit inviolable à la vie »* n'existe pas.

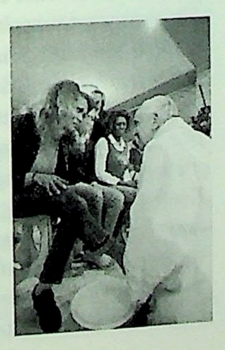
118 — https://w2.vatican.va/content/francesco/fr/messages/pont-messages/2016/documents/papa-francesco_20160621_videomessaggio-vi-congresso-contro-pena-di-morte.html

FRANÇOIS, LES SODOMITES ET LA COMMUNION…



Cette abominable photographie montre la 'communion' d'un transsexuel à qui François avait baisé et lavé les pieds, le Jeudi-Saint 2015…

« Celui qui mangera le pain ou boira la coupe du Seigneur indignement, sera coupable envers le corps et le sang du Seigneur […] il mange et boit sa propre condamnation. » Cor. 11, 27-29.



Nous savons que l'inverti a reçu la 'communion' en état de péché mortel par son propre témoignage. Loin de regretter ses péchés contre-nature, le

transsexuel les assume dans une vidéo : il reproche à l'Église de marginaliser les individus de son genre et idolâtre Bergoglio. *« François est Dieu, c'est le plus digne représentant de Jésus »* blasphème la lesbienne transsexuelle reçue par François.

On se souvient des propos de François, lors d'une conférence de presse tenue le 29 juillet 2013 dans l'avion entre Rio de Janeiro et Rome, de retour des JMJ : *« Si une personne est gay et cherche le Seigneur avec bonne volonté, qui suis-je pour la juger ? »* Dans ce même entretien aérien, il osait affirmer que les sodomites *« ne doivent pas être discriminées, mais intégrées dans la société. »*

Saint Paul, l'intégriste...

Saint Paul était moins aérien mais plus spirituel :

« Ils sont donc inexcusables, puisque, ayant connu Dieu, ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu et ne lui ont pas rendu grâces; mais ils sont devenus vains dans leurs pensées, et leur cœur sans intelligence s'est enveloppé de ténèbres. [...] Aussi Dieu les a-t-il livrés, au milieu des convoitises de leurs cœurs, à l'impureté, en sorte qu'ils déshonorent entre eux leurs propres corps, eux qui ont échangé le Dieu véritable pour le mensonge, et qui ont adoré et servi la créature de préférence au Créateur. C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions d'ignominie : leurs femmes ont changé l'usage naturel en celui qui est contre nature ; de même aussi les hommes, au lieu d'user de la femme selon l'ordre de la nature, ont, dans leurs désirs, brûlé les uns pour les autres, ayant hommes avec hommes un commerce infâme, et recevant dans une mutuelle dégradation, le juste salaire de leur égarement. Et comme ils ne se sont pas souciés de bien connaître Dieu, Dieu les a livrés à leur sens

pervers pour faire ce qui ne convient pas, étant remplis de toute espèce d'iniquité, de malice, de fornication, de cupidité, de méchanceté, pleins d'envie, de pensées homicides, de querelle, de fraude, de malignité, semeurs de faux bruits, calomniateurs, ***haïs de Dieu****, arrogants, hautains, fanfarons, ingénieux au mal, rebelles à leurs parents, sans intelligence, sans loyauté, implacables, sans affection, sans pitié.* ***Et bien qu'ils connaissent le jugement de Dieu déclarant dignes de mort ceux qui commettent de telles choses, non seulement ils les font, mais encore ils approuvent ceux qui les font.*** » (Rom 1, 20-28)

François et les sodomites sont donc haïs de Dieu.

Dans un entretien publié en septembre/octobre 2013 dans la revue Etudes, François contredisait de nouveau les paroles du Saint-Esprit, en parlant de miséricorde là où il fallait parler de réprobation :

« La religion a le droit d'exprimer son opinion au service des personnes mais Dieu dans la création nous a rendu libres : l'ingérence spirituelle dans la vie des personnes n'est pas possible. [...] Dieu, quand il regarde une personne homosexuelle, en approuve-t-il l'existence avec affection ou la repousse-t-il en la condamnant ? Il faut toujours considérer la personne. Nous entrons ici dans le mystère de l'homme. Dans la vie de tous les jours, Dieu accompagne les personnes et nous devons les accompagner à partir de leur condition. Il faut accompagner avec miséricorde. Quand cela arrive, l'Esprit Saint inspire le prêtre afin qu'il dise la chose la plus juste. »

Sainte Hildegarde, au 12e siècle, voyait notre époque aux mains de Satan. Elle prédisait même la politique maçonnique et mondialiste qui prédomine et dont le but est de détruire les nations et de perdre les âmes :

« [L'Antéchrist revêtu des pouvoirs du prince de ce

monde] accordera à tous une liberté totale par rapport aux commandements de Dieu et de l'Église, leur permettant de vivre selon leurs passions... Il s'efforcera de faire une religion appropriée. Il dira que ce n'est pas nécessaire de jeûner ou de pratiquer le renoncement. [...] En réalité, l'Antéchrist, [...] affirmera que l'inceste, la fornication, l'adultère et d'autres choses ne sont pas des péchés. » (Liber Divinorum Operum)

L'antéchrist parlera donc comme Daniel Cohn-Bendit, Gisèle Halimi, Elisabeth Badinter, Jacques Attali, Najat Belkacem, et tant d'autres... Mais, pour une domination mondiale sur les âmes, l'Antéchrist a aussi besoin d'ecclésiastiques qui coopèrent à sa révolution. C'est là qu'interviennent François et ses complices.

"Tout le monde il est gentil"...

Le "Cardinal" Angelo Bagnasco est l'un d'eux. Ce président de la Conférence Épiscopale italienne est aussi l'Archevêque sacrilège de Gênes. Il a plusieurs fois donné la communion à des transsexuels, lors d'une "messe" célébrée pour le père André Gallo qui se définissait comme un *« prêtre des trottoirs »* par allusion à son travail avec *« les marginaux »* et *« les cas sociaux »*. Dans la pratique, ce dernier favorisait "l'amour libre" des homosexuels



et des transsexuels, mais également le féminisme, la consommation de la drogues... Pour un transsexuel communié ce jour-là, le geste du "Cardinal" Bagnasco *« est le commencement d'une ouverture [de l'Église]. »*

On le voit ci-dessus en pleine communion avec François lors du "synode de la famille"... Bergoglio, alors cardinal en Argentine, avait déjà, lui aussi, permis à un travesti et à son partenaire homosexuel de recevoir la communion.



Les communions sacrilèges des sodomites favorisent une sorte de système sacramentel diabolique pour une consécration au service de la Bête et de l'Antéchrist. Car, *« aucun péché n'a plus de pouvoir sur l'âme que la maudite sodomie, qui fut toujours odieuse à ceux qui vivent selon Dieu... Celui qui vit en pratiquant le péché de la sodomie souffrira plus de tourments en enfer que quelqu'un d'autre parce que c'est le pire péché qui existe. »* (Saint Bernardin de Sienne).

Saint Augustin disait que les péchés qui vont contre la nature, comme ceux des sodomites et des transsexuels, doivent être abhorrés et châtiés. (Confessions, cap. III, p. 8)

Pourtant, le 6 mai 2014, François, s'était incliné et avait embrassé la main d'un prêtre homosexuel activiste, Michele de Paolis, cofondateur d'une organisation gay appelée Agedo Foggia, faisant cam-

pagne pour que l'Église change son enseignement sur l'homosexualité. Pour De Paolis, *« l'Église devrait viser à créer une spiritualité d'une acceptation joyeuse de soi-même et témoigner sa gratitude à Dieu dans le fait de savoir que l'amour est un cadeau de son amour »*. Auparavant les deux hommes avaient concélébré à la maison sainte Marthe. Là encore, une imposture sacrilège de la communion ! François l'avait serré dans ses bras après lui avoir affirmé que *« tout est possible »*. Et c'est bien vrai. Avec un homme en soutane blanche au service de l'antéchrist, *« tout est possible ! »*



Satan est séducteur et destructeur. Il séduit pour mieux détruire. Et il a besoin d'hommes comme François. Car, l'abomination qu'il répand se fait par des actions sacrilèges, et cette abomination aboutira à la désolation sur terre. L'abomination a sa source dans le culte idolâtrique, non du soleil, d'une vache ou d'une pierre comme par le passé, mais par le culte de l'homme se faisant Dieu, c'est-à-dire le culte de la conscience humaine qui prétend établir le bien et le mal selon son caprice. Or, selon la prophétie de Daniel

(ch. 9), le culte des idoles est le présage de la ruine de la Maison de Dieu et c'est ce signe de l'abomination - culte idolâtrique et sacrilège - que le Christ a donné à son peuple pour fuir hors du Temple. Les chrétiens doivent donc, de même, fuir cette église adultère qui est un repaire d'esprits impurs.

L'anathème tombera sur Bergoglio, ses collaborateurs et ses adeptes. Puis viendra le jour où tous, Satan avec ses serviteurs, seront engloutis par l'enfer.

« Et le diable, le séducteur, fut jeté dans l'étang de feu et de soufre, où sont la bête et le faux prophète, et ils seront tourmentés jour et nuit aux siècles des siècles. [...] ***Que celui qui est injuste fasse encore le mal ; que l'impur se souille encore; que le juste pratique encore la justice, et que le saint se sanctifie encore.*** *Et voici que je viens bientôt, et ma rétribution est avec moi, pour rendre à chacun selon son œuvre. Heureux ceux qui lavent leurs robes, afin d'avoir droit à l'arbre de la vie, et afin d'entrer dans la ville par les portes ! Dehors les chiens, les magiciens, les impudiques, les meurtriers, les idolâtres, et quiconque aime le mensonge et s'y adonne ! C'est moi, Jésus, qui ai envoyé mon ange vous attester ces choses, pour les Église s. »* (Apocalypse de Jean, ch. 20 à 22)

Saint Jean Chrysostome : un vrai pasteur…

Nous voudrions conclure notre propos avec l'avertissement de saint Jean Chrysostome, qui en vrai pasteur faisait un devoir à ses prêtres de repousser les sacrilèges hors de la communion au corps et au sang de Jésus-Christ :

« Que tous ceux qui sont cruels et inhumains, qui sont

durs et impitoyables, qui sont impurs et corrompus, ne s'approchent point de cette table qui est toute sainte. En parlant ainsi, je m'adresse à vous qui recevez les saints mystères, et de plus à vous qui les administrez. Vous aussi, vous avez besoin d'entendre de telles instructions, afin que vous appreniez à distribuer ces dons avec autant de discernement que de zèle. ***Ce n'est pas un léger supplice qui vous est réservé, si vous admettez à la table sainte quelqu'un dont vous connaissez la perversité. Il vous sera demandé compte de ce sang divin.*** *Serait-ce un chef d'armée, un puissant magistrat, celui-là même qui porte au front la couronne,* ***s'il s'approche indignement, repoussez-le*** *; vous avez une autorité supérieure à la sienne. Si vous étiez chargé de garder pour le troupeau une source pure et limpide, vous ne souffririez pas qu'une brebis dont la bouche serait souillée de fange, penchât la tête et s'abreuvât. Ce n'est pas une source d'eau, mais de sang, la source même de l'Esprit, dont on vous a maintenant confié la garde ; si vous ne manifestez donc pas votre indignation, si vous n'opposez pas de résistance, lorsque vous voyez s'avancer des hommes couverts des plus honteuses souillures du péché, quel espoir de pardon pourrez-vous avoir ? C'est pour que vous exerciez un tel discernement que Dieu vous a honorés du sacerdoce. En cela consiste votre dignité, en cela votre sécurité, en cela toute votre couronne ; et non à vous en aller promenant partout une tunique blanche. »* (Saint Jean Chrysostome, Archevêque de Constantinople et docteur de l'Église, 82e homélie de son Commentaire sur l'Evangile selon Saint Matthieu.)

FRANÇOIS SOUS L'ANATHÈME DU CONCILE DE TRENTE

Avec sa lettre "Amoris Laetitia", François conclut un processus synodal qui a été dominé par des tentatives visant à saper la doctrine catholique sur les questions relatives à la vie humaine, au mariage et à la famille. Plusieurs analyses ont manifesté les altérations doctrinales de l'Exhortation apostolique.

De nombreuses ambiguïtés, des omissions graves, des compromissions scandaleuses au sens propre, c'est-à-dire qui favorisent le péché (le n° 303 prétend que le péché peut être parfois activement et temporairement voulu par Dieu pour telle personne), l'utilisation d'un langage idéologique très éloigné des termes traditionnels de l'Église, une morale faussée de la conscience introduite par la promotion d'une miséricorde subversive… tout cela rend ce document clairement inacceptable et irrecevable.

"Amoris Laetitia" mérite le même jugement et le même traitement que le concile Vatican II en raison de son opposition à l'intégrité de la foi et de la morale.

« Les hommes d'Église occupant les postes-clés, ont pris une orientation nettement opposée à la Tradition, soit au Magistère officiel de l'Église. […] Ils ont tourné le dos à la véritable Église de toujours, lui ont donné de nouvelles institutions, un nouveau sacerdoce, un nouveau culte, un

nouvel enseignement toujours en recherche, et cela toujours au nom du Concile. […] Il est donc indispensable de démythiser ce Concile qu'ils ont voulu pastoral en raison de leur horreur instinctive pour le dogme, et pour faciliter l'introduction officielle dans un texte d'Église des idées libérales. […] si nous laissons à Dieu et aux futurs vrais successeurs de Pierre de juger de ces choses, il n'en est que plus certain que le Concile a été détourné de sa fin par un groupe de conjurés et qu'il nous est impossible d'entrer dans cette conjuration, quand bien même il y aurait beaucoup de textes satisfaisants dans ce Concile. Car les bons textes ont servi pour faire accepter les textes équivoques, minés, piégés. Il nous reste une seule solution : abandonner ces témoins dangereux pour nous attacher fermement à la Tradition, soit au Magistère officiel de l'Église pendant vingt siècles. »[119]

La plupart des réactions critiques se sont concentrées sur le chapitre huitième, « *Accompagner, discerner et intégrer la fragilité* ». Ce chapitre, en raison de son apologie de la morale de gradualité, est particulièrement destructeur. Selon ce chapitre, dans tout désordre moral qui « *atteint une stabilité consistante* », « *il sera possible de mettre en valeur ces signes d'amour qui d'une manière et d'une autre, reflètent l'amour de Dieu* » (n° 294). Autrement dit le péché peut être une préparation à la sainteté…

La plupart des analystes ont tenu, dans leurs critiques, à manifester leur soumission de principe à l'auteur de cette Exhortation apostolique.

"Voice of the Family", une coalition d'associations pro-vie et pro-famille, après avoir soulevé « *suffisamment de raisons pour considérer ce document comme une menace pour l'intégrité de la foi catholique et pour le bien*

119 — Marcel Lefebvre, J'accuse le concile, Préface, Paris, 27 août 1976.

authentique de la famille », se croit obligé de rajouter : « *Nous réitérons une nouvelle fois que nous exprimons ces critiques avec un grand respect envers la charge pontificale, tout en ayant conscience de nos devoirs en tant que laïcs catholiques vis-à-vis du bien de l'Église…* »

M. l'abbé Puga, dans une analyse parue sur le site La porte latine, après avoir cité le n° 301 de l'Exhortation : « *Il n'est plus possible de dire que tous ceux qui se trouvent dans une certaine situation dite "irrégulière" vivent dans une situation de péché mortel, privés de la grâce sanctifiante* », écrit : « *nous avons dans cette dernière phrase toute la révolution morale de l'exhortation : tout serait finalement une affaire de conscience personnelle… on navigue en plein subjectivisme. Cette exhortation est la ruine de la morale catholique sur le péché* ».

Puis l'abbé se croit obligé de rajouter : « *On n'attend pas du successeur de Pierre qu'il fasse passer dans des documents pontificaux une conception purement personnelle et extrêmement subversive d'une pastorale de la miséricorde. C'est la seconde fois en moins d'un an que le Pape François provoque une brèche qui affaiblit le sacrement de mariage.* »

François occupe le siège de Pierre, c'est un fait indiscutable et indiscuté. Mais nous nous proposons ici de souligner une autre vérité indéniable et pourtant discutée : François ne possède pas l'autorité apostolique attachée au siège de Pierre.

Pourquoi ? Parce qu'il est anathème. Il y a plusieurs manières de s'en rendre compte et l'Exhortation apostolique "Amoris Laetitia" nous en fournit une nouvelle confirmation.

Mariage et virginité

François affirme en effet au sujet du Mariage et de la virginité

« La virginité est une manière d'aimer. Comme signe, elle nous rappelle l'urgence du Royaume, l'urgence de se mettre au service de l'évangélisation sans réserve (1Co 7, 32), et elle est un reflet de la plénitude du ciel où "on ne prend ni femme ni mari" (Mt 22, 30). Saint Paul la recommandait parce qu'il espérait un rapide retour de Jésus-Christ, et il voulait que tous se consacrent seulement à l'évangélisation : "le temps se fait court" (1 Co 7, 29). Cependant, il faisait comprendre clairement que c'était une opinion personnelle ou son propre souhait (1 Co 7, 25) et non pas une requête du Christ : "Je n'ai pas d'ordre du Seigneur" (1 Co 7, 25). En même temps, il reconnaissait la valeur des différents appels : "Chacun reçoit de Dieu son don particulier, celui-ci d'une manière, celui-là de l'autre" (1 Co 7, 7). ***Dans ce sens, saint Jean-Paul II a dit que les textes bibliques « n'offrent aucune base permettant de soutenir soit l'"infériorité" du mariage, soit la "supériorité" de la virginité ou du célibat » en raison de l'abstinence sexuelle (Catéchèse, 14 avril 1982).*** *Au lieu de parler de la supériorité de la virginité sous tous ses aspects, il serait plutôt opportun de montrer que les différents états de vie se complètent, de telle manière que l'un peut être plus parfait en un sens, et que l'autre peut l'être d'un autre point de vue. Alexandre de Hales, par exemple, affirmait que dans un sens le mariage peut être considéré comme supérieur aux autres sacrements : en effet, il symbolise quelque chose de très grand comme "l'union du Christ avec l'Église ou l'union de la nature divine avec la nature humaine" ». (n° 159)*

Jean-Paul II et François affirment donc que les textes bibliques *« n'offrent aucune base permettant de soutenir soit l'"infériorité" du mariage, soit la "supériorité" de la virginité ».* Or la Révélation divine et le concile de Trente, eux, affirment le contraire.

« Si quelqu'un dit que l'état du mariage doit être placé au-dessus de l'état de virginité ou de célibat, et qu'il n'est ni mieux ni plus heureux de rester dans la virginité ou le célibat que de contracter mariage qu'il soit anathème. » (Mt 19, 11 ; 1Co 7, 25 ; 1Co 7, 38-40) (Sess. XXIV, 10e canon sur le sacrement du mariage)

Jean-Paul II et François sont donc anathématisés par l'Église puisqu'ils nient explicitement ce qu'elle affirme clairement. Ils sont donc hors de l'Église. Ils ont beau occuper le siège de Pierre, leur autorité est nulle parce que leur foi est nulle. Voilà des vérités incontestables. Comment une telle chose est-elle possible ? Il ne nous appartient pas d'expliquer ici-bas ce mystère d'iniquité ni de le résoudre, mais par contre il nous appartient de ne pas coopérer à ce mystère d'iniquité.

Pour mieux saisir combien le langage de Jean-Paul II et de François est celui du dragon et non celui de l'agneau, il suffit de relire le document pontifical, "sacra virginitas", datant du 25 mars 1954. Après de magnifiques développements patristiques, Pie XII déclare :

« Il faut affirmer - ce que l'Église enseigne clairement - que la sainte virginité l'emporte par son excellence sur le mariage. Le divin Rédempteur l'avait déjà suggéré à ses disciples, comme un conseil de vie plus parfaite, et l'apôtre Paul, après avoir dit du père qui donne sa fille en mariage : "Il fait bien", ajoute aussitôt : "Et celui qui ne la donne pas en mariage fait mieux". » [...] Si donc, comme Nous l'avons écrit, la virginité l'emporte sur le mariage, cela vient surtout, sans doute, de ce qu'elle tend à réaliser une fin plus excellente; et que, de plus, elle offre un

moyen très efficace de s'adonner totalement au service de Dieu alors qu'au contraire, l'âme de celui qui est engagé dans les liens et affaires du mariage est plus ou moins "partagée". »

Telle est la doctrine de l'Église catholique.

« Cette doctrine qui établit l'excellence et la supériorité de la virginité et du célibat sur le mariage, comme Nous l'avons dit, a déjà été énoncée par le divin Rédempteur et l'Apôtre des nations ; de même au Concile de Trente, elle fut solennellement définie comme dogme de foi divine et les Pères et les Docteurs de l'Église ont toujours été unanimes à l'enseigner. »

Pie XII prend ensuite le temps de *« condamner des erreurs qui, bien souvent, sont proposées sous la fausse apparence de la vérité. »* Parmi elles, *« cette doctrine fausse et pernicieuse »* qui va *« jusqu'à dire que seul le mariage peut assurer à la personnalité humaine le développement naturel et la perfection voulue »* sous le prétexte que *« le sacrement de mariage, sanctifie l'usage du mariage jusqu'à en faire un moyen plus efficace que la virginité elle-même pour unir les âmes à Dieu, puisque le mariage chrétien est un sacrement, tandis que la virginité ne l'est pas. »*

La réponse de Pie XII condamne les affirmations de François.

« Certes, ce sacrement donne aux époux la grâce d'accomplir saintement leur devoir conjugal et renforce les liens de l'amour réciproque qui les unit ; cependant, il n'a pas été institué pour faire de l'usage du mariage en quelque sorte, un moyen plus apte en soi à unir à Dieu les âmes des époux par les liens de la charité. Saint Paul n'a-t-il pas plutôt reconnu aux époux le droit de s'abstenir de l'usage du mariage pour un certain temps, afin de vaquer à la prière, parce que cette abstinence rend plus libre l'âme de celui qui veut s'adonner aux choses de Dieu et à la prière ? Enfin, on ne peut pas affirmer, comme le font certains, que "l'aide mutuelle" que les époux cherchent dans le mariage chrétien, soit pour leur propre sanctification une aide plus parfaite que - selon l'expression utilisée - la solitude de cœur des vierges et des non mariés. Car bien que ceux qui ont embrassé l'état de chasteté parfaite aient renoncé à l'amour humain, on ne peut dire que par cette renonciation ils aient diminué ou dépouillé leur personnalité humaine. Ils reçoivent, en effet, du Rémunérateur céleste lui-même un don spirituel, qui dépasse de loin l'"aide mutuelle" qu'il est donné aux époux de recevoir l'un de l'autre. En se consacrant à Celui qui est leur principe et qui leur communique sa vie divine, bien loin de s'appauvrir, ils s'enrichissent au plus haut point. »

Pie XII enfin conclut son encyclique par des rappels classiques de la doctrine du Christ habituellement omis par les modernistes : mortification, vigilance, lutte constante, fuite des attraits du monde afin de triompher des tentations du démon et de l'enfer... Les hérétiques qui souillent le siège de Pierre, ayant cessé d'être des disciples de la Vérité, sont incapables de dire la vérité. La fausse miséricorde ne parlera donc jamais de l'enfer tandis que la divine miséricorde, elle, en parle près de soixante-dix fois dans les saints Évangiles...

Selon le mot de saint Jean Chrysostome : *« "La racine et le fruit de la virginité, c'est une vie crucifiée" [...] "Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit et l'esprit en a de contraires à ceux de la chair". [C'est pourquoi] l'Apôtre des nations avoue au sujet de lui-même : "Je traite durement mon corps et je le tiens en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé". Tous les saints et saintes ont veillé attentivement aux mouvements de leurs sens et des passions et quelquefois les ont maîtrisés énergiquement, selon les paroles du divin Maître lui-même qui nous enseigne : "Et moi je vous dis que quiconque regarde une femme avec convoitise, a*

déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur. Si ton œil droit est pour toi une occasion de chute, arrache-le et jette-le loin de toi ; car il vaut mieux pour toi perdre un seul de tes membres et que ton corps tout entier ne soit pas jeté dans la géhenne". » (Pie XII, Sacra virginitas)

"UNA CUM" : FRANÇOIS EST-IL UNI À L'ÉGLISE ?

Nos distingués confrères de la respectable revue Le sel de la terre, dans sa livraison n°90 d'automne 2014, avaient donné un document sous le titre de *« Mgr Lefebvre et l'"una cum" »*.

La Sapinière est heureuse d'apporter aujourd'hui un "nouveau" document au dossier : celui d'un auteur catholique et contre-révolutionnaire au-dessus de tout soupçon : Mgr de Ségur.

Ce document nous permettra, sinon de résoudre le mystère d'iniquité, du moins de mieux appréhender le vrai sens de cette expression liturgique "una cum". Et une fois acquis le vrai sens de cette expression, grâce à un jugement d'autorité, nous verrons quelles sont les conséquences pratiques qui peuvent en découler.

Mgr Lefebvre et l'"una cum"

Rappelons tout d'abord le passage de la conférence de Mgr Lefebvre, lors d'une retraite prêchée aux religieuses de Saint-Michel en Brenne, le 1er avril 1989.

Mgr Lefebvre parle de *« Dom Guillou »* à propos

des *« prières du Canon romain »* et du *« fameux una cum »*. Mgr Lefebvre qualifie de *« ridicule »* le jugement que certains catholiques font au sujet du sens de cette expression liturgique “una cum” :

« Ils prétendent que quand on dit “una cum summo Pontifice”, avec le Pape, alors vous épousez donc tout ce que le Pape dit. C'est ridicule ! C'est ridicule. Ce n'est pas du tout d'ailleurs le sens de la prière “Te igitur clementissime Pater”. Voici comment traduit Dom Guillou, une traduction très exacte et qui va très bien justement :»

« “Nous Vous prions donc avec une humilité profonde, Père très clément et nous Vous conjurons par Jésus-Christ, votre Fils, Notre Seigneur, d'agréer et de bénir ces dons, ces présents, ces sacrifices, purs et sans tache, que nous Vous offrons premièrement pour [pro] votre sainte Église catholique. Qu'il Vous plaise de lui donner la paix, de la garder, de la maintenir dans l'unité, et de la gouverner par toute la terre, et avec elle [una cum], votre serviteur notre saint Père le Pape...”»

« Il n'est pas dit dans cette prière que nous épousons toutes les idées que le Pape peut avoir ou toutes les choses qu'il peut faire. “Avec elle votre serviteur notre saint Père le Pape, notre Évêque et tous ceux qui ont le culte de la foi orthodoxe catholique et apostolique”. Donc dans la mesure justement où, éventuellement, malheureusement, les Papes n'auraient plus.., ni les évêques.., seraient déficients dans la foi orthodoxe, catholique et apostolique, eh bien, nous ne sommes pas en union avec eux, nous ne sommes pas avec eux ; bien sûr. Nous prions pour le Pape et tous ceux qui ont le culte de la foi orthodoxe catholique et apostolique. »

La rédaction du Sel de la terre prétendait confirmer ce qu'elle croyait être *« le vrai sens de cette prière »* en ajoutant un texte de saint Thomas (III, q. 83, a. 4). Il est certes louable pour une revue thomiste de citer saint Thomas mais la citation du saint Docteur n'était ici ni utile ni décisive.

En effet, que dit saint Thomas dans cet article très synthétique sur tout le rite de la messe ? Il écrit simplement qu'au canon on offre le sacrifice pour (pro) l'Église universelle et pour (pro) ceux qui sont constitués en dignité. Mais c'est là une évidence que personne n'a jamais contestée : à la messe, on prie pour le pape... Saint Thomas n'a pas précisé, car son but n'était pas de traiter en profondeur de cette question, que l'on prie pour le pape en tant qu'il est uni (una cum) à l'Église, en tant qu'il est “pierre”, c'est-à-dire principe d'unité et de fermeté dans la foi. Saint Thomas n'a donc pas envisagé le cas d'un pape qui ne serait plus uni (non una cum) à l'Église en raison de sa contradiction de la foi telle qu'exprimée par ses prédécesseurs sur le siège de Pierre.

La traduction de Dom Guillou est bien fidèle, mais c'est l'interprétation restrictive de l'expression “una cum” en un simple “pro” qui pose problème.

Un document cité par Mgr de Ségur va nous permettre d'y voir plus clair, car diverses interprétations courent sur le sens à donner à l'“una cum”.

Par exemple, dans le Dictionnaire de Théologie Catholique, à l'article Messe (t. X, col. 1395), l'auteur, Dom Cabrol, écrit : *« en union avec le Pape et les évêques en union avec lui »*. Dans le livre Explication de la Messe, le P. Le Brun écrit : “Una Cum Famulo Tuo... avec notre Pape N., votre serviteur” (p. 374, Éd. du Cerf, 1949). Dans chacun des tomes de L'Année Liturgique, Dom Guéranger donne l'ordinaire de la Messe. À chaque fois au Te igitur, il écrit : *« ...dirigez notre évêque qui est pour nous le lien sacré de l'unité. »* Le Missel quotidien et vespéral de Dom G. Lefebvre de 1950 dit : *« Nous vous les offrons pour votre sainte Eglise... en union avec votre serviteur notre pape... »* Tandis que le Missel quotidien français de 1965 du Père Feder s.j. donne : *« Nous les offrons en même temps pour ton serviteur notre pape... »*

Mgr de Ségur et l'"una cum"

Mgr de Ségur traite Des saints mystères dans le Tome X de ses œuvres (1887). Au chapitre "Des cérémonies du Canon de la Messe jusqu'à la Consécration", on peut lire :

« Ces paroles, "dona, munera, sacrificia", sont au pluriel et non au singulier ; car, bien que le sacrifice de Jésus-Christ, qui va être renouvelé sur l'autel, soit unique, il se présente néanmoins accompagné des innombrables sacrifices des membres du Sauveur, qui sont tous ses fidèles, et qui forment avec lui une seule personne morale, "Christus totus, le Christ tout entier, " comme dit saint Augustin. Les oblations, changées au Corps et au Sang du Sauveur, ont pour but final de passer, par la communion, dans les fidèles, et de consommer ce mystère d'union, cette unité du sacrifice. Le Prêtre prie nommément pour le Pape, pour l'Evêque du diocèse et pour tous les fidèles ***(cf. note)****, qu'il présente à Dieu comme ne faisant qu'un avec lui dans la charité. »*

Puis, Mgr de Ségur donne en bas de page **la note** suivante qui est souverainement importante pour notre sujet :

*« En France et en quelques autres pays, on ajoute, par concession expresse du Saint-Siège, le nom du Souverain, après celui de l'Evêque. Mais il faut noter ici une observation importante. Jadis, quand la société était constituée régulièrement et catholiquement, le roi chrétien faisait officiellement partie de l'Église, à titre "d'Évêque du dehors" de bras droit, de défenseur-né et de fils aîné de l'Église dans son royaume ! A cause de cela, on disait et on devait dire : "****Una cum*** *Papa nostro N. et Antistite nostro N. et rege (ou imperatore) nostro N. et omnibus catholicæ et apostolicæ fidei cultoribus." Maintenant que l'ordre providentiel de la société est bouleversé, le Souverain ne fait*

plus partie officielle de l'Église qu'à titre de simple baptisé, et non plus à titre de hiérarque, surtout lorsqu'il n'est point sacré. Aussi, dans la concession Apostolique est-il ordonné d'ajouter avant le nom du Souverain une parole qui semble insignifiante à première vue, mais qui exprime parfaitement le changement de situation que nous venons de signaler. On doit dire "et ***pro*** *rege (ou imperatore) N..." Ce pro suffit pour séparer le nom du Souverain moderne du nom du Pape et de l'Evêque, désormais seuls, hiérarques ou chefs ecclésiastiques. Le pauvre Souverain, déchu de son antique et sublime privilège, n'est plus considéré officiellement par l'Église que comme un simple chrétien, pour lequel il est expédient de prier nominativement, à cause de l'immense influence qu'il peut avoir pour le bien comme pour le mal dans les affaires de l'Église. Il est donc ordonné de dire à cet endroit du Canon : "****Una cum*** *Papa nostro N. et Antistite nostro N. et* ***pro*** *imperatore ou rege nostro N., et omnibus, etc." Cette formule est obligatoire. Elle a été décrétée par la Congrégation des Rites. »*

Le vrai sens du "una cum" et ses conséquences...

Pas besoin de donner un grand commentaire ou d'être un grand théologien pour comprendre que l'*una cum* n'a pas le sens d'un simple *pro*. Au canon de la messe, on ne prie donc pas seulement ***pour*** le pape mais aussi ***avec*** lui en tant qu'il est lui-même en ***union avec*** l'Église en tant que principe visible d'unité dans la foi orthodoxe.

C'est pourquoi la rubrique du missel pour le cas où un évêque célèbre la messe indique qu'il doit prier pour l'Église *« una cum famulo tuo papa nostro et me indigno servo tuo »* ce qui veut dire qu'il prie pour

l'Eglise avec laquelle il est uni, le pape et lui l'indigne serviteur épiscopal.

On peut donc raisonnablement abandonner *l'interprétation* de Dom Guillou. Car bien que l'autorité de ce bénédictin en matière liturgique soit réelle, son opinion perd considérablement de sa force quand elle contredit un jugement de la Congrégation des Rites.

Malheureusement, la Congrégation des Rites n'a jamais donné de rubriques pour le cas d'un pape hérétique. Cette absence de décision liturgique en ce domaine nous ramène donc aux différentes opinions théologiques qui ont eu court à ce sujet chez les théologiens catholiques.

Que faire quand le pape nie publiquement la foi de l'Église ? Peut-on dire qu'il ne fait plus officiellement partie de l'Église ?

Au sujet du pape hérétique, il est à remarquer que les théologiens ne sont jamais arrivés à un accord précis et unanime sur ce point.

En général, la plupart des auteurs estimaient même qu'il serait plus probable que le pape ne puisse pas tomber dans l'hérésie. Mais comme tous ne tenaient pas cette opinion comme certaine, plusieurs ont analysé l'hypothèse d'un pape qui deviendrait hérétique et, de ce fait, ont pris position sur la perte éventuelle de son pontificat. Les réponses sur cette question peuvent se réduire aux opinions suivantes : un pape tombant dans l'hérésie, même purement interne, perdrait *ipso facto* le pontificat ; ou si le pape tombait dans l'hérésie, il ne perdrait pas sa charge ; ou le pape hérétique n'est pas déposé *ipso facto*, mais doit être déclaré déposé par l'Église, cette dernière opinion étant donné comme *« la plus commune »* ; ou le pape hérétique est déposé *ipso facto* au moment où son hérésie devient manifeste, cette dernière opinion étant donné comme *« la plus*

probable ».[120]

Quoiqu'il en soit les faits nous obligent à constater que celui qui est assis sur le siège de Pierre a plus d'une fois contredit la foi catholique de manière hérétique. Pour faire court, rappelons deux simples faits qui manifestent cette déviance hérétique chez François.

1) Dans sa lettre "Amoris Laetitia", François affirme : *« saint Jean-Paul II a dit que les textes bibliques "n'offrent aucune base permettant de soutenir soit l'"infériorité" du mariage, soit la "supériorité" de la virginité ou du célibat »* en raison de l'abstinence sexuelle (Catéchèse, 14 avril 1982). » (n° 159)

Or ceci est faux et hérétique. En effet, le concile de Trente, en s'appuyant sur trois textes bibliques (Mt 19, 11 ; 1 Co 7, 25 ; 1 Co 7, 38-40), affirme : *« Si quelqu'un dit que l'état du mariage doit être placé au-dessus de l'état de virginité ou de célibat, et qu'il n'est ni mieux ni plus heureux de rester dans la virginité ou le célibat que de contracter mariage qu'il soit anathème. »* (Sess. XXIV, 10e canon sur le sacrement du mariage)

François a donc nié publiquement un dogme de foi, puisque Pie XII rappelait que *« cette doctrine qui établit l'excellence et la supériorité de la virginité et du célibat sur le mariage a déjà été énoncée par le divin Rédempteur et l'Apôtre des nations ; de même au Concile de Trente, elle fut solennellement définie comme dogme de foi divine et les*

---

120 — Nous avons traité de cette *« fameuse question où on se demande si le pape pourrait se mettre hors de l'Église par l'apostasie, le schisme ou l'hérésie »* dans notre ouvrage ***"L'Église & l'Apostasie"*** paru aux éditions Saint-Agobard.

Nous avons été amené à approfondir, autant que faire se peut, la compréhension de notre foi sur l'Église romaine, ses privilèges, les promesses du Christ, le mystère d'iniquité, l'apostasie de la foi prédite par les Écritures à la fin des temps et les épreuves que la foi chrétienne aura à subir à l'époque antichrist.

Pères et les Docteurs de l'Église ont toujours été unanimes à l'enseigner. » (Sacra virginitas, 25 mars 1954)

2) Le deuxième fait date de l'époque où Bergoglio était cardinal, quelques mois avant son "élection" au souverain pontificat. Il participa, en effet, le 14 décembre 2012 à la fête juive Hanoukkah, fête symbolisant la résistance spirituelle du judaïsme à l'assimilation grecque, et y a allumé, coiffé de la Kippa, les 7 cierges de la menora. Or, selon saint Thomas, *« observer sous le régime de la grâce les prescriptions de la loi mosaïque »* est *« un péché presque égal à l'idolâtrie, parce que tous deux sont des espèces de la superstition, qui est une faute mortelle »*. (2a 2ae q. 94 a. 3 ad 5)

Pour ceux qui veulent plus de renseignements sur les abominations de François, nous leur conseillons l'ouvrage de Miles Christi aux Éditions Saint-Rémi : *« Trois ans avec François, L'imposture bergoglienne »*.

En tout cas, les deux faits rapportés suffisent à montrer que François, juste avant comme après son élévation au pontificat, est au moins suspect d'hérésie et de superstition judaïque. Il est donc bien loin de faire parti de *« ceux qui ont le culte de la foi orthodoxe catholique et apostolique »* pour parler comme le canon de la messe.

Puisque François tombe sous l'anathème publique de l'Église (à travers le concile de Trente), pourquoi le considérer officiellement comme uni avec Elle ?

Remarquons encore que, même induit en erreur sur la vraie interprétation de l'"una cum", ce qui a entraîné une certaine inconséquence pratique chez lui, Mgr Lefebvre avait tout de même donné, comme poussé par le bon sens et plus encore par son sens théologique et son sens de la foi, le principe qui permettait un bon agir pratique : celui d'exclure le nom de ceux qui, quoique évêque ou pape, ne sont plus unis à l'Église pour avoir contredit la foi orthodoxe. Mgr Lefebvre n'a certes jamais mis ce principe en pratique pendant les prières du canon de la messe, mais il l'a pourtant bien établi.

Mgr Lefebvre, en effet, a lui-même admis comme principe que : *« dans la mesure où les Papes seraient déficients dans la foi orthodoxe, catholique et apostolique, nous ne sommes pas en union avec eux. »*

Pourquoi cela ?

Parce que ces gens-là, *« déficients dans la foi orthodoxe et catholique »*, ne sont plus unis, "una cum", à l'Église.

N'y aurait-il point une certaine incohérence avec la réalité, à mettre le nom de François à côté du nom de tous les évêques "qui ont le culte de la foi orthodoxe catholique et apostolique" ? N'est-il pas préférable de taire ce nom au canon de la messe ? Ne faut-il pas taire les noms des hérétiques puisqu'ils ne sont pas "una cum ecclesia" ?

L'abbé Roy, alors prêtre de la FSSPX, dans un sermon courageux, concluait avec bon sens, que le combat de la foi réclame que nous déclarions François pour ce qu'il est : un ennemis de Notre-Seigneur Jésus-Christ :

« La question que nous devons nous poser c'est : "est-ce que ces gens sont catholiques ? Est-ce qu'ils enseignent l'Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ ou est-ce qu'ils enseignent un autre évangile ?" Je crois que si nous nous établissions sur cette vérité, il n'y aurait pas toutes ces divisions que nous trouvons au milieu de nous… Je vous demande de prier qu'on sorte de cette illusion, qu'on revienne à la vérité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'on anathématise ces gens, qu'on montre ces gens qui prêchent un autre évangile que celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme étant des ennemis de Notre-Seigneur

Jésus-Christ… Que Notre-Seigneur Jésus-Christ ne nous donne pas d'accepter ce mensonge, de nous établir dans la communion des hérétiques, la communion de ceux qui ont abandonné la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

POSTFACE

"J'ai aimé la justice et haï l'iniquité…"

Le Christ est *« venu au monde pour rendre témoignage à la vérité ! »* Nous avons vu comment la charité qui ne combat pas pour la vérité n'est plus la charité. Dans l'Évangile, nous voyons Jésus, en plusieurs endroits, lancer *« l'anathème, non sur des choses, mais sur des hommes qu'il désigne avec une effrayante précision »*. Ces exclusions n'ont point empêché le Christ de donner sa vie pour tous, ni Dieu d'être essentiellement Charité.

Et malgré ces évidences, la charité de la vérité est ici-bas une des notions les plus perverties au point d'avoir donné naissance à ce faux esprit *« de religion mollasse et poisseuse »* qui prétend qu'entre communion et non-communion, il existerait du plus et moins qui serait un état transitoire vers une illusoire "pleine communion"… Ce sophisme est une imposture qui nous fait déchoir du qualitatif vers le quantitatif. La communion est un état spirituel : on est, par la charité de la vérité, uni à Dieu ou on ne l'est pas. On est en vie ou on ne l'est pas. Il n'y point de place pour cette notion de "pleine communion" qui suppose faussement diverses couches ou divers degrés de communion avant d'arriver à l'union…

Or, il n'y pas pire corruption que la corruption

du meilleur. Satan le haineux, l'ennemi de Dieu et des hommes, depuis sa révolte ne sait pas faire autre chose que pervertir tout ce qu'il touche. Et il faut bien avouer qu'il possède parfaitement cet art diabolique : Au nom de la charité, il détruit la charité ; au nom de l'obéissance, il fait désobéir à Dieu...

Comment cela ?

En tenant, par l'intermédiaire de ses serviteurs, cette sorte de discours sophistique aux hommes :

« Le Christianisme ordonne à tous les Chrétiens d'aimer tous les hommes et de faire un. Les églises ne seront fidèles à l'Evangile que si elles se conforment entre elles à la pratique de la Charité. Si donc l'une jette la pierre à l'autre, l'excommunie et la maudit, la déclare schismatique et hérétique, sous quelque prétexte que ce soit, elle fait elle-même œuvre de schisme et d'hérésie. Et si une église veut s'élever au-dessus des autres églises, et les dominer, elle perd sa légitimité chrétienne et même humaine car elle divise le genre humain. Jésus-Christ n'a pas dit aux Apôtres : "Dominez-vous" ; mais il leur a dit "Aimez-vous les uns les autres". Jésus n'a pas érigé un seul dogme, hors l'Unité de Dieu et l'Unité du Genre Humain, et s'il a dit qu'il était fils de Dieu, il a dit également : "Vous êtes tous des dieux". C'est pourquoi, si les dogmes divisent l'esprit religieux de la Chrétienté, et par là de l'Humanité, vous devez les abroger, au nom du Christianisme ; car ce qui divise les Chrétiens ne saurait procéder du Christ... »

Est-ce clair ?

Il faut détruite la Chrétienté au nom du Christianisme... C'est ce qu'on appelle avoir un esprit de dialogue, de tolérance et d'œcuménisme... C'est cela être moderne.

Il est stupéfiant de voir combien ce genre de discours mensongers a pu pervertir les intelligences. D'abord conceptualisé par les talmudistes et les Kabbalistes, ce discours pervers, qui distille la contradiction dans les intelligences, fut ensuite propagé par les occultistes et par la Franc-Maçonnerie. Il est aujourd'hui dans presque toutes les têtes et défendu par toutes les institutions, ONU en tête, afin, soi-disant, d'œuvrer pour la "Paix"... Là encore, nous sommes en présence d'un des termes les plus corrompus.

Grâce à ces diableries, la Franc-maçonnerie, cette institution essentiellement antichrétienne, devient une institution plus chrétienne que l'Eglise catholique fondée par notre Seigneur Jésus-Christ.

Comment cela ?

Parce qu'elle prétend unir les hommes dans une même fraternité sans anathème et dans la plus profonde indifférence pour la vérité, tandis que l'Eglise, par amour de Dieu, a toujours su anathématiser l'erreur et les fauteurs d'erreur pour rendre témoignage à la Vérité.

Reconnaissons au Père du mensonge et à ses fils une audace, non pas digne d'admiration mais digne de considération. Si le mensonge gagne à ce point les hommes, ce n'est pas tant en raison de la supériorité de Satan qu'en raison d'une permission divine qui châtie les hommes qui préfèrent les ténèbres à la Lumière.

« Auparavant viendra l'apostasie, et se manifestera l'homme de péché, le fils de la perdition, l'adversaire qui s'élève contre tout ce qui est appelé Dieu ou honoré d'un culte, jusqu'à s'asseoir dans le sanctuaire de Dieu, et à se présenter comme s'il était Dieu [...] Les hommes n'ayant pas ouvert leur cœur à l'amour de la vérité qui les eût sauvés [...] Dieu leur a envoyé des illusions puissantes qui les feront croire au mensonge, en sorte qu'ils tombent sous son jugement tous ceux qui ont refusé leur foi à la vérité, et ont

au contraire pris plaisir à l'injustice. »[121]

C'est ainsi que s'explique le pouvoir ensorceleur de François. Certes, il est stupéfiant de voir avec quelle facilité il nie les vérités les plus sûres, avec quelle légèreté il contredit la révélation et avec quelle témérité il offense Dieu. Mais si François trompe presque tout le monde, c'est que « *les hommes n'ayant pas ouvert leur cœur à l'amour de la vérité qui les eût sauvés [...] Dieu leur a envoyé des illusions puissantes qui les feront croire au mensonge...* »

Il suffit de comparer les discours et les actions de François à n'importe quel vrai pape pour que le contraste vous fasse tomber les écailles des yeux.

Ecoutons le langage d'un saint Pontife et cela vaudra tous les raisonnements. Nous y verrons tout le contraire de François : haine de l'erreur, combat contre les fauteurs d'erreurs et zèle à accomplir le devoir de son auguste charge.

Le 5 janvier 1572, saint Pie V écrivait une lettre à Charles IX ayant un triple objet.

Premièrement, il exhortait le roi à conclure une alliance contre les Turcs « *ennemis du nom chrétien* » :

« *L'affaire de la très sainte alliance en faveur de la république chrétienne nous tient tellement à cœur, que nous ne pourrons trouver de repos ni le jour ni la nuit, tant que Votre Majesté ne sera pas entrée dans la même ligue. Ressouvenez-vous que vos illustres aïeux se sont mérité par leur courage le titre de très chrétiens, lorsqu'ils ont soumis les Sarrasins, les Turcs et les autres infidèles, et qu'ils les ont chassés des pays qu'ils avoient usurpés, à la honte des chrétiens ; lorsqu'ils ont repris sur eux l'Espagne, Jérusalem, et d'autres états...* »

Ensuite, saint Pie V lui conseillait de ne pas

121 — II Thess 2, 1-4 & 10-12.

contracter de lien de parenté avec un prince hérétique.

« *Outre cela, ce qui nous tourmente sans relâche, c'est que l'on presse le plus possible le mariage du prince de Navarre avec Marguerite, votre sœur, dans la vaine espérance qu'elle contribuera à ramener le prince à la religion catholique : n'est-il pas plutôt à craindre qu'elle ne soit elle-même pervertie par lui ? C'est donc le salut de son âme qu'on expose : car, quand même elle persisterait à vouloir vivre catholiquement, elle n'aura jamais ni paix ni repos auprès d'un mari hérétique ; lui-même ne pourra jamais lui être agréable, mais elle passera sa vie dans des peines continuelles. Si elle consentait à adopter les erreurs professées par son époux, elle réussirait peut-être à jouir d'une trompeuse tranquillité pendant cette misérable vie terrestre ; mais ce ne serait que pour la voir suivie de la damnation éternelle et des tourments de l'enfer, qui seraient sans fin.* »

Enfin saint Pie V soutenait, que, un chevalier hérétique ayant été justement poursuivi, il ne pouvait point le libérer sans faillir à son devoir religieux.

« *Le cardinal nous a demandé en votre nom, concernant le chevalier de votre ordre, capitaine de vos troupes, qui a été conduit en prison, dont depuis plus de quatre ans le crime d'hérésie est connu, et qui est vivement poursuivi de ce chef auprès des saints inquisiteurs. Comme cela est du ressort d'une magistrature sacrée, il n'y a aucun lieu à supposer qu'on y a mis plus de sévérité qu'il ne le fallait. Il n'est pas permis de mettre le détenu en liberté sous quelque prétexte que ce soit, si ce n'est en vertu d'un jugement formel, porté dans la cause, et d'une sentence définitive. [...] quand même il s'agirait par conséquent de notre propre liberté, nous ne pourrions pas encore, dans une cause qui concerne la religion, nous laisser fléchir jusqu'à faire grâce à qui que ce fût. Si nous agissions autrement, la divine majesté en serait gravement offensée, et nous serions regardé comme un fauteur des hérétiques : nous devrions, pour cela, non*

seulement rendre compte à Dieu, mais aussi (quoique le vicaire du Christ ne doive répondre que devant Dieu seul de ses actions) ***du moment que nous errerions dans ce qui est de foi, nous devrions, vicaire de la majesté divine, nous soumettre d'après ses lois au jugement des hommes.*** *C'est pourquoi nous vous exhortons à vous désister de cette entreprise ; nous vous en conjurons. Car, quoique nous attachions le plus grand prix à conserver votre affection, jamais nous ne consentirons à violer notre devoir, en commettant une action indigne d'un bon pontife, injurieuse à Dieu, dangereuse pour le monde et blessant les âmes. »*

François est très loin de ce zèle pour l'honneur de Dieu… Il erre par contre fréquemment *« dans ce qui est de foi »* ce qui, aux dires de saint Pie V, d'après les lois divines, le *« soumet au jugement des hommes »* …

François est un homme idolâtré par les médias du système et adulé par les ennemis de l'Église. Et son pontificat est une œuvre de dévastation qui dépasse l'imagination.

Mais pour être juste, il convient de remarquer que François n'a rien inventé. Sur le faux œcuménisme, la liberté religieuse, la laïcité de l'État, la revendication des Droits de l'Homme, le philojudaïsme et le projet mondialiste, il ne fait que poursuivre fidèlement l'œuvre dévastatrice entreprise depuis Vatican II.

« Le Concile Vatican II, inspiré par Jean XXIII et par Paul VI, a décidé de regarder l'avenir dans un esprit moderne et de s'ouvrir à la culture moderne. Les pères conciliaires savaient que cette ouverture à la culture moderne était synonyme d'œcuménisme religieux et de dialogue avec les non-croyants. Après eux, on fit bien peu dans cette direction. J'ai l'humilité et l'ambition de vouloir le faire. »[122]

122 — Entretien avec Eugenio Scalfari dans La Repubblica.

Pour une fois, François disait la vérité…

Jean-Paul II avait appliqué le Concile Vatican II, Benoît XVI l'avait "béatifié" et François l'a "canonisé" …

L'imposture est aujourd'hui à son comble. Elle avait été déjà, en partie, dénoncée par Mgr Lefebvre :

« L'instauration de cette "Église conciliaire" imbue des principes de 1789, des principes maçonniques envers la religion et les religions, envers la société civile, est ***une imposture inspirée par l'Enfer*** *pour la destruction de la religion catholique, de son magistère, de son sacerdoce et du sacrifice de Notre-Seigneur. »*[123]

Prions Notre Seigneur Jésus-Christ pour qu'il abrège ces temps d'iniquité et qu'Il chasse au plus tôt les chiens de son sanctuaire.

« Que celui qui est injuste fasse encore le mal ; que l'impur se souille encore ; que le juste pratique encore la justice, et que le saint se sanctifie encore. Et voici que je viens bientôt, et ma rétribution est avec moi, pour rendre à chacun selon son œuvre. Je suis l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin. Heureux ceux qui lavent leurs robes, afin d'avoir droit à l'arbre de la vie, et afin d'entrer dans la ville par les portes ! Dehors les chiens, les magiciens, les impudiques, les meurtriers, les idolâtres, et quiconque aime le mensonge et s'y adonne ! C'est moi, Jésus, qui ai envoyé mon ange vous attester ces choses, pour les Eglises. Et l'Esprit et l'Epouse disent : "Venez !" Que celui qui entend dise aussi Venez ! Que celui qui a soif, vienne ! Que celui qui le désire, prenne de l'eau de la vie gratuitement ! […] Que la grâce du Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous ! Amen ! » (Apocalypse, finale)

FIN

123 — Itinéraire spirituel, Les perfections de Dieu.

Achevé d'Imprimer,
en France, le 29 Juin 2017,
Solennité des Apôtres
Saint Pierre & Saint Paul.


12 €
ISBN 9-791095-748052
9 791095 748052
WWW.LASAPINIERE.INFO

L'union sacrée des religions, par le dialogue et pour la paix, est, aux yeux de certains, un projet digne de l'Évangile car l'intolérance est un vice et l'exclusion de l'autre une faute. Pour d'autres, c'est tout le contraire : L'union des religions est sacrilège et monstrueuse car l'intolérance découle d'une nécessité divine et l'exclusion de l'autre est un devoir de la communion catholique.

Pour résoudre ce dilemme, il faut se demander si la notion de communion est une notion vide de sens ou une vérité pleine d'exigence et pour cela savoir jusqu'où doit aller notre amour de Dieu qui est Vérité ?

Dans une première partie, la présente étude s'attachera donc à prouver que l'amour de la vérité se mesure bien à la haine de l'erreur, se fondant pour cela sur les saints Evangiles, les saints Docteurs de l'Église et de sérieux auteurs catholiques.

Dans une deuxième partie, elle constatera, par simple comparaison entre l'enseignement passé et présent, que depuis Vatican II, le pasteur s'est fait loup sous peau de brebis. Se posera alors une nouvelle et dramatique question : La brebis catholique peut-elle se dire en communion avec un "pasteur" ami de tous les ennemis de l'Église ?

La troisième partie conclura selon les exigences évangéliques en se fondant sur la charité parfaite qui inclut nécessairement l'exclusion de tout ce qui contredit le bien divin.

Le tout sera complété par quatre annexes abordant : - l'étrange magistère de François, - sa complaisance pour le vice contre-nature, - sa dépréciation de la virginité – le devoir catholique face aux hétérodoxes.



ÉDITIONS • SAINT AGO